



HAL
open science

La nécropole de Courtempierre “ les Genièvres ”

Dorothee Lusson, Camille Colonna, Gabriel Drwila

► **To cite this version:**

Dorothee Lusson, Camille Colonna, Gabriel Drwila. La nécropole de Courtempierre “ les Genièvres ”. Stephan Fichtl; Thibaud Guiot; Thierry Massat. Entre Carnutes et Sénons, habitats et nécropoles de l'âge du Fer sur l'autoroute A19, FERCAF, 2020, Archéologie de l'Autoroute A19 ; vol. 4 / Revue archéologique du Centre de la France ; supplément 75, 978-2-913272-61-3. hal-03225190

HAL Id: hal-03225190

<https://inrap.hal.science/hal-03225190>

Submitted on 16 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRE CARNUTES ET SÉNONS
Habitats et nécropoles de l'âge du Fer
sur l'autoroute A19

La collection “Archéologie de l’autoroute A19”

Ce volume est le quatrième de la collection “**Archéologie de l’autoroute A19**” qui vise à publier les données archéologiques récoltées entre 2005 et 2007 préalablement à la construction de l’autoroute A19 dans le nord du département du Loiret.

Cette collection a pu voir le jour grâce au partenariat mis en place entre le Conseil départemental du Loiret, la région Centre-Val de Loire, l’État (Direction régionale des affaires Culturelles), l’Inrap et la société ARCOUR.

Comité de pilotage

- Département : MARC GAUDET, président du Conseil départemental; ÉRIC GAUTHIER, directeur de l’aménagement (Conseil départemental du Loiret); JEAN-MICHEL MORIN, chef du service de l’archéologie préventive du département (Conseil départemental du Loiret).
- Région : FRANÇOIS BONNEAU, président du Conseil régional.
- Inrap : DOMINIQUE GARCIA, président directeur; MARC BOUIRON, directeur scientifique et technique; THIBAUD GUIOT, coordinateur scientifique des opérations archéologiques de l’A19, directeur adjoint scientifique et technique; THIERRY MASSAT, directeur adjoint scientifique et technique.
- État : PIERRE POUËSSEL, préfet du Loiret et de la région Centre-Val de Loire; FABRICE MORIO, directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire; STÉPHANE RÉVILLION, conservateur régional de l’Archéologie de la région Centre-Val de Loire.
- Arcour/Vinci-Autoroutes : MARC BOURON, directeur général.

Comité scientifique

LAURENT BOURGEAU (Conservateur régional SRA Centre-Val de Loire de 1997 à 2015)
THIBAUD GUIOT (Inrap)
JEAN-MICHEL MORIN (CD 45)
PASCALE ARAUJO (SRA Centre-Val de Loire)
MARIE-FRANCE CREUSILLET (Inrap)
CHRISTIAN CRIBELLIER (Sous-direction de l’Archéologie)
ALAIN FERDIÈRE (LAT, UMR 7324 CITERES, Tours)
STEFAN FICHTL (Université de Strasbourg)
HÉLÈNE FROQUET-UZEL (Inrap)
SÉBASTIEN JESSET (Ville d’Orléans)
THIERRY MASSAT (Inrap)
CHRISTIAN VERJUX (SRA Centre-Val de Loire)
JOCELYNE VILPOUX (SRA Centre-Val de Loire)

Vol. 4 – Entre Carnutes et Sénonis. Habitats et nécropoles de l’âge du Fer sur l’autoroute A19

Notice catalographique

FICHTL S., GUIOT T. et MASSAT T. (dir.) - *Entre Carnutes et Sénonis. Habitats et nécropoles de l’âge du Fer sur l’autoroute A19*, 75^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2020, 390 p. (“Archéologie de l’autoroute A19”; vol. 4).

Mise en page/maquettage

Maquettage : La Simarre, Joué-lès-Tours
Maquette de couverture : La Simarre, Joué-lès-Tours

Édition et diffusion

FERACF, UMR 7324 CITERES-LAT, MSH Val de Loire, Tours

Auteurs et collaborateurs

CÉLINE BARTHÉLEMY-SYLVAND,
Inrap CIF, UMR 7041 ArScAn
GRÉGORY BAYLE,
Inrap CIF, UMR 7324, CITERES-LAT
JOHANN BLANCHARD,
Inrap CIF
CAMILLE COLONNA,
Inrap CIF
FRANCESCA DI NAPOLI,
Inrap CIF, UMR 7324, CITERES-LAT
GABRIEL DRWILA,
Inrap CIF
BASTIEN DUBUIS,
Inrap GE, UMR 6298, ArTeHiS
STEPHAN FICHTL,
Professeur de Protohistoire à l’université de Strasbourg
DELPHINE HENRI,
Doctorante en archéologie, Les Semeurs du Temps et UMR 7324, CITERES-LAT
DAVID JOSSET,
Inrap CIF, UMR 8546 AOrOc
FABIEN LANGRY-FRANÇOIS,
Inrap GEN, UMR 6298, ARTEHIS
SANDRINE LINGER-RIQUIER,
Inrap CIF, UMR 7041 ArScAn
DOROTHÉE LUSSON,
Inrap CIF, UMR 7324, CITERES-LAT
BÉNÉDICTE PRADAT,
Inrap CIF, UMR 7209, AASPE
GAËLLE ROBERT,
Inrap CIF, UMR 7324, CITERES-LAT
ALICE TELLIER,
Inrap CIF
CÉLINE VILLENAVE,
Inrap CIF

ENTRE CARNUTES ET SÉNONS
Habitats et nécropoles de l'âge du Fer
sur l'autoroute A19

Sous la direction de
Stephan FICHTL, Thibaud GUIOT et Thierry MASSAT

Ouvrage publié avec le concours
du ministère de la Culture et de la Communication,
Direction régionale des Affaires culturelles du Centre-Val de Loire,
de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
et du Conseil départemental du Loiret

75^e Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*

© FERACF 2020

© FERACF 2020

ISBN : 978-2-913272-61-3

ISSN : 1159-7151

Dépôt légal : 4^e trimestre 2020

Maquette de couverture : La Simarre

Première de couverture :

Neuville-aux-Bois. Vue vers l'ouest du squelette humain US 1405 dans le silo F115 (cliché : C. Villenave, Inrap).

Vignettes (de gauche à droite) :

- Neuville-aux-Bois. Silo F109 en cours de fouille (cliché : M. Gransar, Inrap);
- Corquilleroy. Squelette d'une chèvre au fond du silo 311 (cliché : Inrap);
- Corquilleroy. Mobilier de la structure 41 (Isolations 33-39) (dessin : F. Di Napoli; DAO : H. Herment, Inrap).

Quatrième de couverture :

- Cepoy. Coupes du fossé F.24 (DAO : J. Blanchard, Inrap);
- Courtempierre. Le mobilier de la sépulture 22 (fer) (cliché : L. de Cargouët, Inrap).

SOMMAIRE

L'habitat à l'âge du Fer dans le Loiret

STEPHAN FICHTL

1. TYPOLOGIE DE L'HABITAT AU SECOND ÂGE DU FER	12
1.1. L'habitat rural au Hallstatt final et à La Tène ancienne	12
1.2. L'habitat "urbain" à La Tène moyenne et finale	12
1.3. L'habitat rural à La Tène moyenne et finale	15
2. HIÉRARCHIE DE L'HABITAT RURAL	15
BIBLIOGRAPHIE	19

* * *

Une occupation agro-pastorale de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne aux confins de Corquilleroy et Treilles-en-Gâtinais

FABIEN LANGRY-FRANÇOIS, GRÉGORY BAYLE, FRANCESCA DI NAPOLI,
DOROTHÉE LUSSON, BÉNÉDICTE PRADAT ET GAËLLE ROBERT

INTRODUCTION	22
Présentation de l'opération	22
Contexte géographique et géologique	22
Occupations environnantes à l'âge du Fer	23
1. L'OCCUPATION	24
1.1. Considérations générales	24
1.2. Les ensembles de trous de poteau	26
1.2.1. Observations générales	26
1.2.2. Ensemble 1	26
1.2.3. Ensemble 2	29
1.2.4. Ensemble 3	29
1.2.5. Ensemble 4	29
1.2.6. Ensemble 5	30
1.2.7. Les autres concentrations de trous de poteau	31
1.2.8. Synthèse sur les ensembles de trous de poteau	31

1.3. Les structures de stockage enterrées	32
1.3.1. Observations générales sur les silos	32
1.3.2. Le silo 3	33
1.3.3. Le silo 47	35
1.3.4. Le silo 62	35
1.3.5. Le silo 79	35
1.3.6. Le silo 127	37
1.3.7. Le silo 215	37
1.3.8. Le silo 311	37
1.4. Les autres structures excavées	37
1.4.1. Observations générales sur les autres structures	37
1.4.2. Les fosses 145 et 293	40
1.4.3. La fosse 32	41
1.4.4. La fosse 57	41
1.4.5. La fosse avec trou de poteau 110	41
1.4.6. La fosse 272	41
1.4.7. Le foyer 147	42
1.4.8. La dépression 81	43
2. LA CÉRAMIQUE	43
2.1. Introduction et généralités	43
2.2. Caractéristiques générales et techniques de mise en forme	44
2.3. Analyse du corpus	45
2.3.1. Les formes	45
2.3.2. Les décors et les techniques décoratives	59
2.4. Synthèse	71
2.4.1. Nature des contextes et faciès de consommation	71
2.4.2. Faciès chronologique et culturel	71
2.5. Conclusions sur la céramique de Corquilleroy	72
3. L'INSTRUMENTUM	73
3.1. Les objets en métal et en terre cuite	73
3.1.1. Méthodologie et présentation du corpus	73
3.1.2. Résultats	74
3.1.3. Conclusion sur l' <i>instrumentum</i> en terre cuite et en métal	76
3.2. La mouture (meules et broyon)	77
3.3. Les objets en os	77
3.4. Les galets	77
3.4.1. Présentation du corpus	77
3.4.2. Analyse du corpus	79
3.4.3. Conclusion à propos des galets	79
4. LA TERRE CRUE ARCHITECTURALE	79
4.1. Méthodologie et présentation du corpus	79
4.2. Résultats	79
4.3. Conclusion sur la terre crue architecturale	81
5. LA FAUNE	82
5.1. Présentation de l'échantillon osseux	82
5.2. L'exploitation des animaux	84
5.2.1. Les animaux sauvages	85
5.2.2. Les animaux domestiques	85
5.3. Les assemblages osseux	87
5.3.1. Représentation anatomique et indices de traitement	87
5.3.2. Les assemblages les plus riches en restes osseux	88

5.3.3. Les indices d'activités non culinaires	90
5.3.4. Un dépôt particulier	90
5.4. Comparaisons à l'échelle micro-régionale	91
6. LA CARPOLOGIE	91
6.1. Méthodologie et résultats	91
6.1.1. Provenance des échantillons et méthodologie	91
6.1.2. Constitution des dépôts carpologiques	91
6.2. Discussion	92
6.2.1. Indices sur le milieu environnant exploité	92
6.2.2. Les plantes de consommation	98
6.2.3. Comparaisons régionales	98
6.3. Conclusion sur les restes carpologiques	98
7. CARACTÉRISATION DE L'OCCUPATION	99
7.1. Structuration, typologie et chronologie	99
7.2. Comparaisons et rapprochements chronologiques	101
CONCLUSION	105
BIBLIOGRAPHIE	105

* * *

Neuville-aux-Bois "la Grande Route", un habitat rural du second âge du Fer

DAVID JOSSET, GRÉGORY BAYLE, FRANCESCA DI NAPOLI,
ALICE TELLIER, CÉLINE VILLENAVE ET BASTIEN DUBUIS

INTRODUCTION	110
1. PREMIÈRE PÉRIODE D'OCCUPATION : LA TÈNE ANCIENNE	112
1.1. Les structures de stockage	112
1.1.1. Répartition spatiale et chronologique	112
1.1.2. Étude morphologique et métrologique	118
1.1.3. État de conservation et dimensions	118
1.1.4. Volumétrie des silos	122
1.1.5. Dépôts et rejets post-abandon	123
1.2. La céramique	127
1.2.1. Caractéristiques techniques	127
1.2.2. La céramique de la phase 1	129
1.2.3. La céramique de la phase 2	131
1.2.4. Synthèse de la période 1	137
1.3. Les assemblages osseux animaux	140
1.3.1. Les animaux	140
1.3.2. Caractéristiques générales de la consommation carnée	141
1.3.3. Un assemblage particulier : les ossements d'un cheval dans le silo F 100	145
1.3.4. Les assemblages du silo F 171 : un dépôt d'une truie et des rejets culinaires	147
1.4. Les inhumations en silo	150
1.4.1. Descriptif	150
1.4.2. Éléments de synthèse sur les dépôts humains	161

1.5. Le petit mobilier	164
1.5.1. Le mobilier de l'inhumation 1405	164
1.5.2. Un bracelet décoré dans le silo F 110	167
1.5.3. Une broche à rôtir dans le silo F 108	167
1.5.4. Le mobilier lithique	169
1.5.5. Des outils liés à l'artisanat textile	169
2. LA SECONDE PÉRIODE D'OCCUPATION : LA TÈNE C2/D1	173
2.1. Les fossés	173
2.2. Les grandes fosses de stockage	177
2.2.1. Morphologie	178
2.2.2. État de conservation et dimensions	178
2.2.3. Volume estimé des grandes fosses de stockage	183
2.3. Les bâtiments	183
2.4. Étude céramologique	183
2.4.1. Caractérisation des catégories	183
2.4.2. Caractérisation du lot et comparaisons	183
2.4.3. Synthèse	187
2.5. Les assemblages osseux animaux	188
2.6. Le petit mobilier	188
3. SYNTHÈSE	190
3.1. Sur la nature et l'organisation de l'occupation	190
3.1.1. Période 1	190
3.1.2. Période 2	192
3.2. Sur l'évolution des pratiques et des capacités de stockage	192
3.3. Sur les inhumations en silo : quelques observations sur les découvertes récentes du secteur Loire-Beauce-Gâtinais	193
3.3.1. Nature des sites et des structures d'accueil	193
3.3.2. Nature des dépôts	194
3.3.3. Modalités de dépôt et position des sujets	194
3.3.4. La population inhumée	195
3.3.5. Éléments de comparaison extra-régionaux, similitudes et divergences	195
3.3.6. Discussion	196
CONCLUSION	197
BIBLIOGRAPHIE	197

* * *

La nécropole de Courtempierre "les Genièvres"

DOROTHÉE LUSSON, CAMILLE COLONNA ET GABRIEL DRWILA

1. PRÉSENTATION	201
1.1. Situation géographique et géologique	201
1.1.1. Environnement archéologique	202
1.1.2. La nécropole laténienne des "Genièvres"	205

2. ÉTUDE BIOLOGIQUE ET PRATIQUE FUNÉRAIRE	206
2.1. L'étude biologique de la population	206
2.1.1. État de la collection	206
2.1.2. Données biologiques	206
2.2. Les pratiques funéraires	209
2.2.1. Caractéristiques des fosses	209
2.2.2. Attitude des corps	212
2.2.3. Mode d'inhumation des individus	212
3. ÉTUDE DU MOBILIER DE LA NÉCROPOLE	214
3.1. L'armement	215
3.1.1. Épées et fourreaux	215
3.1.2. Les ceinturons	216
3.1.3. Éléments métalliques de bouclier	217
3.1.4. Les lances et javelots	218
3.2. La parure	218
3.2.1. Les perles et pendeloques	218
3.2.2. La bague	219
3.2.3. Les bracelets et brassards	219
3.2.4. Le torque	220
3.3. Les accessoires vestimentaires	220
3.3.1. Les fibules de type 1	220
3.3.2. Les fibules de type 2	222
3.3.3. Les fibules de type 3	223
3.3.4. Les fibules de type indéterminé	223
3.4. Les autres objets	223
3.5. Chronologie des ensembles funéraires	224
4. ANALYSE ET ESSAI D'INTERPRÉTATION DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES ..	225
4.1. Organisation de l'espace funéraire	225
4.1.1. Les limites et l'organisation de l'espace funéraire	225
4.1.2. Les recoupements, regroupements, chevauchements et associations	226
4.1.3. Répartition des sépultures en fonction de différents critères biologiques ou archéologiques	228
4.2. Mobilier et pratique funéraire : nature et fonction des dépôts	233
4.2.1. Les sépultures féminines	233
4.2.2. Les sépultures masculines	233
4.2.3. Les enfants	235
4.2.4. Les sépultures sans mobilier	235
4.3. Statut social de la population	235
4.3.1. L'architecture funéraire	235
4.3.2. Le mobilier d'accompagnement	236
4.3.3. Conclusion	236
5. SYNTHÈSE	236
BIBLIOGRAPHIE	238
ANNEXE : CATALOGUE DES STRUCTURES	240
1. Les enclos	240
1.1. Les enclos avec sépulture centrale	240
1.2. Les enclos sans sépulture centrale	252
2. Les sépultures avérées	253
3. Les sépultures supposées	291
4. Les autres structures	293

L'établissement rural de Cepoy "Chalat" (Loiret) : une occupation entre le 1^{er} siècle avant notre ère et le 1^{er} siècle de notre ère

JOHANN BLANCHARD, CÉLINE BARTHÉLEMY-SYLVAND,
DELPHINE HENRI, SANDRINE LINGER-RIQUIER ET GAËLLE ROBERT

INTRODUCTION	296
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	296
1.1. Contexte géographique et géomorphologique	296
1.2. Contexte archéologique	297
1.3. Le cadre chronologique	300
2. LES VESTIGES	301
2.1. La Tène finale	301
2.1.1. Le fossé d'enclos	301
2.1.2. Le fossé 60	314
2.1.3. Les bâtiments	314
2.1.4. Le puits	325
2.1.5. Les fosses	327
2.2. Antiquité	329
2.2.1. Les fossés	330
2.2.2. Les bâtiments	332
2.2.3. Les fosses	340
2.3. Les structures non datées	341
2.3.1. Les palissades	341
2.3.2. Les bâtiments	342
2.3.3. Les structures de combustion	353
2.3.4. Les fosses	353
3. INTERPRÉTATION	355
3.1. Analyse des bâtiments	355
3.1.1. Datation	355
3.1.2. Analyse architecturale et fonctionnelle	358
3.1.3. Synthèse sur l'évolution architecturale des bâtiments sur le site de Cepoy	362
3.2. Évolution chronologique	362
3.2.1. La Tène finale	362
3.2.2. L'Antiquité	362
3.3. Organisation spatiale et fonctionnelle	364
3.3.1. Les limites externes de l'établissement	364
3.3.2. L'organisation interne	365
3.4. Le statut du site	366
3.4.1. Les données structurelles	366
3.4.2. Les données matérielles	366
3.4.3. Le dépôt du fossé F.24	367
CONCLUSION	369
BIBLIOGRAPHIE	370
ANNEXE 1 : LES CATÉGORIES DES CÉRAMIQUES	374
ANNEXE 2 : ÉTUDE DES AMPHORES	375
ANNEXE 3 : EXAMEN DES TEXTILES	383

La nécropole de Courtempierre “les Genièvres”

THE NECROPOLIS OF COURTEMPIERRE “LES GENIÈVRES”

Résumé : La fouille du site des “Genièvres” à Courtempierre dans le Gâtinais a mis au jour 35 inhumations et neuf enclos. L’analyse du mobilier associé montre que l’occupation est continue et s’étale de la période de La Tène A à La Tène C1 (v^e-III^e s. av. J.-C.). L’étude démographique (sexe et âge) et sociale (architecture de la tombe, armement) de la population inhumée livre des renseignements intéressants sur l’organisation spatiale tributaire de l’implantation des enclos et l’homogénéité des modes de dépôts.

Mots-clés : Nécropole, enclos, pratiques funéraires, âge du Fer.

Abstract: *The excavation of the Courtempierre site “les Genièvres”, in Gâtinais revealed 35 burial sites and nine ring ditches. The analysis of the objects found confirms the necropolis use from La Tène A to La Tène C (v^e-III^e c. BC). A demographic (sex and age) and social (tomb architecture and weaponry) study highlights important data about spatial organization dependent on the location of enclosures and family-type groupings, and homogeneity of burial practices.*

Keywords: *Iron Age, ring ditches, cemetery, burial practices.*

1. PRÉSENTATION

1.1. Situation géographique et géologique

Le site est localisé au lieu-dit “les Genièvres” sur la commune de Courtempierre située au nord-ouest du département du Loiret dans le Gâtinais (Fig. 1). Cette vaste entité géographique est délimitée au nord-est par les cours de la Seine et de l’Yonne, au sud-ouest par le cours de la Loire et à l’ouest par la Beauce. C’est une région au relief bas (de 50 à 200 m NGF) constituée de plateaux, coteaux, buttes et vallées, et arrosée par plusieurs cours d’eau. Le Loing sépare cette entité géographique en deux parties : les Gâtinais oriental et occidental.

Le territoire de la commune de Courtempierre est délimité à l’ouest et au nord par les vallées du Fusain et de son affluent le Petit Fusain. Le gisement des Genièvres se trouve au nord de la RD 841 dans la partie sud-est du territoire de Courtempierre, à environ 200 m à l’ouest de la limite communale avec Treilles-en-Gâtinais.

Deux zones distinctes ont été mises au jour à l’occasion de l’opération de fouille archéologique menée par Gabriel Drwila (Inrap). La première concerne deux sépultures gallo-romaines associées à un dépôt de vases à proximité, la seconde présente la majeure partie d’une nécropole à inhumation datée entre La Tène A et La Tène C1, soit entre le v^e et le III^e s. av. J.-C. L’étendue du décapage est de 2645 m² pour la zone 2 concernée par cet article.

L'emprise de la fouille se situe sur un plateau calcaire peu incliné. Elle est délimitée par deux vallées sèches peu profondes de direction NE-SO (Fig. 2). Le

site se trouve au pied de la butte du Mont qui domine les environs de 2,5 m.

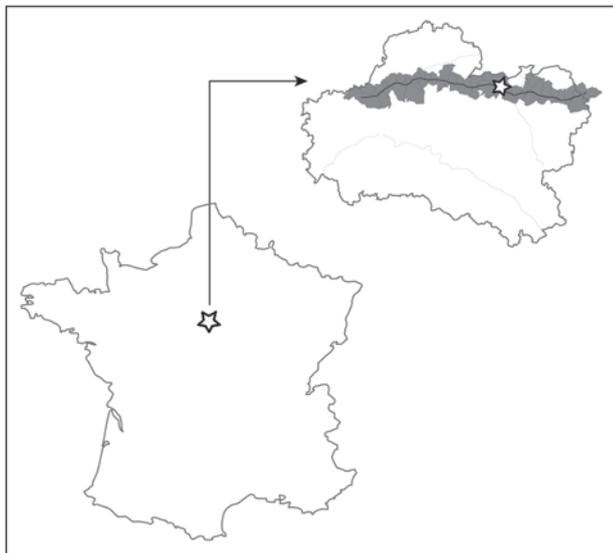


Fig. 1 – Localisation du site sur le tracé de l'A19 dans le département du Loiret (DAO : H. Herment, Inrap).

1.1.1. Environnement archéologique

Les communes limitrophes de Treilles-en-Gâtinais et Gondreville-la-Franche ont livré de nombreuses informations relatives aux occupations protohistoriques (Fig. 3). En premier lieu, les découvertes liées aux prospections pédestres ou aériennes révèlent de nombreux indices ne permettant pas de caractériser précisément les occupations du point de vue chronologique notamment. Les prospections au sol menées par J. Canault ont surtout mis en évidence des sites néolithiques ou de l'âge du Bronze. Les campagnes de prospections aériennes des années 1960-1970 réalisées par D. Jalmain ont permis de repérer entre autres des enclos fossoyés supposés protohistoriques (CREUSILLET *et al.* 2006 : 33). Deux enclos quadrangulaires ont également été repérés aux “Terres Rouges” et un enclos fossoyé rectilinéaire au lieu-dit “l’Orme à Chapeau” à environ 2 km au NNE. Signa- lions encore la découverte fortuite d’une alène bipointe

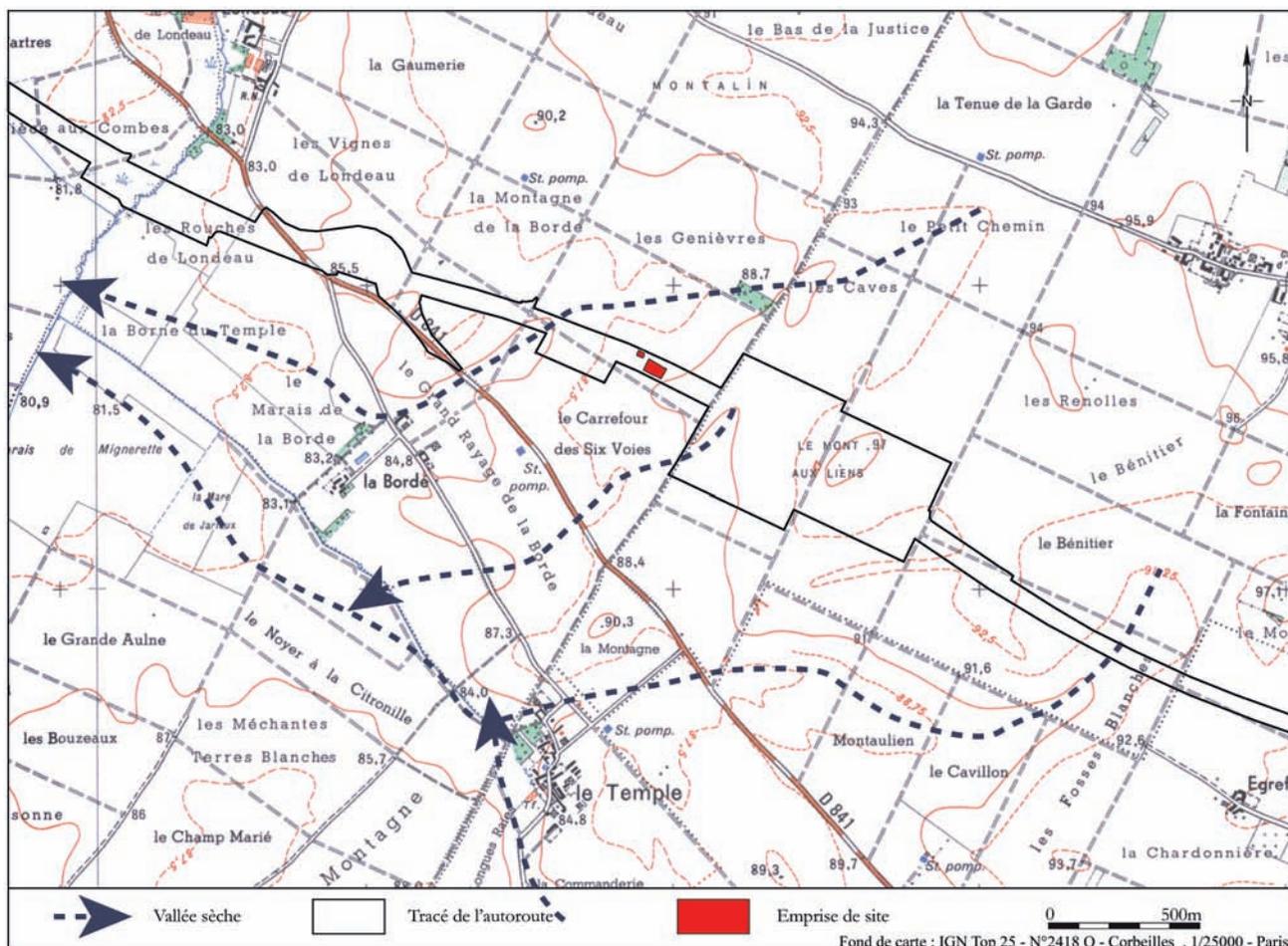


Fig. 2 – Le relief et la mise en évidence des vallées sèches (DAO : H. Herment, Inrap).

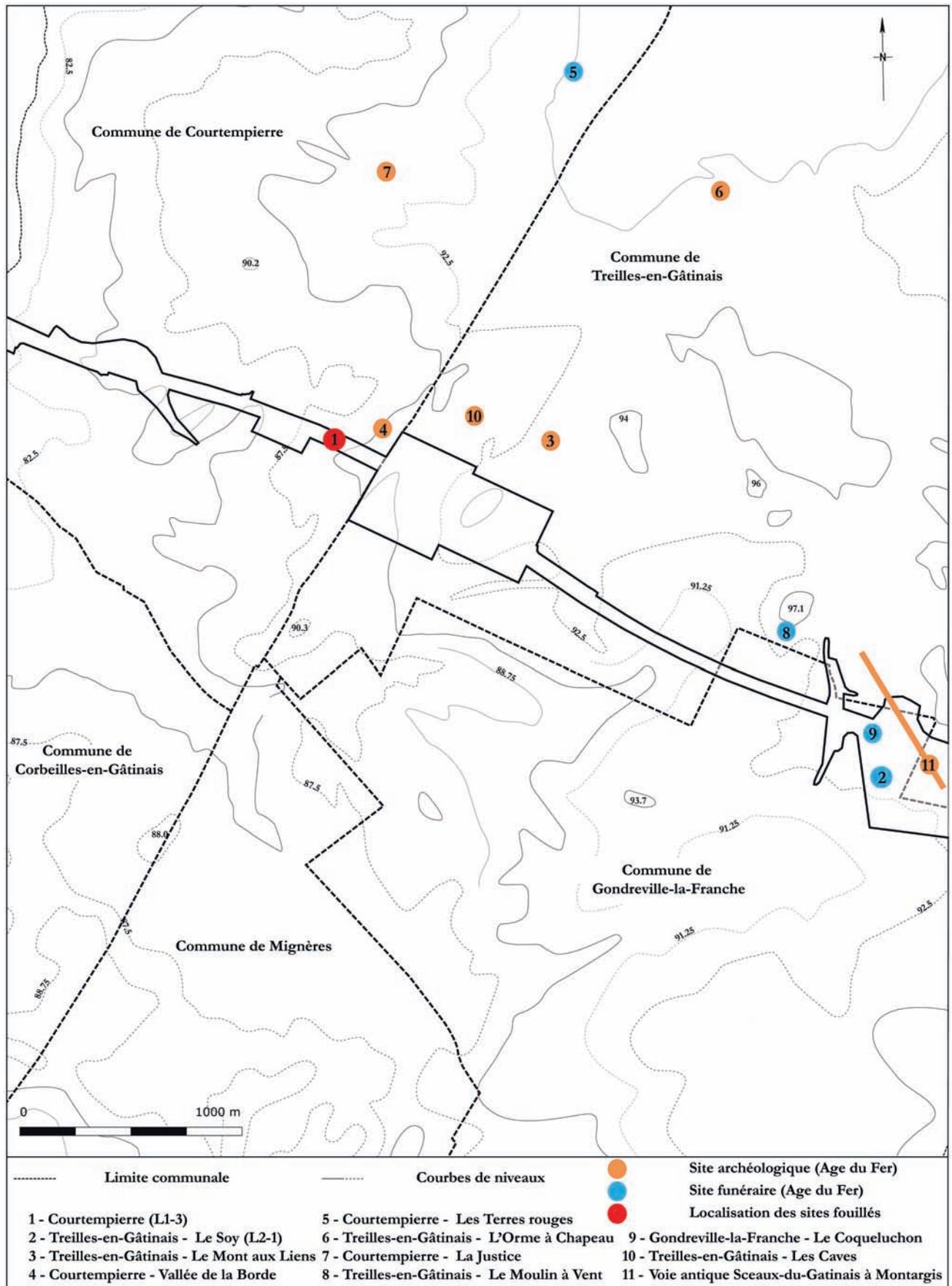


Fig. 3 – Le contexte archéologique immédiat (DAO : H. Herment, Inrap).

en bronze, trouvée à Courtempierre au lieu-dit "la Justice" à 1 km au nord (RICHARD 1985).

À la fin des années 1990, les travaux liés à l'autoroute A77 documentent les connaissances sur les communes de Treilles-en-Gâtinais. Au lieu-dit "la Herse", un enclos rectangulaire pouvant correspondre à un habitat de l'âge du Fer est reconnu. Vers "les Tailles", trois silos, un trou de poteau et de la céramique du premier âge du Fer ont été découverts (sites hors carte, CREUSILLET *et al.* 2006 : 35).

Les recherches autour des aménagements de l'autoroute A19 ont permis de renouveler les données archéologiques des périodes protohistoriques sur cette zone. Un site localisé directement à 200 m à l'est de

la nécropole des Genièvres a été repéré sur des clichés d'une mission IGN dépouillés dans le cadre de l'étude préliminaire aux travaux archéologiques de l'A19 (site DRACAR 45 114 925). Il s'agit de deux traces circulaires au lieu-dit "vallée de la Borde" qui pourraient correspondre à des enclos protohistoriques. Sur la commune de Treilles-en-Gâtinais, au lieu-dit "les Caves" situé à environ 600 m à l'est de la nécropole des Genièvres, une occupation importante laténienne puis gallo-romaine est attestée (CREUSILLET *et al.* 2006 : 137). Concernant la période antérieure à l'occupation gallo-romaine, il s'agit probablement des vestiges d'une agglomération à l'image de ceux mis au jour sur les sites de Saint-Aignan-des-Gués, "les

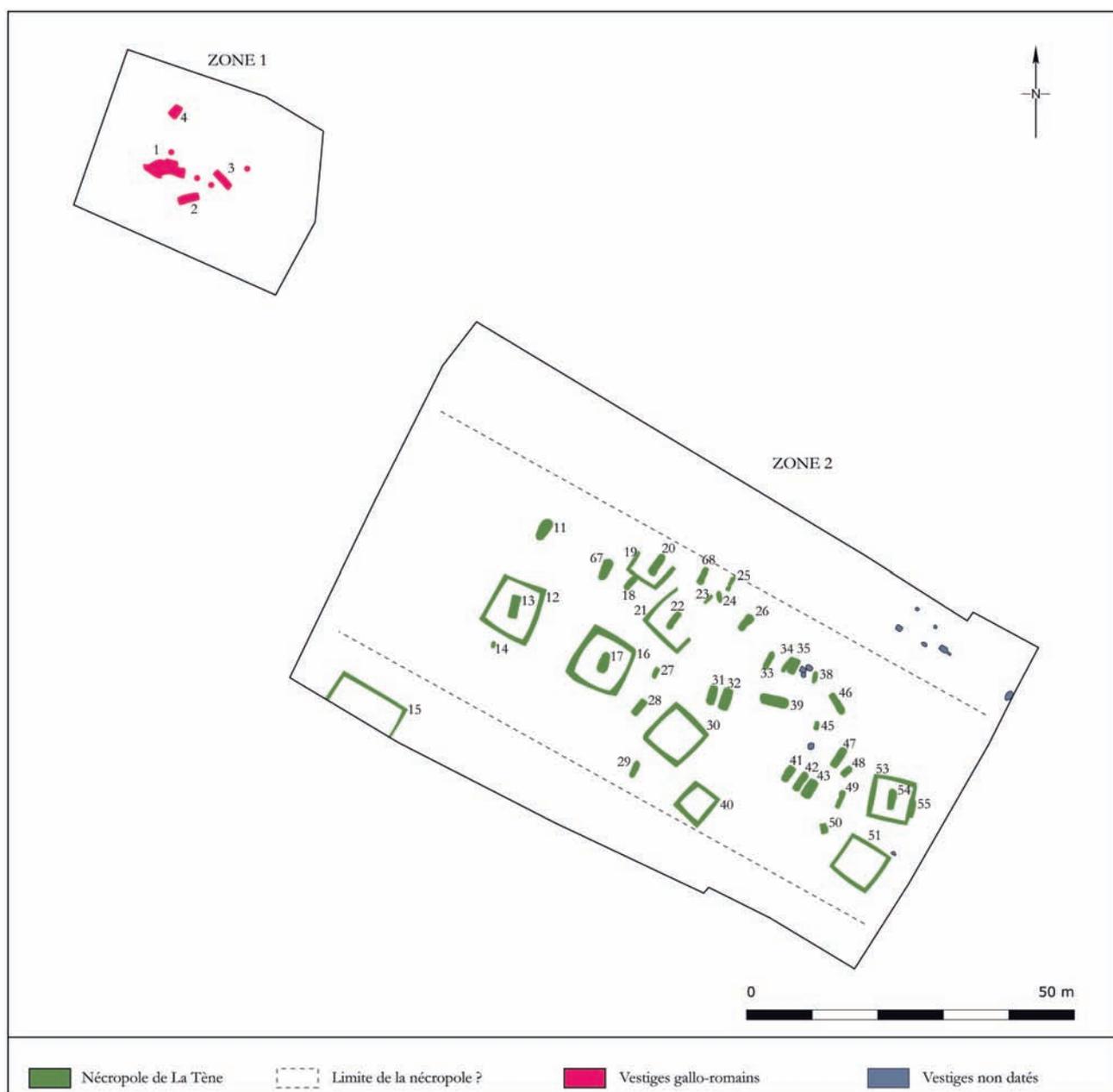


Fig. 4 – Plan des vestiges de la nécropole laténienne (DAO : H. Herment, Inrap).

Vallées” (JESSET, JOSSET et SALÉ 1995) et Orléans, “la Charpenterie” (JESSET *et al.* 2009) pour les II^e et I^{er} s. av. J.-C. À proximité immédiate vers 1 km à l’est, au lieu-dit “le Mont aux Liens”, un habitat du Hallstatt ancien/moyen constitué de petites unités avec bâtiments sur poteaux, silos et fosses polylobées a été découvert (CREUSILLET *et al.* 2006 : 254). À cheval entre les communes de Treilles-en-Gâtinais et Gondreville-la-Franche, au lieu-dit le “Moulin à Vent” à 2 km à l’est, un diagnostic archéologique a mis en évidence un habitat avec silos, bâtiments sur poteaux et enclos, probablement occupé depuis le IV^e s. jusqu’au I^{er} s. av. J.-C., ainsi qu’une nécropole à inhumations des IV^e-III^e s. av. J.-C. (CUNAULT 2006 : 27-28). Toujours sur ces deux communes, aux lieux-dits “le Coqueluchon” et “le Soy”, à 2,5 km à l’est de la nécropole des “Genièvres”, un habitat et une zone funéraire sont attestés durant le deuxième âge du Fer et jusqu’au II^e s. ap. J.-C. (SCAON *et al.* 2009 : 227).

Une voie antique reliant Sceaux-du-Gâtinais à Montargis traverse le territoire de ces trois communes dans un axe NNO-SSE (site 11). En supposant une origine ancienne à cet axe, celui-ci passerait à environ 1 km au nord-est de la nécropole des Genièvres.

Au-delà de ces trois communes et dans un rayon de 20 km environ, les connaissances sur l’âge du Fer concernent des sites d’habitat avec l’occupation de Préfontaines (FRÉNÉE 1997) du VII^e-VI^e s. av. J.-C., celle de Corquilleroy du V^e s. av. J.-C. (LANGRY-FRANÇOIS 2009), et celle de Cépoxy attribuée à la fin du

deuxième âge du Fer (BLANCHARD 2008). Trois nécropoles d’utilisation contemporaine à celle de Courtempierre “les Genièvres” sont par ailleurs connues, à Bromeilles, Courtenay et Cortrat (WILLAUME *et al.* 1977; FRÉNÉE et MILLET 2009; RAPIN et ZURFLUH 1998) (Fig. 4).

1.1.2. La nécropole laténienne des “Genièvres”

Les vestiges rencontrés consistent en 35 sépultures à inhumation et neuf enclos quadrangulaires. Quelques fosses et un bâtiment sur poteaux sont également présents sur l’emprise sans qu’il soit possible de confirmer leur relation avec la zone funéraire.

La nécropole se développe sur une surface de 2645 m² (zone 2). L’ensemble funéraire (à l’exception de l’enclos 15) forme une bande de 18 m de large et 50 m de long (Fig. 5). Celle-ci est orientée NE-SO.

L’organisation de cet ensemble d’inhumations est conditionnée par neuf enclos qui en structurent l’espace et par deux regroupements visibles de sépultures très proches et qui semblent associées :

- les sépultures 31 et 32;
- les sépultures 41, 42 et 43.

Les autres tombes paraissent relativement isolées les unes par rapport aux autres ou difficiles à associer.

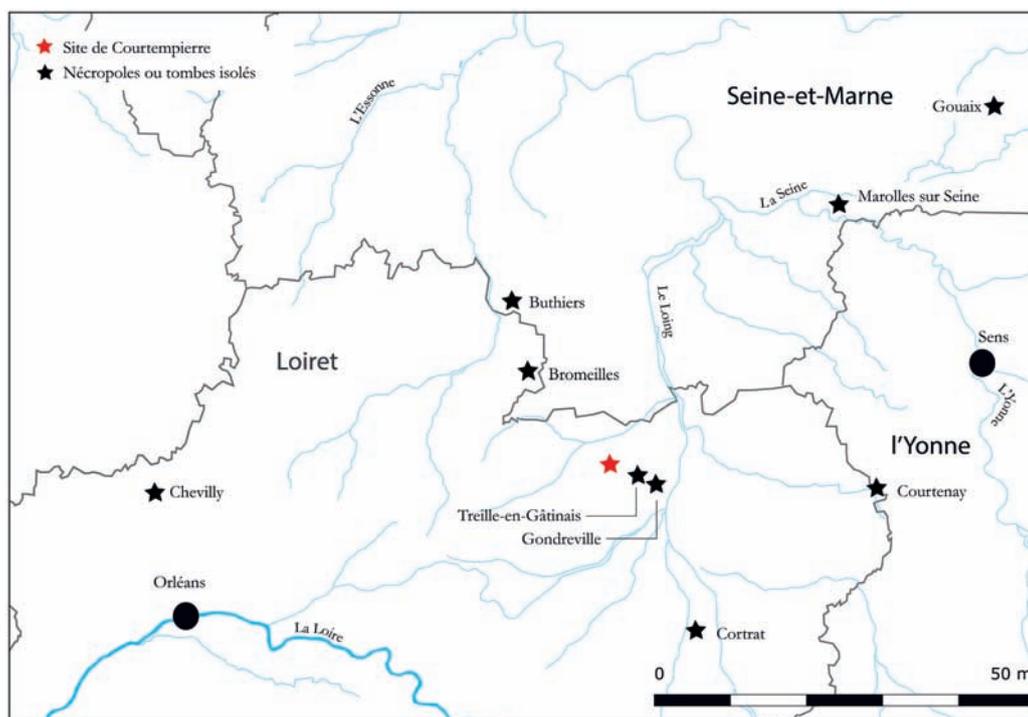


Fig. 5 – Carte des nécropoles et indices funéraires laténiens dans le secteur de Courtempierre (DAO : H. Herment, Inrap).

Les limites de la nécropole laténienne ne semblent pas être toutes connues. Au nord-ouest et au nord-est, le diagnostic et le décapage de la zone 2 montrent à l'évidence que la nécropole ne se prolonge pas. Au sud-est, les enclos 51 et 53 sont en limite d'emprise et, bien qu'aucune autre sépulture ne soit apparue lors du diagnostic, on peut se demander si cette limite physique correspond à celle de la nécropole. Au sud-ouest, il est vraisemblable que les limites soient atteintes. Mais la présence de l'enclos 15, en bord d'emprise, pourrait suggérer le contraire.

En effet, il appartient à un modèle fréquemment rencontré dans les nécropoles du Sénonais (type A7 et A8 de BARAY 2003 : 180). Mais faute de tombe, il est difficile de le rattacher *stricto sensu* à la nécropole. Pourtant, sa forme, ses dimensions et son orientation sont identiques à celles des autres enclos qui structurent ici l'espace funéraire. La nécropole de Courtempierre serait alors plus étendue et se développerait vers le sud-ouest. Mais, comme pour l'enclos E5 de la nécropole de "la Haute Grève", il est possible que cet enclos soit lié au domaine cultuel ou à la sphère funéraire (SÉGUIER *et al.* 2010 : 141). Le système chronologique utilisé est celui adopté pour la Suisse par G. Kaenel (1990 : 256-257).

2. ÉTUDE BIOLOGIQUE ET PRATIQUE FUNÉRAIRE

2.1. L'étude biologique de la population

2.1.1. État de la collection

L'état d'une collection conditionne la possibilité ou non de réaliser les études taphonomiques et biologiques nécessaires à son analyse. Deux critères entrent en jeu, la représentation du squelette et la conservation des os. Afin d'homogénéiser ces critères voici les différents stades que nous avons utilisés.

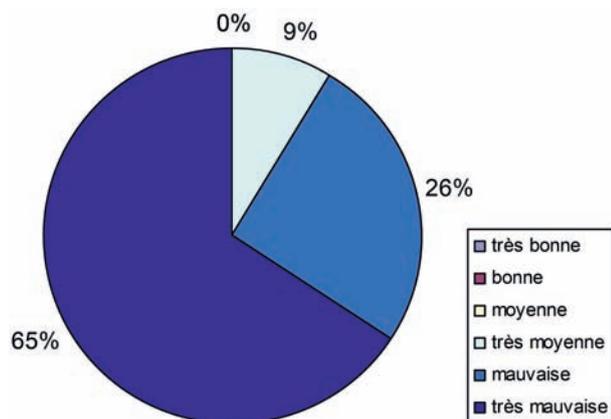


Fig. 6 – Représentation des squelettes (C. Colonna, Inrap).

- Pour la représentation du squelette :
- très bonne lorsque le squelette est entier ;
 - bonne lorsque le squelette est presque entier ;
 - moyenne lorsque le squelette est présent à plus de la moitié ;
 - très moyenne lorsque le squelette est présent à moins de la moitié .
 - mauvaise lorsque le squelette est présent au quart ;
 - très mauvaise lorsque le squelette est présent à moins du quart.

- Pour la conservation :
- bonne lorsqu'il n'y a aucune fragmentation ;
 - moyenne lorsqu'au moins la moitié des os ne sont pas fragmentés ;
 - mauvaise lorsque plus de la moitié des os est fragmentée .
 - très mauvaise lorsque tous les os sont fragmentés.

Toutes les sépultures sont intactes. Aucune lacune liée à un recouplement n'est constatée et le décapage n'a occasionné aucun dommage.

Soixante-cinq pour cent des squelettes sont présents à moins d'un quart dans la fosse et 78 % des individus présentent des ossements presque tous fragmentés (Fig. 6 et 7).

L'état très mauvais de la collection a eu une incidence sur l'étude des indices taphonomiques mais surtout sur les déterminations du sexe et de l'âge des individus.

2.1.2. Données biologiques

– Les estimations d'âge au décès

Plusieurs méthodes ont été utilisées. La méthode fondée sur l'apparition des points d'ossification du squelette (FEREMBACH *et al.* 1986) et celle fondée sur le stade d'éruption et de maturation dentaire

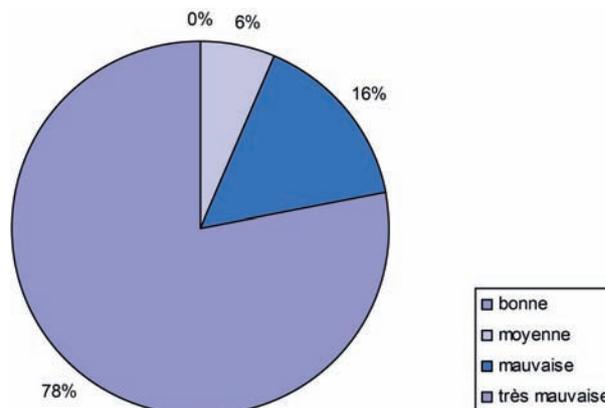


Fig. 7 – Conservation des ossements (C. Colonna, Inrap).

	adulte/grand ado	adulte
âge biologique	15	6
âge archéologique	4	0
Total	19	6

Fig. 8 – Détermination de l'âge au décès d'après les données biologiques et archéologiques (C. Colonna, Inrap).

(UBELAKER 1978) permettent de discriminer les adultes des non-adultes et de déterminer l'âge au décès des non-adultes. La méthode fondée sur les coefficients de synostose du crâne (MASSET 1982) a été utilisée pour définir l'âge au décès des individus adultes.

Parmi les 35 sépultures, seules 24 ont livré des ossements. Mais la population à étudier est composée de 25 individus car la sépulture 11 contient deux individus. Ces 25 individus sont tous considérés comme adultes. Seulement six d'entre eux ont livré les arguments ostéologiques nécessaires à ce diagnostic (crête iliaque ou extrémité sternale de la clavicule soudée). Quinze autres sont dits de “taille adulte” sans pouvoir distinguer les grands adolescents des adultes compte tenu de l'état de conservation et de représentation des squelettes (Fig. 8). Quatre autres ont seulement des fosses sépulcrales de “taille adulte” en opposition à la fosse de longueur inférieure à 1,40 m considérée comme tombes d'enfant (BARAY 2003 : 228-229). On appellera l'âge obtenu ainsi : âge archéologique, en opposition à l'âge biologique.

Par ailleurs, bien qu'il soit probable que les neuf fosses vides d'ossements qui présentent des longueurs inférieures à 1,40 m (neuf fosses sur onze) soient des sépultures d'immature, aucun argument biologique ne permet de le confirmer. En effet, le mauvais état de conservation général de l'os nous prive dans 83 % des cas, des extrémités des os longs, de la crête iliaque ou de l'extrémité sternale de la clavicule permettant la distinction entre adolescent et adulte mais également de 100 % des os de sujet immature. Une véritable étude la population de Courtempierre n'est donc pas possible.

– La détermination du sexe des individus adultes

La détermination du sexe des individus a également souffert de la mauvaise conservation des ossements et notamment des os coxaux. En effet, aucun sujet ne présente un os coxal complet (pubis, ischium et ilium) et soudé. C'est pourtant l'os le plus discriminant pour la détermination du sexe. Ceux-ci présentant une mauvaise conservation générale et un taux de fragmentation élevé, la destruction de l'os coxal était inévitable. La diagnose sexuelle a été réalisée lors du démontage des squelettes sur le terrain.

La branche ischio-pubienne étant toujours absente, seule l'observation de la grande échancrure ischiatique (forme, présence de fosse ou du tubercule, courbe unique ou double ; BRUZEK 1991) et de la surface sacro-pelvienne (relief, présence d'une gouttière ; BRUZEK, CASTEX et MAJO 1996) a été possible. Seulement deux individus (11.2 et 42) ont pu voir leur sexe déterminé par ces méthodes.

En opposition à ce “sexe biologique”, l'hypothèse d'un “sexe archéologique” a été émise pour sept autres individus. Pour ces derniers, c'est l'assemblage du mobilier archéologique associé dans la sépulture qui suggère le sexe du défunt.

Une répartition par catégories d'objets pertinente pour une nécropole du début de La Tène est opérée afin de contribuer notamment à la détermination du genre. Les éléments de parure tels que torques, bracelets/brassards, perles et bagues sont considérés comme des attributs féminins. Les armes semblent constituer une exclusivité masculine (MARION *et al.* 2009 : 120). Les fibules classées dans la catégorie des accessoires vestimentaires se trouvent associées soit à de la parure, mais parfois également à de l'armement (BARAY, CHAUME et MILLET 2007 : 217-218 et AUGIER *et al.* 2007 : 165).

On note que les éléments de parure et l'armement sont systématiquement dissociés à Courtempierre, avec trois sépultures à armes : St. 22, 41 et 43 et quatre sépultures d'individus adultes à parure : St. 29, 34, 39 et 68 (Fig. 9).

Ces considérations doivent néanmoins être tempérées, en raison des associations ponctuelles de torques, bracelets ou bagues au sein de panoplies guerrières en territoire sénon. Deux exemples de torques associés à des sépultures à armes de LT B2b sont attestés à Montbouy dans le Loiret (AUGIER *et al.* 2007 : 127) et à Barbey “le Chemin de Montereau” en Seine-et-Marne (BARAY 2003 : 319). La sépulture 1 de Cortrat, renfermait, associés à l'épée dans son fourreau, le ceinturon métallique et le fer de lance, un fragment de bracelet serpentiforme et une amulette en alliage cuivreux (AUGIER *et al.* 2007 : 123). La tombe à arme 51 de Bromeilles livre un anneau massif en alliage cuivreux interprété comme une bague (WILLAUME *et al.* 1977 : 70, pl. XIV n° 3). Un individu de sexe masculin accompagné d'un bracelet et d'un anneau en fer orné d'une spirale en alliage cuivreux est identifié au sein du silo F 4 de Bourges “Chemin de Gionne” dans le Cher (BUCHSENSCHUTZ et RALSTON 2001 : 137, fig. 94 n°s 296 et 467 ; AUGIER *et al.* 2007 : 130).

Le sexe de 9 individus sur les 25 a pu ainsi être estimé, soit seulement 33 % des adultes (Fig. 10). Les proportions d'hommes (44 %) et de femmes (56 %) ainsi obtenues ne sont pas représentatives de la population inhumée, parce qu'elles reposent statistiquement sur un NMI trop faible.

– *L'état sanitaire*

L'examen des squelettes n'a révélé aucun grand traumatisme de type fracture. En revanche, il a permis de signaler la présence d'une pathologie dégénérative sur l'individu de la sépulture 47. En effet, il faut noter la présence d'une pathologie au niveau du fémur droit. Celui-ci est déformé, hypertrophié et présente un fort épaississement de sa corticale. Il s'agit peut-être ici des signes d'une ostéomyélite ou de la maladie de Paget.

Par ailleurs, l'étude de l'état bucco-dentaire a mis en avant l'état général d'usure avancé, la présence de carie sur seulement trois individus et aucun indice de stress.

2.2. Les pratiques funéraires

2.2.1. Caractéristiques des fosses

– *La morphologie*

Les limites de toutes les fosses étaient visibles en plan. Les fosses peuvent être classées selon quatre formes distinctes (Fig. 11) : oblongue, rectangulaire aux extrémités rectilignes et aux angles arrondis, rectangulaire avec une extrémité arrondie et l'autre rectiligne ou grossièrement rectangulaire aux extrémités arrondies.

La forme quadrangulaire est majoritaire avec 23 cas (66 %) et une prédominance des occurrences présentant au moins une extrémité arrondie (16 cas) peut être mise en avant. Comme la nécropole de Gouaix (SÉGUIER *et al.* 2010 : 141-142), Courtempierre s'inscrit bien dans les tendances qu'expriment les données récentes sur l'ensemble du Bassin parisien (BARAY 2003 : 108-109).

– *Les dimensions en plan*

La longueur des fosses varie entre 0,70 m (St. 14) et 3,05 m (St. 39).

Trois classes, dont la première correspondant aux tombes d'enfant, peuvent être déterminées (Fig. 12) (BARAY 2003 : 110-111) :

- fosses courtes : de 0,70 m à 1,40 m ;
- fosses moyennes : de 1,41 m à 2,20 m ;
- fosses longues : de 2,21 m à 3,05 m.

Neuf fosses ont une longueur supérieure à 2,20 m, mais deux fosses retiennent notre attention car elles atteignent une longueur de plus de 2,50 m (St. 39 et 46). L'aménagement de la fosse 39 à l'aide de gros blocs calcaires posés de chant, essentiellement le long du bord nord et dans une moindre mesure contre la

paroi sud, pourrait expliquer sa longueur de 3,05 m. En revanche, aucune pierre de calage ne réduit l'espace intérieur de la fosse à l'est et à l'ouest, ménageant ainsi des espaces vides en amont et en aval du squelette. La fosse 46, longue de 2,50 m, contient un individu inhumé la tête à 0,50 m de la paroi est, créant ainsi un espace vide en aval du squelette.

La largeur des fosses varie entre 0,36 m (St. 23) et 1,20 m (St. 11).

Trois classes ont été distinguées (Fig. 12) :

- fosses étroites : inférieures à 0,50 m ;
- fosses moyennes : de 0,51 m à 0,90 m ;
- fosses larges : de 0,91 m à 1,20 m.

Sept fosses sont étroites, mais six d'entre elles sont également des fosses courtes (Fig. 12). Leur largeur est donc proportionnelle à leur longueur. Seule la sépulture 25 peut alors être considérée comme étroite. Mais cette dernière est très arasée et sa profondeur ne dépasse pas 0,12 m. La largeur observée n'est alors peut-être pas représentative de ce qu'elle était à l'origine. Les fosses à largeur moyenne sont les plus représentées avec 60 % des fosses.

Le graphique portant sur la combinaison longueur/largeur des fosses, représenté sous un nuage de points, met en évidence une corrélation entre ces deux facteurs. Les points s'organisent le long d'une droite ce qui traduit une progression linéaire : la longueur est proportionnelle à la largeur (Fig. 13).

Les dimensions des fosses ont alors été mises en relation avec d'autres critères telles que : la présence de mobilier et la présence d'aménagement interne (Fig. 14 et 15). Ces deux critères semblent être influencés par les dimensions de la fosse. En effet, les petites fosses sont exclusivement vides d'aménagement interne et seule une des sépultures de petite taille contient du mobilier (la sépulture 50).

– *La profondeur*

Le niveau d'inhumation varie entre 88,44 m NGF (sep 13) et 89,43 m NGF (sep 50), soit presque 1 m de variation. Cet écart important est à nuancer par la présence d'un pendage du terrain naturel du site. En effet, la partie nord-ouest a un niveau moyen équivalent à 88,9 m NGF, alors que celui du côté sud-est est de 89,43 m NGF. Ce pendage naturel de 0,70 m permet de relativiser l'écart entre la sépulture 13 au nord-est et la sépulture 50 au sud-ouest de la nécropole.

La profondeur d'enfouissement (NGF) des squelettes a été mise en relation avec la présence ou non de mobilier associé (Fig. 16). On remarque que les sépultures contenant du mobilier (en rose sur le graphique) se situent tout le long de l'axe. Du mobilier associé au squelette a donc été mis au jour quelle

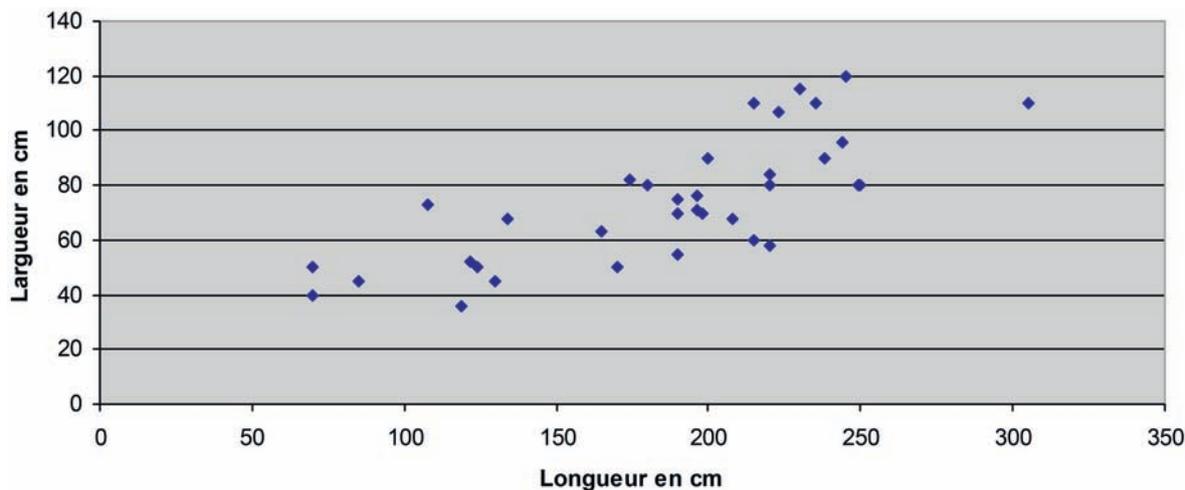


Fig. 13 – Répartition des sépultures selon les dimensions de la fosse (C. Colonna, Inrap).

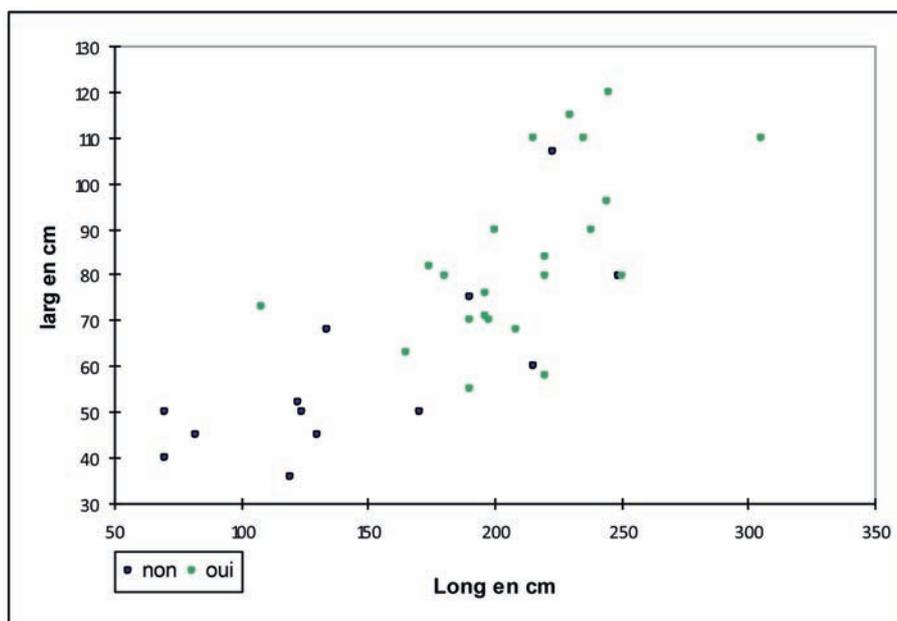


Fig. 14 – Dimensions des fosses en fonction de la présence de mobilier (C. Colonna, Inrap).

que soit la profondeur d'enfouissement de celui-ci. Alors, la profondeur des fosses ne semble pas être corrélée avec la présence de mobilier.

– Les aménagements particuliers

L'étude de l'architecture des tombes a permis de mettre en avant douze sépultures (13, 17, 20, 22, 31, 32, 39, 41, 43, 46, 47 et 67) présentant des pierres de calage ou de coffrage (Fig. 17). On peut classer les différents types d'aménagement de pierres comme suit (BARAY 2003 :120-127) :

– type 1 : pierre de calage longitudinal et/ou latéral ;

- type 2 : bloc localisé sur une ou plusieurs parties du squelette ;
- type 3 : association type 1 et 2 ;
- type 4 : coffrage complet ;
- type 5 : blocage de blocs volumineux ou très volumineux au-dessus du squelette ;
- type 6 : pierres éparses autour du squelette ou dans le remplissage.

Les types 1, 2 et 3 correspondent à plusieurs systèmes de calage de planches en bois. Le type 5 correspond à la couverture des coffres en bois.

Ces différents types d'aménagement de pierres ont été reconnus dans les tombes du Bassin parisien, tous

groupes chronologiques de l'âge du Fer confondus (BARAY 2003 : 120-127). Et ici, ces sépultures appartiennent à trois différents groupes de datation. On peut alors voir une continuité dans la pratique de caler des planches ou des coffres à l'aide de pierres.

Il faut également noter la présence d'une banquette longitudinale dans la sépulture 32, le long de la paroi nord-ouest. Elle est creusée dans le substrat encaissant. Elle mesure 0,15 m de largeur et elle se situe 0,24 m au-dessus du fond de fosse. Elle est irrégulière mais

parallèle au plan de la fosse. Par ailleurs, la décomposition en espace vide et la présence d'un coffre en bois ont été démontrées pour cette sépulture. On peut alors penser, que cette banquette a servi à reposer un couvercle ou qu'elle a facilité l'installation du contenant rigide en matière périssable.

Par ailleurs, lorsque l'on compare les sépultures longues (11, 13, 20, 32, 39, 46, 47 et 67) et larges (11, 13, 32, 39, 43 et 67) aux sépultures contenant un aménagement de pierre (de type 1, 2, 3, 4 et 5), on

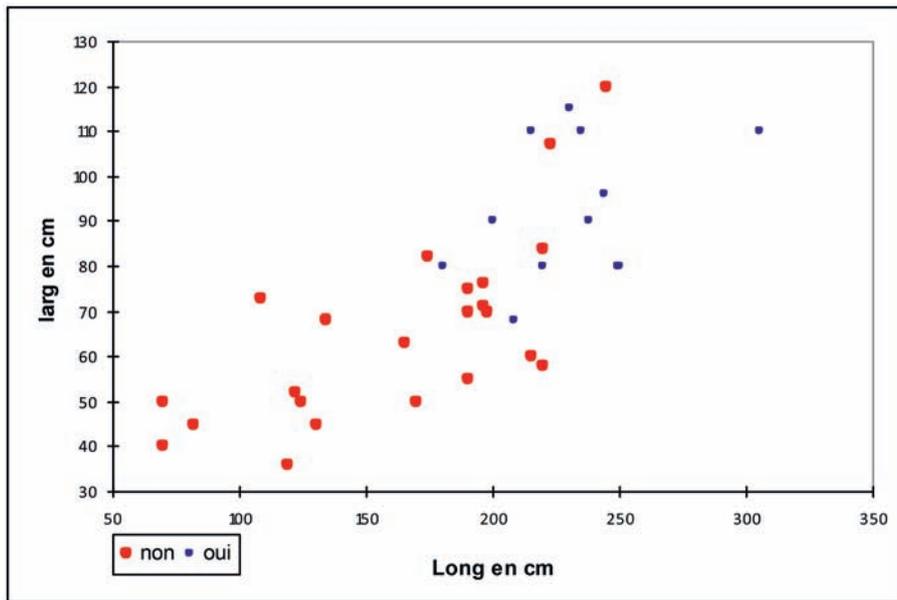


Fig. 15 – Dimensions des fosses comparées à la présence d'aménagement interne (C. Colonna, Inrap).

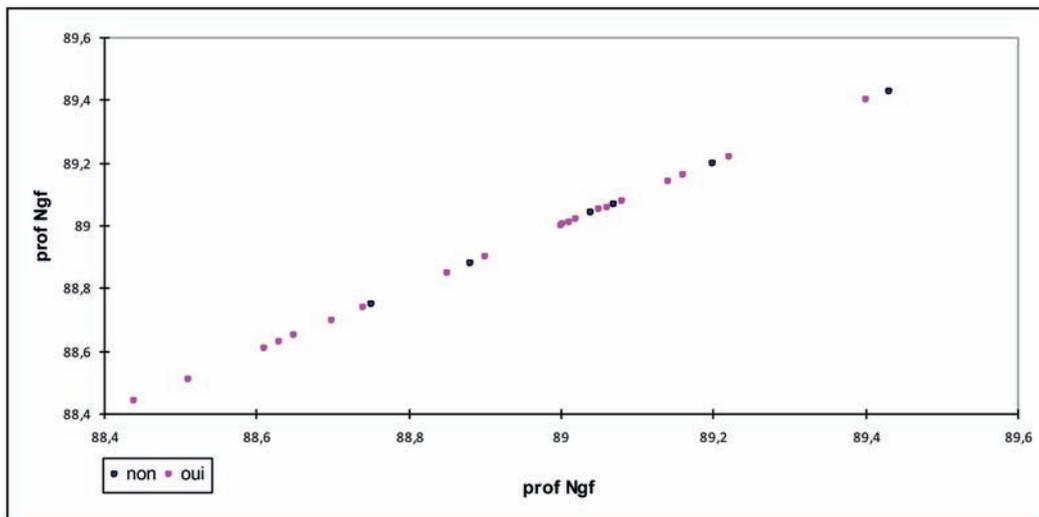


Fig. 16 – Profondeur des fosses et présence de mobilier (C. Colonna, Inrap).

	type 1	type 2	type 3	type 4	type 5	type 6
numéro sépulture	13, 17, 20, 31, 32, 46, 67		39	47	22	41, 43

Fig. 17 – Type d'aménagement des pierres dans les tombes (C. Colonna, Inrap).

constate que la grande taille des sépultures s'explique quasiment à chaque fois par la présence d'un aménagement en pierre (Fig. 18).

2.2.2. Attitude des corps

Mis à part un cas supposé d'inhumation sur le flanc droit (sépulture 55), tous les autres individus sont inhumés en décubitus.

La mauvaise représentation des squelettes ne nous a permis d'observer la position des membres supérieurs que de 13 individus sur 26 (Fig. 19). Quatre positions différentes ont été reconnues, mais la quasi-totalité des individus ont des membres supérieurs en position basse. Seul un individu de la sépulture 67 présente une position haute.

Pour douze individus, la mauvaise représentation des squelettes a empêché d'observer la position des membres inférieurs. Quatre positions ont été notées : les membres inférieurs sont quasiment exclusivement en extension car seuls ceux de l'individu de la sépulture 55 sont fléchis (Fig. 20).

Sépulture	longue	large	pierres de calage
11	X	X	
13	X	X	X
20	X		X
31			X
32	X	X	X
39	X	X	X
43		X	
46	X		X
47	X		X
67	X	X	X

Fig. 18 – Comparaison taille de la fosse/présence de pierres de calage (C. Colonna, Inrap).

Dans cette nécropole, la position générale des individus est donc caractérisée par un dépôt en décubitus dorsal, les membres supérieurs en position basse et les membres inférieurs en extension. D'après L. Baray (2003 : 61-62), il est difficile de distinguer manipulation volontaire ou involontaire des vivants et/ou phénomènes taphonomiques. Néanmoins, des cas de répétition du même geste, dans un même groupe de tombes, permettent d'envisager une intervention volontaire des vivants.

2.2.3. Mode d'inhumation des individus

L'étude des modes de dépôt des individus présents dans la nécropole s'est effectuée en plusieurs étapes.

Tout d'abord, il a été question de définir l'espace de décomposition des sujets. L'observation des phénomènes taphonomiques permet d'appréhender le processus de décomposition des cadavres et donc les modalités d'inhumation des défunts. La sortie de certaines pièces osseuses du volume initial du corps (clavicule), la mise à plat de certains volumes (pelvien et scapulaire) et la dislocation de certaines articulations, sont les caractéristiques d'une décomposition en espace vide (DUDAY *et al.* 1990). En revanche, le maintien du volume corporel et des connexions, et la présence de pièces osseuses en équilibre instable, caractérisent une décomposition en espace colmaté.

Ensuite, lorsqu'une décomposition en espace vide était démontrée, il a été question de mettre en évidence la présence et le type de contenant dans lequel l'individu a été inhumé. Dans plusieurs cas, la présence d'indices directs tels que la présence de pierres de calage ou de banquettes, nous a permis de reconnaître clairement le contenant du corps. Pour les autres sépultures, seules l'analyse des indices tapho-

	les deux en extension de long du corps	le droit en flexion (>90°) et le gauche en extension	le droit en extension et le gauche en flexion (>90°)	Les deux en flexion (<90°)	total
Nb d'individu	6	4	2	1	13
%	46 %	31 %	15 %	8 %	100 %

Fig. 19 – Les positions des membres supérieurs (C. Colonna, Inrap).

	En extension et parallèle	en extension, genoux et chevilles convergents	en extension, genoux convergents mais chevilles écartées	En flexion et parallèle	total
Nb d'individu	4	7	3	1	15
%	27 %	47 %	20 %	7 %	100 %

Fig. 20 – Les positions des membres inférieurs (C. Colonna, Inrap).

vide	vide ?	différé	différé ?	colmaté	colmaté ?	indéterminé
8	3	3	0	0	0	11
11		3		0		11

Fig. 21 – Espace de décomposition (C. Colonna, Inrap).

	Type de contenant			Type d'enveloppe souple	
	Coffre	Couvercle	Indéterminé	Vêtement	Linceul
Nb de sépultures	5	6	3	10	10

Fig. 22 – Répartition des sépultures par type de contenant et type d'enveloppe souple (C. Colonna, Inrap).

nomiques et la présence d'effets de délimitation linéaire ou de contrainte bilatérale ont permis de caractériser le contenant.

Enfin, un dépôt en contenant rigide n'excluant pas la présence d'une enveloppe souple autour du corps, nous avons tenté de reconnaître les indices permettant d'en supposer la présence et d'en définir la nature. Ces indices peuvent être des contraintes ou des effets de paroi visibles sur des ossements à distance des bords de la fosse ou des parois du contenant.

Les sépultures sont primaires et individuelles. Seule la sépulture 11 peut être double. Mais il semblerait qu'il s'agit plutôt d'une sépulture individuelle ouverte pour y déposer plus tard un deuxième individu.

L'étude des modes d'inhumation a été fortement limitée par le mauvais état général du corpus. Sur les 35 sépultures et les 25 individus présents, 11 ont subi une trop forte dégradation et leur état n'a pas permis d'observer les processus taphonomiques permettant de déterminer leur mode d'inhumation. Celui-ci n'a donc pu être défini que pour quatorze individus.

– Les espaces de décomposition

Pour 44 % des sépultures, l'espace de décomposition est indéterminé. 36 % des individus présentent les caractéristiques d'une décomposition en espace vide (Fig. 21). Un colmatage différé a été attribué aux sépultures pour lesquelles les indices taphonomiques correspondaient à un espace vide mais sans déplacement hors du volume initial du corps. On peut alors dire que 100 % des individus dont l'espace de décomposition a pu être défini, se sont décomposés en espace vide au sens large.

– Les contenants

Quatorze individus se sont décomposés en espace vide (vide + différé). Celui-ci a été créé par un

contenant rigide en matière périssable de type coffre en bois pour cinq inhumations (45 %). Pour six autres (55 %), les fosses semblent avoir été fermées par un couvercle en bois. Et pour les trois dernières, il a été impossible de déterminer le type contenant (Fig. 22).

La reconnaissance d'enveloppe souple autour du corps, de type linceul ou vêtement, est difficile. La mauvaise conservation de la matière osseuse, limitant l'analyse taphonomique, a été compensée par la présence d'une grande quantité de mobilier associé aux inhumations.

Les six sépultures contenant un équipement militaire (22, 41, 43) ou des éléments de parure (29, 39 et 34) ont été considérées comme étant des "sépultures habillées". De plus, la présence de fibule en position de port suggère une enveloppe souple de type vêtement. Quatre sépultures ont alors également été considérées comme des sépultures habillées (31, 42, 47 et 54).

L'hypothèse de la présence d'un linceul peut être avancée pour dix sépultures dont les fibules ne sont pas en position de port. Pour la sépulture 67, en plus de la fibule, les effets de contraintes visibles au niveau de membres inférieurs et supérieurs, viennent confirmer cette hypothèse. Il en est de même pour la sépulture 32, mais seuls les membres inférieurs présentent une contrainte.

Sur les 25 individus présents, les linceuls et les vêtements sont présents à proportion égale.

Il faut remarquer la forte homogénéité de la position générale et le mode de dépôt des individus de cette nécropole. Aucune distinction chronologique n'est apparue. Au contraire, les vivants semblent respecter la même norme pendant toute la durée d'occupation de cette nécropole. Dans le Bassin parisien durant le second âge du Fer, les corps sont déposés de façon prédominante en décubitus dorsal, les bras et avant-bras en extension le long du corps. Et l'inhumation en espace vide paraît être l'un des traits caractéristiques de cette période, avec une prépondérance de l'usage des coffres en bois ou des troncs évidés (BARAY 2003 : 56-57).

3. ÉTUDE DU MOBILIER DE LA NÉCROPOLE

Le corpus se présente dans un état de conservation variable. L'*instrumentum* de la nécropole compte 225 restes pour un nombre minimum de 53 individus (Fig. 23). Ils se répartissent en onze objets en alliage cuivreux, deux en matière organique fossilisée et trois en verre qui sont assez bien conservés. Les objets en fer, les plus nombreux avec 37 individus sont souvent fragmentés et peu lisibles.

	Fer	alliage cuivreux	MOF	verre	total
Fibule	23	1			24
Bracelet	2	1			3
Brassard			2		2
Bague		1			1
Perle		1 ?		3	3
Pendeloque	1	4			5
Torque		1			1
Épée dans fourreau	3				3
Bouclier	1				1
Ceinturon	3				3
Fer de lance/javelot	3				3
Anneau	3				3
Divers, indéterminé	1				1
Total	40	8	2	3	53

Fig. 23 – Répartition du mobilier de la nécropole par matériaux exprimés en nombre de reste et en nombre minimum d'individus (D. Lusson, Inrap).

L'ensemble du corpus n'a malheureusement pas été radiographié/nettoyé dans son intégralité. Le choix d'une restauration du mobilier de certaines sépultures a été opéré en vue de l'exposition sur les découvertes liées au tracé de l'autoroute A19. Certaines descriptions de fibules sont réalisées d'après l'observation des clichés réalisés *in situ* après dégagement à la fouille et à l'aide des fragments conservés.

Les dessins d'objets sont présentés par faits à l'échelle un tiers pour l'armement et un demi pour les autres types de mobilier. Ils sont pour partie réalisés à l'aide de radiographie, en particulier pour les épées dans les fourreaux.

La présentation du mobilier est proposée par grandes catégories fonctionnelles, puis par contextes. L'armement et les éléments associés comptabilisent trois épées dans leurs fourreaux, trois systèmes de suspension, un bouclier, un javelot et deux fers de lance. La parure rassemble trois perles, une bague, trois bracelets, deux brassards et un torque. Les accessoires vestimentaires sont représentés par 24 fibules. Quatre éléments n'ont pu être attribués à l'une des catégories fonctionnelles.

Vingt-deux sépultures ont livré du mobilier métallique, fer et alliage cuivreux, des éléments en matière organique fossilisée et en verre (Fig. 24). L'enclos 53 a livré un probable clou de ferrure. Le mobilier métallique issu des sépultures est exclusivement en position

St	accessoire vestimentaire	parure				armement			
	Fibule	Bracelet/brassard	Bague	Perle/pendant	Torque	Épée dans fourreau	Bouclier	Ceinturon	Fer de lance/javelot
11	3								
13	1								
18	1								
22						1		3 anneaux	1
26	1								
28	1								
29		1			1				
31	1								
32	1								
34		1							
35	1								
39	3	2	1	5					
41						1		1 chaîne	1
42	2								
43	1					1	1	1 chaîne	1
46	1								
47	1								
49	1								
50	1			5					
54	1								
67	2								
68	1	1							
Total	24	5	1	10	1	3	1	3	3

Fig. 24 – Effectifs par catégories de mobilier (D. Lusson, Inrap).

de dépôt accompagnant le défunt. À l'inverse, la céramique est présente dans les comblements des sépultures 26 et 35 ainsi qu'au sein de l'enclos 30, mais non au titre de dépôt.

3.1. L'armement

3.1.1. Épées et fourreaux

Trois épées sont déposées dans leurs fourreaux au sein des tombes 22, 41 et 43 (Pl. 10, 30 et 33). La classification typologique en fonction des caractéristiques de la boulerolle est principalement réalisée à partir des travaux de J.-J. Charpy sur le matériel de la région champenoise et de Th. Lejars sur les fourreaux de Gournay-sur-Aronde (CHARPY 1987 ; LEJARS 1994). Cette classification permet de déterminer deux groupes pour les fourreaux de la nécropole de Courtempière : ceux à boulerolle circulaire ajourée et ceux à boulerolle courte, fine et faibles ajours.

L'épée de la sépulture 41 est ployée dans son fourreau. Les trois épées sont déposées à droite du corps, la soie au niveau du bassin pour les inhumations 22 et 41 et le long du thorax pour la sépulture 43. Le fourreau de la sépulture 22 présente des traces organiques de tissu. Les décors probables des fourreaux n'ont malheureusement pas été mis en évidence, ni au moment des radiographies, ni à l'occasion de la restauration (information du laboratoire *Conservare* de Compiègne).

– Fourreaux à boulerolle circulaire ajourée

– L'épée et le fourreau de la sépulture 22

C'est une épée en fer dans son fourreau en fer (Pl. 10, n^{os} 22-2). La soie, longue de 73 mm, est de section rectangulaire de 12 par 5 mm. L'entrée du fourreau est légèrement bombée et mesure 9 mm. Elle correspond au type 1 défini par Th. Lejars (1994 : 31). Le pontet est à passant long de 32 mm et de faible largeur (6 mm) ce qui renvoie au type 1 de Th. Lejars. Les plaques du fourreau sont assemblées avec un recouvrement du revers sur l'avant par des gouttières étroites (environ 3 mm). La boulerolle est de type circulaire ajouré. Elle est maintenue sur les plaques du fourreau à l'aide d'une entretoise à barrette étroite de 4 à 5 mm sur le revers et de boutons de rabat sur l'avant. L'extrémité de la boulerolle mesure 48 mm de long et la position des globules place cet exemplaire parmi le type 2 de J.-J. Charpy ou variante 2 de Th. Lejars, tandis que la faible longueur de la boulerolle incite à placer cet exemplaire au sein du type 1 ou variante A, soit parmi les boulerolles de constructions primitives. Quoi qu'il en soit, la morphologie générale de la boulerolle permet de la classer parmi

les fourreaux à boulerolle circulaire ajourée, vraisemblablement à LT B2b, soit le premier quart du III^e s. av. J.-C. (LEJARS 1994 : 20-21).

Trois rivets en fer (n^{os} 22-7, 22-8 et 22-10), un fragment de tôle en fer d'environ 10 mm d'épaisseur (n^o 22-9) et un fragment de tige de section non connue (n^o 22-11) sont situés à proximité de la soie de l'épée. Ces éléments sont probablement constitutifs de la poignée de l'épée.

– L'épée et le fourreau de la sépulture 41

L'épée de la sépulture 41 est ployée dans son fourreau suivant un angle d'environ 90° (Pl. 30, n^o 41-2). La soie est de section rectangulaire de 11 par 5 mm, d'une longueur de 128 mm. L'entrée du fourreau, haute de 16 mm, est campaniforme. Elle appartient au type 2 de Th. Lejars (1994 : 31). Les plaques du fourreau sont assemblées avec un recouvrement du revers sur l'avant par des gouttières larges (environ 5 mm). Le pontet, placé sur la face postérieure et assurant la liaison avec le ceinturon, est du type 2 à attaches volumineuses de 24 mm de diamètre et passant court de 16 mm de long par 10 de large. Un rivet à tête circulaire subsiste près de l'entrée du fourreau et pourrait témoigner de la présence d'une frette ou agrafe de renfort. La boulerolle est de type circulaire ajourée. Elle est maintenue sur les plaques du fourreau à l'aide d'une agrafe de 10 mm d'épaisseur et de rabats circulaires. La longueur de l'extrémité de la boulerolle est de 48 mm. Sa morphologie et ses dimensions permettent de la classer au sein du type 1, variante B de Th. Lejars (1994 : 20-21). Ce sont les premières épées présentes dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde. Les différents éléments observés permettent une attribution chronologique à LT B2/C1, soit vers la fin du IV^e et le début du III^e s. av. J.-C.

Neuf rivets en fer sont à associer à la soie de l'épée (objets n^{os} 41-4, 41-5, 41-6, 41-7, 41-8, 41-9, 41-10, 41-13, 41-14). Le numéro 41-9 n'a pas été retrouvé au sein du mobilier étudié. Lors de la fouille, ces rivets étaient disposés soit à l'unité, soit associés par deux pour les numéros 41-5 / 41-13 et 41-6 / 41-10 positionnés en haut et en bas de la soie. L'écartement constant entre les deux têtes de rivets associés est de l'ordre de 12 mm (Pl. 30).

Le ploiement de l'épée 41-2 dans son fourreau apparaît comme volontaire. Ce geste est également attesté sur le fourreau et l'épée de la sépulture 4 de Bromeilles dans le Loiret datée LT B2b et située à 10 km de Courtempière (WILLAUME *et al.* 1977 : pl. VI ; AUGIER *et al.* 2007 : 121, fig. 2). Sur la commune de Treilles-en-Gâtinais localisée à environ 4 km, un diagnostic archéologique mené au lieu-dit "le Moulin à Vent" a permis la mise au jour d'un ensemble funéraire contemporain de la nécropole de Courtempière. Cet ensemble a livré deux sépultures avec des fers de lance délibérément ployés. Par

ailleurs, l'épée de la sépulture 502 est en partie sortie de son fourreau et déposée à côté du défunt (CUNAUULT 2007 : 31; CUNAUULT 2006 : 18, fig. 13, St. 501 et St. 502). Les pratiques de mutilation de l'armement sont particulièrement bien documentées en contexte de sanctuaire et pour des périodes plus récentes en France septentrionale (RAPIN 1993 : 291-292). Ce phénomène, s'il est attesté au sein des nécropoles depuis le premier âge du Fer, s'applique surtout dans le cadre de rituels d'incinération du mort (BARAY 1991 : 254; LEJARS 1994 : 113; RAPIN 1993 : 295). Toutefois, des parallèles peuvent être établis dans le courant de LT B2 avec la tombe 1 de Liry en Champagne ou bien avec les Sénons et Boïens d'Italie puisque les nécropoles de Camerano et Numana (prov. d'Ancône) et Monte Bibele (prov. de Bologne) ont livré de l'armement laténien mutilé d'inhumations de la fin du IV^e et du début du III^e s. av. J.-C. (LEJARS 1994 : 113 et 126; RAPIN 1993 : 295). Cette forme de consécration des armes qui n'est jamais une pratique exclusive s'explique difficilement. Est-ce lié au statut de l'individu ? Aux circonstances de sa mort (LEJARS 1994 : 116) ?

– *Fourreaux à bouterolle courte, fine et faibles ajours*

– *L'épée et le fourreau de la sépulture 43*

La soie de l'épée 43-2 est de section rectangulaire de 13 par 7 mm et longue de 60 mm (Pl. 33). L'entrée du fourreau, haute de 10 mm, est du type subtriangulaire défini par De Navarro ou 4 de Th. Lejars (1994 : 31). Le pontet est du type 1 de Th. Lejars à passant long de 14 mm par 4 mm de large (LEJARS 1994 : 30). La bouterolle est de type faiblement ajourée et fine. L'ajour est masqué par la corrosion. La bouterolle est maintenue sur les plaques du fourreau à l'aide d'une entretoise étroite de 3 mm à rabats sur l'avant. Les plaques du fourreau sont assemblées avec un recouvrement de l'avant sur le revers à l'aide de gouttières larges (environ 4 mm). Ces dernières sont décorées d'une succession de globules également repris le long de la nervure centrale. Ce motif évoque une couture à bourrelets sur cuir (information D. Henry, spécialiste des tissus, Université François Rabelais de Tours). L'épée et le fourreau de la tombe 43 de Courtempierre ne trouvent pas de parallèle strict. Leurs caractéristiques permettent toutefois de les rapprocher du groupe 4 défini par Th. Lejars par le profil général gracile de la bouterolle avec renflements peu marqués, soit à la fin de LT C1, soit vers le dernier quart du III^e s. av. J.-C.

Le mobilier d'accompagnement (*umbo* bivalve, chaîne de suspension à maillons torsadés, fer de lance) est quant à lui bien calé chronologiquement à la fin de LT B2, vers le milieu et le troisième quart du III^e s. av. J.-C.

L'épée dans son fourreau de la sépulture 43 est à associer à huit rivets disposés de part et d'autre de la soie (fourreau n^{os} 43-14, 43-2 et 43-22, rivets de pommeau n^{os} 43-12, 43-13, 43-21, 43-20, 43-25, 43-27, 43-28 et 43-29). À l'exception du rivet n^o 12, ce sont des rivets à tête hémisphérique creuse d'environ 12 à 13 mm de diamètre. La longueur maximale observée est de 20 mm. Le rivet 12 est à tête plate avec décor de cercles concentriques. Deux petites lamelles de 1 mm d'épaisseur sont également situées au niveau de la soie (n^{os} 26 et 30). Leur fonction est peut-être à mettre en rapport avec la poignée de l'épée pour des réparations ?

Enfin, le rivet n^o 34 situé à la tête du défunt n'a pas été retrouvé et deux rivets ont été numérotés au moment de l'étude du mobilier et ne sont pas positionnés au sein de la sépulture : 35 et 36. Le n^o 35 a un décor de cercles concentriques identiques au n^o 12. Le n^o 36 est à tête hémisphérique creuse de 12 mm.

3.1.2. Les ceinturons

Trois systèmes de suspension d'épée ont été identifiés au sein de la nécropole. Il s'agit de deux chaînes et d'un système à anneaux et courroies de cuir issus des sépultures 22, 41 et 43 (Pl. 10, 30 et 34).

– *Le ceinturon de la sépulture 22*

Trois anneaux en fer sont disposés au-dessus du bassin, dans le même alignement que la soie de l'épée 22 (n^{os} 3, 4 et 6). Cette position indique certainement un baudrier porté par le défunt au moment du dépôt. Ce sont des anneaux fermés à la section circulaire de 3 mm pour les exemplaires n^{os} 3 et 4.

La section est en revanche rectangulaire de 2 par 4 mm pour l'anneau n^o 6. Les diamètres se situent entre 40 et 45 mm. Les éléments reconnus ici sont comparables au type 2 défini par L. Baray (1991 : 243-244). Ce type est attribué à la fin du IV^e s. et au début du III^e s. av. J.-C. dans le Sénonais, à l'exception de l'exemplaire de la sépulture 27 de Gravon, "le Chemin de l'Écluse", daté du second quart du III^e s. av. J.-C. en raison de son association avec une fibule en fer à long pied reposant sur l'arc (BARAY 1991 : 244).

– *Le ceinturon de la sépulture 41* (Pl. 30)

C'est une chaîne de suspension métallique en fer complète à barres torsadées de section carrée alternant avec des anneaux d'articulation de section circulaire (n^o 3). Les segments mesurent entre 840 et 920 mm de long et les anneaux traversent les extrémités de

chaque barre torsée. Le diamètre des maillons est de 32 mm environ. Leur section circulaire mesure environ 4 mm. La partie courte de la chaîne mesure 68 mm et est munie d'un crochet bouleté et d'un anneau d'articulation à l'autre extrémité. La partie longue est terminée par un anneau et de l'autre côté par un maillon pincé de 76 mm formant un double anneau. A. Rapin précise que le crochet présent sur l'élément court est un critère d'identification pour les premières chaînes de suspension (RAPIN et ZURFLUH 1998 : 52, fig. 9). Des exemplaires comparables proviennent de la sépulture 32 de Gravon, “le Chemin-de-l'Écluse” en Seine-et-Marne (BARAY 1991 : fig. 30), d'une sépulture sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés, “la Varenne” et au sein de la sépulture 17 de Normandie, “la Tempête” (Marne). Pour ce dernier cas, la chaîne est associée à un *umbo* bivalve, ce qui permet une attribution chronologique dans le premier quart du III^e s. av. J.-C. (BARAY 1991 : 244; RAPIN 1999 : fig. 9).

– *Le ceinturon de la sépulture 43* (Pl. 34)

La chaîne métallique en fer de la sépulture 43 est complète, à maillons longs torsadés à 180° (n^{os} 2 et 3). La partie longue est constituée de six maillons longs et un anneau d'articulation. Les segments mesurent entre 44 et 60 mm. La partie courte en deux maillons longs est munie d'un crochet bouleté et d'un anneau d'articulation à l'autre extrémité. Les tombes 4 et 7 de Bromeilles, “Mainville” (Loiret) ont livré des chaînes comparables, en association avec une épée dans son fourreau à bouterolle ajourée, un fer de lance et un *umbo* bivalve de type rectangulaire pour la dernière. À Cortrat (Loiret), la tombe 8 offre également un exemplaire similaire attribué à la fin du IV^e-premier quart du III^e s. av. J.-C. (RAPIN et ZURFLUH 1998 : 52, fig. 9). L'exemplaire de Villeneuve-la-Guyard, “Prépoux” (Yonne), sépulture 12, associe une épée, un fer de lance, une épée dans son fourreau et un *umbo* bivalve rectangulaire à la chaîne de suspension (BARAY 1991 : 244, fig. 32, n^o 5). Tous ces éléments convergent vers une datation de la fin du IV^e-premier quart du III^e s. av. J.-C.

3.1.3. Éléments métalliques de bouclier

Seule la sépulture 43 a livré les garnitures métalliques d'un bouclier (Pl. 34 : *umbo*, n^{os} 43-9 et 43-10, orle, n^o 43-16 et appliques, n^{os} 43-5, 43-6, 43-7, 43-8, 43-11, 43-31, 43-32 et 43-33).

L'*umbo* est composé de deux coques convexes en fer munies de deux rivets de fixation à tête convexe. C'est un *umbo* bivalve de type quadrangulaire bien connu par des exemples datés de l'articulation entre le IV^e et le III^e s. av. J.-C. grâce à des associations de

mobilier notamment en Champagne à Écurey-le-Repos, “Crayon, sépultures” 1 et 3, à Normandie, “la Tempête” et à Morains, “les Terres Rouges” (BARAY 1991 : 246-247). Des exemplaires d'*umbo* de même type géographiquement plus proches sont également connus à Bromeilles, “Mainville” au sein des sépultures 7 et 13 et à Villeneuve-la-Guyard, “Prépoux” sépulture 12 (WILLAUME *et al.* 1977 : pl. VII, n^o 2; BARAY 1991 : 246, fig. 32, n^{os} 1 et 2).

Trois fragments en forme de gouttière en fer sont identifiés en partie inférieure de la sépulture (objet n^o 43-16). Il s'agit d'éléments de renfort et/ou protection des bords du bouclier en bois épousant la partie inférieure et conservés sur près de 500 mm. L'écartement de l'orle suggère une épaisseur de 3 à 4 mm au bord du bouclier. Si la forme générale du bouclier n'est pas connue, les positions de l'*umbo* et des fragments d'orle en partie inférieure permettent de restituer une longueur minimale de 1400 mm en supposant qu'il soit symétrique (Pl. 34).

Plusieurs tôles retrouvées au-dessus du squelette présentent des caractéristiques communes (objets 5 à 8, 11, et 31 à 33). Ces tôles de fer désignées comme des lamelles au moment de la fouille sont des bandes de forme rectangulaire légèrement bombées dans la largeur. Les angles sont légèrement arrondis et la longueur d'une lamelle complète est comprise entre 92 et 110 mm pour une largeur constante d'environ 14 mm et une épaisseur de 0,5 mm. Plusieurs exemplaires présentent des rivets encore en place ou des trous de passage pour ces derniers non conservés : au niveau des extrémités (objets 6, 8 et 18) ou de manière plus centrale (objets 7-32). Une barrette en fer est parfois associée à la lamelle (objets 5, 18, et 6 + 33). Un rivet au crochet conservé situé sur l'objet 5 permet de restituer un support d'environ 4 cm d'épaisseur. Ces éléments sont interprétés comme appliques sur le bouclier. Cette hypothèse nous apparaît pertinente pour plusieurs raisons. Premièrement, les altitudes des lamelles sont situées environ 100 à 400 mm plus haut que les os du squelette. Deuxièmement, en plan, l'ensemble des lamelles sont réparties au sein de l'espace supposé occupé par le bouclier d'après les fragments d'orle, à savoir environ 700 mm de part et d'autre de l'*umbo*. Enfin, l'épaisseur relevée entre la tête des rivets de lamelles correspond à celle suggérée par les fragments d'orle de bouclier, c'est-à-dire entre 3 et 4 mm. Les parallèles sont toutefois malaisés car ce type de mobilier n'est jamais identifié dans les tombes à notre connaissance. En revanche, au sein du mobilier métallique du “Mont-Auxois” à Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or), S. Sievers décrit une série de “feuillards” comparables à nos “lamelles” et interprétés comme des appliques de boucliers (SIEVERS 2001 : 146-147, pl. 46).

Les armes défensives sont rares et le bouclier de la tombe 43 constitue le sixième exemplaire connu en

contexte funéraire pour le Berry et l'Orléanais aux IV^e et III^e s. av. J.-C. (AUGIER *et al.* 2007 : 120).

3.1.4. Les lances et javelots

Trois fers de lance ou javelot proviennent des sépultures ayant par ailleurs livré des épées : St. 22, St. 41 et St. 43 (Pl. 10, 30 et 34). Les armes d'hast présentent des sections nervurées caractéristiques des fers de lance considérés comme arme d'estoc (RAPIN 1999 : 48). Les talons d'armes d'hast sont absents des contextes de la nécropole de Courtempierre.

– *Le fer de javelot de la sépulture 22*

Le fer était positionné verticalement, pointe en bas à proximité du crâne du défunt (Pl. 9 : 22-1). Un rivet maintenait la hampe. La section lenticulaire permet d'identifier une pointe de javelot, arme destinée au jet (RAPIN 1999 : 48). Les caractéristiques de cet objet ne permettent pas d'attribution chronologique.

– *La pointe de lance de la sépulture 41*

La pointe de lance en fer de la sépulture 41 est à section nervurée (Pl. 30, 41-2). Un seul clou subsiste à la base de la douille du fer. L'empennage est de forme convexe à carène moyenne selon le classement d'André Rapin (RAPIN et BRUNAU 1988 : fig. 49, n° 2), ce qui permet de l'attribuer au type Ia. Cette forme perdure tout au long des trois premiers quarts du III^e s. av. J.-C. selon la typologie établie à Gournay (RAPIN et BRUNAU 1988 : fig. 66).

– *La pointe de lance de la sépulture 43*

La sépulture 43 a également livré une pointe de lance à section nervurée en fer (Pl. 34, 43-1). Un rivet traversant maintenait la hampe dans la douille du fer. L'empennage est de forme convexe à carène moyenne selon le classement d'A. Rapin (RAPIN et BRUNAU 1988 : fig. 49, n° 2), ce qui permet de l'attribuer au type Ia. Cette forme perdure tout au long des trois premiers quarts du III^e s. av. J.-C. selon la typologie établie à Gournay (RAPIN et BRUNAU 1988 : fig. 66).

3.2. La parure

En dehors des perles ou pendeloques pour lesquelles nous n'avons pas de certitude, toutes les parures sont

portées par le défunt au moment du dépôt. Les bracelets et/ou brassards sont portés au bras gauche, tout comme la bague de la sépulture 39 à la main gauche.

3.2.1. Les perles et pendeloques

Dix éléments peuvent être considérés comme perle ou pendeloque. Trois sont en verre, un anneau est en fer et les autres sont des anneaux en alliage cuivreux.

– *La perle de la sépulture 39* (Pl. 28)

La sépulture 39 a livré une perle en verre bleu translucide (n° 39-9). Sa situation par rapport au squelette indique probablement un bracelet sous la forme d'un lien en matériau périssable sur lequel pouvait être enfilée la perle de verre. Deux perles en verre bleu proviennent de la sépulture 51 datée de La Tène B1b/B2 grâce à la présence de torques, de deux fibules de type Münsingen et trois autres de type Duchcov (FRÉNÉE et MILLET 2009 : 168). Toutefois, ce type de perle se retrouve dans des contextes allant du Hallstatt D à La Tène D (TILLIARD 1989 : 140). Cette sépulture a par ailleurs livré trois fibules attribuées à La Tène B2b. Les comparaisons se font avec la nécropole de Courtenay dans le Loiret (FRÉNÉE et MILLET 2009 : 160, pl. 2). La présence de perles en verre est peu répandue en France centrale pour les IV^e et III^e s. av. J.-C. (AUGIER *et al.* 2007 : 130).

– *Les perles de la sépulture 50, n°s 4 et 5* (Pl. 38)

Deux perles en verre bleu translucide de section en D de 2,5 par 2 mm sont déposées au sein de la sépulture présumée 50 (objets n°s 50-4 et 50-5). Ces deux perles étaient réunies, probablement au moyen d'un lien en matériau périssable, avec un anneau en fer et deux anneaux en alliage cuivreux interprétés comme des pendeloques de bracelet ou collier (n°s 2 et 3). Une fibule de type indéterminé complète cet ensemble (n° 50-1). Les perles en verre peuvent être rapprochées de l'exemplaire découvert au sein de la tombe 39 accompagnée de fibules datées de LT B2/C1, mais les mêmes remarques sont valables concernant la datation large de ces perles.

– *Les pendeloques de la sépulture 39* (Pl. 28)

Les anneaux en alliage base cuivre n°s 39-7, 39-8 et 39-11 sont associés avec les bracelets en matière organique fossilisée eux-mêmes portés au bras gauche du défunt. Cette position invite à une interprétation

comme pendeloques retenues par des liens en matériau périssable.

Une pièce en alliage cuivreux était située au-dessus du squelette, peut-être sur un coffrage ou au sein du comblement, contrairement aux autres objets clairement déposés avec le défunt et localisés plutôt sur le fond de la fosse sépulcrale (n° 39-1). C'est un élément sphérique creux ouvert sur deux côtés. Le diamètre de la sphère trapue est de 24 par 20 mm et l'épaisseur de la tôle est d'environ 1 mm. Les ouvertures sont soulignées par un bourrelet de 2 mm. L'ensemble présente un aspect très altéré et la panse est percée. Les ouvertures latérales permettaient peut-être d'enfiler la sphère comme une perle, bien qu'aucun parallèle ne permette de confirmer cette hypothèse fonctionnelle. La seconde proposition consiste en une pièce de décor de ridelle pour un char du premier âge du Fer. En effet, des tubes en forme de balustre de 1,4 à 2,1 cm de long sont identifiés au sein du dépôt d'Onzain dans le Loir-et-Cher (MILCENT et LEROY 2003 : 208, fig. 1). Ils sont interprétés comme des ridelles constitutives des rambardes de la caisse du véhicule daté du Bronze final, mais cette tradition persiste jusqu'à la fin du premier âge du Fer d'après les parallèles évoqués par P.-Y. Milcent (MILCENT et LEROY 2003 : 212).

– *Les pendeloques de la sépulture 50, n°s 2 et 3* (Pl. 38)

Les fragments d'une tige recourbée formant un anneau en alliage base cuivre de section ovale (objet n° 50-3) étaient déposés en association avec deux perles en verre (objets n°s 50-4 et 50-5) et un anneau en fer collé par le produit de la corrosion à un anneau en alliage cuivreux (objet n° 50-2). Ce regroupement situé dans le quart sud-ouest de la fosse évoque des pendants de bracelet réunis au moyen d'un lien en matériau périssable.

L'objet n° 50-2 est constitué des fragments de deux anneaux accolés. Un premier anneau fermé en fer présente une section circulaire de 3 mm. Le second en alliage cuivreux est spiralé et ouvert. Aucun parallèle n'est connu pour ces éléments métalliques interprétés comme des pendeloques.

3.2.2. La bague

– *La bague de la sépulture 39, n° 12* (Pl. 30)

La bague est portée à la main gauche du défunt (n° 12). C'est un anneau circulaire de 19 mm et de section en gouttière d'environ 1,5 mm. Cet objet non décoré et atypique n'apporte aucune indication d'ordre chronologique.

3.2.3. Les bracelets et brassards

Deux bracelets en fer et un en alliage cuivreux ont été retrouvés portés au poignet. Les pièces en matière organique fossilisée de la sépulture 39 étaient positionnées sur le bras.

– *Le bracelet de la sépulture 29, n° 1* (Pl. 21)

C'est un bracelet en alliage base cuivre complet (n° 29-1). Il est de forme ovale, ouvert, avec une section en D. Un décor de bossettes orne tout le pourtour de cet anneau massif. Les terminaisons sont simples. À Münsingen-Rain (Suisse), les anneaux ovales massifs ouverts en alliage base cuivre semblent être le plus souvent associés à des fibules de Marzabotto (tombe 32) et à des torques massifs lisses (tombes 7, 13a et 32). Selon la matrice de Hodson (HODSON 1968 : pl. 123), l'attribution chronologique de cette parure est à placer durant La Tène A. Des exemplaires proches sont connus en nombre en Normandie pour des fouilles anciennes attribuées aux VI^e et V^e s. av. J.-C. (VERNEY 1993 : fig. 4 n°s 7, 8, 9, 10 et 11). En région Centre-Val de Loire, plusieurs exemplaires de bracelets elliptiques à jonc interrompu sont connus dans des contextes de la fin du Hallstatt D/La Tène A. Dans le Loiret à Baccon "T.68", et dans le Cher à Ineuil, "Rio Blanc-Villiers", à Dun-sur-Auron, "la Périsse-tumulus du Gué" et enfin à Coust, "Touzel" T.2 S.2 (MILCENT 2004 : pl. 86 n° 8, pl. 41 n°s 2 et 3, pl. 40, n°s 2 et 3, pl. 38 n°s 5 et 6, pl. 37 n°s 11 à 15). Toutefois, aucun parallèle strict n'a été trouvé. Enfin, des parures en fer ou en alliage cuivreux à décors identiques mais à jonc continu sont connues en Île-de-France ainsi que dans l'Aube et sont attribuées à la fin du IV^e et au début du III^e s. av. J.-C. (ISSENMANN 2011 : 126). L'association avec le torque au sein de la tombe (n° 29-2) fournit une fourchette chronologique large depuis le V^e s. jusqu'au début du III^e s. av. J.-C.

– *Le bracelet de la sépulture 34, n° 1* (Pl. 25)

Il est en fer, à jonc plein fermé circulaire de 83 mm de diamètre (n° 34-1). La section circulaire est de 5 mm. Le pourtour du bracelet est décoré d'une succession de nodosités régulièrement espacées. Le bracelet ouvert en alliage cuivreux de la tombe 29 de Courtempierre présente le même type de décor mouluré. Cet élément en fer n'est pas sans rappeler les bracelets à nodosités en fer de Seine-et-Marne de la sépulture 2027 de Buthiers, "le Champ Brodier" (ISSENMANN 2011 : fig. 6) ou de la sépulture 1039 de Gouaix, "la Haute Grève" (SÉGUIER, DELATTRE et SÉGUIER *et al.* 2010 : 108, fig. 86 n° 2) ou bien encore celui de la sépulture 57 de Saint-Benoît, "la Perrière"

dans l'Aube attribuables à La Tène B2/C1 (MILLET 2008 : 136, pl. 21 n° 2). Ces occurrences sont datées de la fin du IV^e s. et du début du III^e s. av. J.-C.

– *Les brassards de la sépulture 39, n°s 6 et 10*
(Pl. 28)

Les bracelets en matière organique fossilisée de la sépulture 39 sont à jonc ininterrompu de section circulaire de 9 mm (n°s 39-6 et 39-10). Ces parures fréquentes dans le Sénonais réapparaissent durant La Tène B2 et sont très présentes au cours de La Tène C1 (BARAY 1991 : 221-222; BARAY *et al.* 1994 : 48; MILLET 2008 : 134). La sépulture 39 de Courtempierre a par ailleurs livré trois fibules datables de LT B2b/C1a.

– *Le bracelet de la sépulture 68, n° 1* (Pl. 42)

Probablement porté au bras droit du défunt de la sépulture 68, cet anneau en fer est à jonc ininterrompu de forme ovale et de section circulaire. Aucun décor n'a été décelé. Les parures en fer sont désormais fréquemment attestées au sein des nécropoles du territoire sénon. Toutefois, les occurrences de Buthiers et Bromeilles sont plus graciles, de profil circulaire et le plus souvent ouverts (ISSENMANN 2011 : 126; WILLAUME *et al.* 1977 : 77, T.9, 15, 38, 50 et 56). En revanche, les exemplaires observés au sein des sépultures 47 et 50 de la nécropole de Courtenay semblent plus proches de celui de la tombe 68 de Courtempierre. La datation proposée pour la sépulture 47 est La Tène B2, la seconde n'est pas datée (FRÉNÉE et MILLET 2009 : 159, pl. 1, 6 et 10). Le bracelet de la sépulture 68 de Courtempierre est accompagné d'une fibule attribuée à La Tène C1a.

3.2.4. Le torque

Le torque de la sépulture 29 est à jonc plein en alliage cuivreux interrompu de section circulaire et lisse (objet n° 2). Les extrémités sont courbées en col de cygne avec des terminaisons bouletées dans le plan du torque (Pl. 21). Un anneau (non présent au sein du dépôt) passé entre les deux boucles devait assurer la fermeture.

Les découvertes champenoises similaires en bronze de Bussy-le-Château, Étréchy, nécropole du Moulin, tombe 2, et Thuisy, tombe 75, demeurent à ce jour chronologiquement très mal calées : La Tène ancienne III ou le début de La Tène moyenne (SZABÓ 1982 : 233). Ces mêmes formes en fer se retrouvent également en Suisse, en Autriche et en Allemagne vers la fin de La Tène B. Enfin, un troisième groupe reprend le schéma des anneaux picéniens à la courbure

en col de cygne, mais le décor revêt un style laténien à l'instar du torque de La Tène A du Dürrnberg (SZABÓ 1982 : 235).

Un exemplaire proche avec grands crochets et anneaux de maintien est connu à Gravon "le Chemin de l'Écluse", au sein de la sépulture 16 par ailleurs attribuée à La Tène Ic, soit le IV^e s. av. J.-C., mais le jonc est torsadé (SCHERER et MORDANT 1972 : 369, fig. 7 n° 16). En Auvergne, le torque en alliage cuivreux du chemin 8 de "la Grande Borne" à Aulnat est façonné à partir d'un fil dont l'extrémité forme un enroulement dans le plan de l'objet (AUGIER *et al.* 2007 : 135, fig. 12, n° 63). Le mobilier associé permet de classer cette découverte parmi les parures des IV^e-III^e s. av. J.-C. D'après M. Szabó, l'ensemble de ces découvertes transalpines permettrait peut-être d'établir une filiation depuis les anneaux picéniens (Italie) du premier âge du Fer (SZABÓ 1982 : 230 et 235). Leur datation reste cependant problématique et seul le mobilier associé permet une attribution chronologique pour les parallèles cités. À Courtempierre, le torque à crochet de la sépulture 29 est accompagné d'un bracelet ouvert en alliage cuivreux et jonc mouluré. Comme nous l'avons vu, ce type de parure se retrouve tout à la fois parmi des ensembles datés du V^e s. et d'autres de la fin du IV^e s. et du début du III^e s. av. J.-C. Son association avec un bracelet à jonc interrompu et bossettes (n° 29-1) attribué au Hallstatt D/La Tène ancienne ne permet pas d'affiner cette datation qui s'étend de La Tène A à La Tène B2.

3.3. Les accessoires vestimentaires

Les fibules de la nécropole de Courtempierre sont au nombre de 24. Elles sont toutes en fer à l'exception d'un exemplaire en alliage base cuivre au sein de la tombe 39. Elles sont en très mauvais état de conservation et 20 fibules seulement sont typologiquement identifiées.

Trois types sont distingués en fonction de la morphologie. Ils sont tous de construction en un seul fil. Le premier type correspond aux fibules à pied libre avec retour au milieu de la branche montante de l'arc. Le second type correspond aux fibules à pied libre posé sur l'arc. Le troisième groupe est représenté par les fibules de schéma "La Tène moyenne" à pied attaché sur l'arc.

3.3.1. Les fibules de type 1

– *Pied long et arc semi-circulaire : schéma pré-Duchcov*

– *Sépulture 47, n° 1*

Le type 1 à pied long et arc semi-circulaire est illustré par un unique exemplaire en fer provenant de

la tombe 47 (Pl. 35). C'est une fibule incomplète à ressort bilatéral à deux fois deux spires. La corde est absente. L'arc plat orienté perpendiculairement à l'axe du ressort est à profil semi-circulaire. Le pied de forme triangulaire se termine au niveau du sommet de la branche montante. De possibles traces d'étamage sont observées sur l'arc et la terminaison du pied est ornée de deux petites protubérances.

Le profil de l'arc s'apparente aux fibules de types 11 et 13 des phases B et C de Münsingen-Rain, soit vers La Tène A2/B1. Au sein de plusieurs tombes, ces types sont associés à des fibules de Marzabotto (prov. de Bologne, Italie), tombe 6 n° 674, tombe 31 n° 812, et tombe 40 n° 786 (HODSON 1968 : pl. 123). Un parallèle peut également être établi avec la fibule de la tombe 5 de Cortrat, "les Terres de l'Étang" (Loiret) daté de La Tène B1a qui présente un arc très élevé et plat orienté perpendiculairement au plan du ressort (RAPIN et ZURFLUH 1998 : 43, fig. 5). Un exemplaire morphologiquement proche à arc plat est d'ailleurs présent sur le site même de *Marzabotto* en Italie (KRUTA-POPPI 1975 : 349). Le pied triangulaire de la fibule de la sépulture 47 de Courtempierre préfigure en revanche les fibules de la phase suivante. Une attribution chronologique vers La Tène B1a paraît donc envisageable.

– **Pied court triangulaire et arc en anse de panier : schéma Münsingen**

– *Sépulture 11, n°s 1, 2 et 3* (Pl. 15)

Deux individus sont inhumés au sein de la fosse. En fonction de la taphonomie et des altitudes des squelettes et des objets, la fibule 1 est attribuée à l'individu 1 et les fibules 2 et 3 sont déposées avec le second individu. Les trois fibules en fer de la tombe 11 sont morphologiquement très proches. Le ressort est à deux fois deux spires et corde externe basse. Les fibules ont un arc filiforme de section circulaire en forme d'anse de panier. Le pied triangulaire assez court se termine au niveau de la branche montante de l'arc. Il est orné d'une protubérance surmontée d'un bec.

Ce sont des fibules dérivées du type de Münsingen. Cette variante est classée dans le groupe 4 de S. Marion et correspond donc à la fin de La Tène B2 (MARION 2004 : 133).

– *Sépulture 13, n° 1 (observations d'après fragments et clichés de terrain, Pl. 3)*

Cet exemplaire en fer non nettoyé est très fragmenté et aucune radiographie n'a été réalisée. La description est effectuée d'après photo avant prélèvement et prise de dimensions sur les fragments. L'arc est de section circulaire renflé avec un profil arrondi et on observe le départ du pied court de

forme triangulaire qui est rabattu vers l'arc au milieu de la branche montante.

Cette description renvoie au type dérivé de Münsingen, soit à la fin de La Tène B2.

– *Sépulture 32, n° 1* (Pl. 23)

Les fragments de fibule en fer de la sépulture 32 sont en très mauvais état de conservation (n° 1). Le ressort est incomplet et l'arc renflé est de section circulaire. Le profil est en anse de panier. Le pied est manquant. Il s'agit d'une fibule de petite dimension (environ 50 mm de long).

L'allure générale permet de proposer une attribution à La Tène B2.

– *Sépulture 35, n° 1 (observations d'après fragments)*

Trois fragments d'une fibule en fer à arc filiforme de section circulaire de 4 mm sont conservés. Deux spires sont conservées et le pied très court permet de proposer une datation vers La Tène B2.

– *Sépulture 42, n° 1* (Pl. 31)

Cette grande fibule massive en fer présente un arc de section circulaire orné de quatre protubérances. L'arc part très coudé de la tête et il est ensuite rectiligne. Le ressort large à deux fois quatre spires est relié par une corde externe basse.

Un arc de fibule à profil rectangulaire orné de trois grosses nodosités est identifié au sein de la sépulture 31 de Saint-Benoît-sur-Seine par ailleurs attribuée à La Tène B2b en raison de l'association avec de l'armement (MILLET 2008 : 139-140, pl. 15, n° 6). En Île-de-France, S. Marion attribue ce type FA50 à profil rectiligne à la fin de La Tène B2 tout en précisant qu'il se retrouve encore au début de La Tène C1 (MARION 2004 : 134, fig. 54). La seconde fibule issue de la sépulture 42 est par ailleurs attribuée à La Tène B2/C1.

– *Sépulture 42, n° 4* (Pl. 31)

Cette fibule en fer présente un arc de section circulaire et à profil en segment de cercle. Le ressort à deux fois trois spires est relié par une corde externe basse. Le pied, assez long est de forme triangulaire et se termine par un appendice surmonté d'un bec au sommet de la branche montante de l'arc.

Le schéma général rappelle les fibules dérivées des types de Münsingen, mais le profil de l'arc arrondi et le pied un peu plus long annonce déjà les fibules à pied tangent de l'arc de la transition La Tène B2/C1. Cet élément est comparable à plusieurs exemplaires des sépultures 115 et 145 de la nécropole de Courtenay datés de la transition La Tène B2/C1 (MILLET 2008 : 165, Pl. 6 n°s 103 et 166, Pl. 10 n° 1).

– *Sépulture 46, n° 1* (Pl. 35)

C'est une fibule en fer très abîmée à arc renflé. Le profil est en anse de panier. Le pied très fragmenté présente un angle aigu. Malgré le peu d'éléments disponibles, il semble qu'une attribution chronologique à La Tène B2 soit envisageable.

3.3.2. Les fibules de type 2

– *Arc en segment de cercle*

– *Sépulture 26, n° 1* (Pl. 18)

C'est une fibule en fer incomplète. L'arc filiforme est à segment de cercle de section circulaire. Le ressort est à deux fois deux spires et corde externe basse. L'extrémité du pied ici disparue semblait reposer tangentiellement au sommet de la branche montante de l'arc d'après le fragment collé au sommet de l'arc.

Ces caractéristiques permettent d'identifier une fibule FA60 et ses variantes ou FA70 de S. Marion (2004 : 58), soit une attribution chronologique à la fin de LT B2 ou au début de LT C1.

– *Sépulture 39, n°s 4 et 5* (Pl. 28)

Cette sépulture a livré deux fibules en fer qui semblent de construction identique (n°s 4 et 5). La description est réalisée à partir de l'exemplaire n° 5, mieux conservé. Le ressort est à deux fois deux spires et corde externe. L'arc filiforme est à segment de cercle, de section circulaire. L'arc et le pied sont sensiblement de même longueur et ce dernier est très étiré. La terminaison est située au niveau du sommet de l'arc et aucune bague de rattachement à l'arc n'est visible. Une protubérance orne le retour du pied sur l'arc.

Ces différentes caractéristiques permettent de placer cet ensemble avant l'apparition des bagues rattachant le pied à l'arc. À Gouaix, "la Haute Grève" en Seine-et-Marne, des fibules de morphologie comparable proviennent des sépultures 1000, 1002, 1026 et 1034 (SÉGUIER *et al.* 2010 : 156, fig. 137). S. Marion distingue un type et ses variantes (FA60, FA61, FA62) attribués au groupe 4, soit La Tène B2b. Des formes similaires sont connues à Münsingen en Suisse au sein des tombes 119, 129, 130, 145 et 157, dans des contextes de transition La Tène B2/C1 (HODSON 1968).

– *Sépulture 54, n° 1* (Pl. 12)

Les fragments d'une fibule en fer en très mauvais état de conservation proviennent de la partie supérieure de la fosse d'inhumation (1). Les observations d'après les fragments et les photos montrent un ressort à deux fois deux spires et corde externe basse. L'arc

filiforme est de section circulaire de 3 mm de diamètre. Il part assez tendu depuis le ressort et son profil est donc plus probablement en segment de cercle. Le pied semble être très allongé avec un retour assez haut sur le sommet de l'arc.

Ces différents éléments autorisent une attribution vers La Tène B2/C1.

– *Arc en anse de panier*

– *Sépulture 39, n° 3* (Pl. 28)

La fibule n° 3 de la sépulture 39 est l'unique exemplaire en alliage base cuivre découvert au sein de l'ensemble de la nécropole de Courtempierre. Le ressort large est à deux fois deux spires et corde externe basse. L'arc est en anse de panier à décor de segments transversaux. Le retour du pied est décoré d'une boule ou bobine puis terminé par un appendice situé au niveau du sommet de l'arc. Le pied est sensiblement aussi long que l'arc.

Ces différentes caractéristiques permettent de placer cet exemplaire à la fin de La Tène B. Des formes similaires sont connues à Münsingen en Suisse au sein des tombes des phases R, S, T et U. Nous retrouvons ces formes en association avec les premières fibules à pied rattaché sur l'arc à Münsingen dans les tombes 101, 149 et 161, c'est-à-dire plutôt au sein de tombes caractérisant le début de La Tène C1 (HODSON 1968 : 19-20, pl. 123). À Saint-Benoît-sur-Seine, la tombe 30 livre une fibule à gros pied comparable à notre exemplaire et considérée comme l'un des derniers exemplaires de La Tène B2. Sur ce même site, une fibule à terminaison en bobine au-dessus de l'arc issue de la sépulture 57 renvoie à La Tène C1 (MILLET 2008 : 141, pl. 14, sép. 30, n° 1 et pl. 21, n° 4). La fibule n° 3 de la tombe 39 était accompagnée de deux fibules en fer datées de La Tène B2/C1 (objets 4 et 5).

– *Sépulture 43, n° 4* (Pl. 34)

La fibule en fer de la sépulture 43 se caractérise par une forme générale assez massive (n° 4). Le ressort est à deux fois trois spires et corde externe basse. L'arc renflé de section circulaire est très cambré et arrondi. Le pied, en partie brisé, est orné d'une nodosité massive et se termine au niveau du sommet de l'arc.

Cette fibule est à rapprocher du type FA61 de S. Marion (MARION 2004 : 58). Ce type est présent dans certains ensembles notamment sur le plateau suisse dès la fin de LT B2 (KAENEL 1990 : 240) et plus couramment dans le courant de LT C1 à Münsingen (HODSON 1968 : pl. 123). La fibule de la sépulture 43 est associée à de l'armement de La Tène B2/C1 (*umbo* de bouclier, épée dans son fourreau, chaîne de ceinturon, fer de lance).

– *Sépulture 67, n° 1 (observations d'après fragments et clichés de terrain, Pl. 41)*

C'est une fibule en fer découverte lors du diagnostic archéologique (n° 1). Le ressort est à deux fois deux spires et corde externe basse. L'arc en anse de panier est de section circulaire. Le pied reposant sur l'arc est orné d'une nodosité.

Son allure générale permet de la rapprocher des exemplaires connus durant La Tène B2, voire au début de La Tène C1 (MARION 2004 : 135).

3.3.3. Les fibules de type 3

– *Sépulture 31, n° 1 (observations d'après fragments et clichés de terrain, Pl. 22)*

Plusieurs fragments d'une fibule en fer en très mauvais état de conservation proviennent de la sépulture 31. Les observations d'après les fragments et les photos de terrain montrent un ressort large à deux fois deux spires et corde externe basse. L'arc filiforme est de section circulaire à profil symétrique semi-circulaire. Une protubérance orne l'un des segments de l'arc. Le pied semble assez long.

Cette description succincte permet d'identifier une fibule probablement de schéma "La Tène moyenne" attribuable au début de La Tène C1.

– *Sépulture 49, n° 1 (observations d'après fragments et clichés de terrain, Pl. 37)*

Il s'agit d'une fibule en fer à ressort bilatéral à quatre spires et corde externe basse. L'arc en segment de cercle filiforme mesure 3 mm de diamètre. Un autre élément d'arc permet d'observer le retour du pied au niveau du sommet. Le pied semble rattaché sur l'arc, ce qui permet de rapprocher cette fibule des exemplaires de schéma La Tène moyenne datés au plus tôt de la fin du III^e s. av. J.-C.

– *Sépulture 68, nos 4-5 (Pl. 42)*

La fibule incomplète de la tombe 68 est à ressort massif à deux paires de spires reliées par une corde externe basse. L'arc filiforme est de section circulaire et le profil, bien qu'incomplet et reconstitué d'après deux fragments non jointifs, évoque un épaulement marqué. Comme pour l'exemplaire de la sépulture 49, le pied semble rattaché sur l'arc, peut-être au moyen d'une bague.

Cette fibule peut être identifiée comme une fibule de schéma "La Tène Moyenne" qui ne semble pas apparaître avant La Tène C1 en Île-de-France et dans le Loiret (MARION 2004 : fig. 55 ; SÉGUIER, DELATTRE et SÉGUIER *et al.* 2010 : 157, fig. 139, 1043-1 ; GRUEL et LEJARS 2007 : 31, fig. 9, T1). L'association avec un bracelet à jonc ininterrompu lisse en fer difficilement datable ne permet pas de vérifier la pertinence de cette attribution chronologique.

3.3.4. Les fibules de type indéterminé

– *Sépulture 18, n° 1 (observations d'après fragments)*

Des fragments d'une tige courbe de section circulaire de 3 mm de diamètre proviennent de la fosse St. 18. Ils correspondent vraisemblablement à des éléments de fibule en fer.

– *Sépulture 28, n° 1 (observations d'après fragments et clichés de terrain, Pl. 19)*

Trois fragments de tiges de section circulaire de 2 à 3 mm de diamètre en fer sont présents au niveau de l'abdomen de l'individu. Ces restes ressemblent à une fibule dont le type ne peut être déterminé.

– *Sépulture 50, n° 1 (Pl. 38)*

Plusieurs fragments d'une fibule filiforme en fer proviennent de la sépulture 50. L'objet est trop fragmenté et n'a pas bénéficié de radiographie ni d'un nettoyage pour identification. Le ressort est à deux fois deux spires et corde externe. L'arc tendu est de section circulaire. Le pied est manquant.

– *Sépulture 67, n° 3 (observations d'après fragments et clichés de terrain, Pl. 41)*

Un élément trouvé à droite du crâne de la sépulture 67 semble correspondre à un ressort de fibule en fer. L'ensemble, très concrétionné, apparaît comme un ressort bilatéral à deux fois deux ou trois spires et corde externe basse. Le départ de l'arc est filiforme de section circulaire de 2 mm de diamètre.

3.4. Les autres objets

– *Sépulture 22, nos 5 et 12 (Pl. 10)*

Deux anneaux fermés en fer, situés le long de la partie basse du fourreau de la sépulture 22 ont un diamètre de 28 mm, plus restreint que ceux du baudrier et une section triangulaire de 2 mm de côté. Leur fonction n'est pas déterminée.

– *Sépulture 39, n° 2 (Pl. 28)*

L'anneau fermé en alliage cuivreux 39-2 était situé au-dessus du squelette et ne semble pas appartenir au dépôt funéraire, comme la perle ou ridelle 39-1. Le diamètre externe est de 39 mm et la section circulaire mesure 3 mm. L'utilisation de cet anneau n'est pas connue.

– *Sépulture 41, n° 12 (Pl. 30)*

C'est un anneau en fer fermé de 36 mm de diamètre dont la position au sein de la sépulture ne permet pas d'avancer d'hypothèse fonctionnelle.

3.5. Chronologie des ensembles funéraires

Les attributions chronologiques donnant lieu à un phasage de la nécropole doivent bien sûr être prises avec précaution. En effet, les problèmes de l'acquisition des objets à des moments différents de la vie d'une personne, de l'âge au décès, ainsi que les comparaisons parfois lointaines réalisées pour ces datations sont autant d'obstacles à la bonne compréhension de l'évolution de cet ensemble funéraire (SÉGUIER *et al.* 2010 : 174-175 et 180-181). Mais la quantité et la qualité des objets disponibles permettent de reconstituer dans ses grandes lignes l'évolution chronologique de la nécropole.

Sur les 35 sépultures de l'ensemble funéraire laténien des Genièvres, grâce au mobilier associé au sein de 22 fosses, 19 sont datées (Fig. 25 et 26). D'après le mobilier déposé, l'utilisation de cette nécropole durant La Tène semble centrée sur La Tène B et le début de La Tène C, cinq phases ont ainsi pu être distinguées :

- 1 sépulture appartient à une fourchette large LT A/C1 ;
- 1 est datée de LT B1a ;
- 7 forment le groupe LT B2 ;
- 7 sépultures sont datées LT B2-C1 ;
- 3 sont attribuées à La Tène C1.

Les deux sépultures les plus anciennes sont attribuées à La Tène A/B et à La Tène B1a, soit vers la

fin du v^e s. et le début du iv^e s. av. J.-C. Il s'agit d'une sépulture féminine pourvue d'un torque et d'un bracelet et d'une sépulture de sexe indéterminé contenant une fibule.

La seconde phase correspond à La Tène B2 (fin iv^e/début iii^e s. av. J.-C.). Elle se caractérise par deux sépultures masculines à armement, cinq sépultures à accessoires vestimentaires et l'absence de sépulture à parure. L'étape suivante est centrée sur La Tène B2/C1, c'est-à-dire vers le milieu du iii^e s. av. J.-C. Une sépulture masculine à armes est identifiée ainsi qu'une sépulture féminine à parure. Les tombes avec fibules sont au nombre de cinq. Les trois sépultures les plus récentes sont datées de La Tène C1 (fin iii^e s. av. J.-C.). Toutes ont livré des fibules et une renfermait de la parure.

On peut constater qu'une ou deux sépultures avec parure ou armement sortent du lot pour chaque étape (Fig. 27). Est-ce le reflet de l'organisation pyramidale du groupe représenté ?

Type	fer	all cu	total
1	10	0	9
2	6	1	7
3	3	0	3
ind	4	0	4
Total	24	1	24

Fig. 25 – Répartition des fibules par types et matériaux (D. Lusson, Inrap).

Sépulture	Accessoire vestimentaire	Parure	Armement	Indéterminé	Datation Proposée
29					LT A/C1
47					LT B1a
11					LT B2
13					LT B2
22					LT B2
32					LT B2
35					LT B2
41					LT B2
46					LT B2
26					LT B2/C1
34					LT B2/C1
39					LT B2/C1
42					LT B2/C1
43					LT B2/C1
54					LT B2/C1
67					LT B2/C1
31					LT C1
49					LT C1
68					LT C1
18					LT ind
28					LT ind
50					LT ind

Fig. 26 – Répartition des sépultures par phases et selon les catégories fonctionnelles du mobilier (D. Lusson, Inrap).

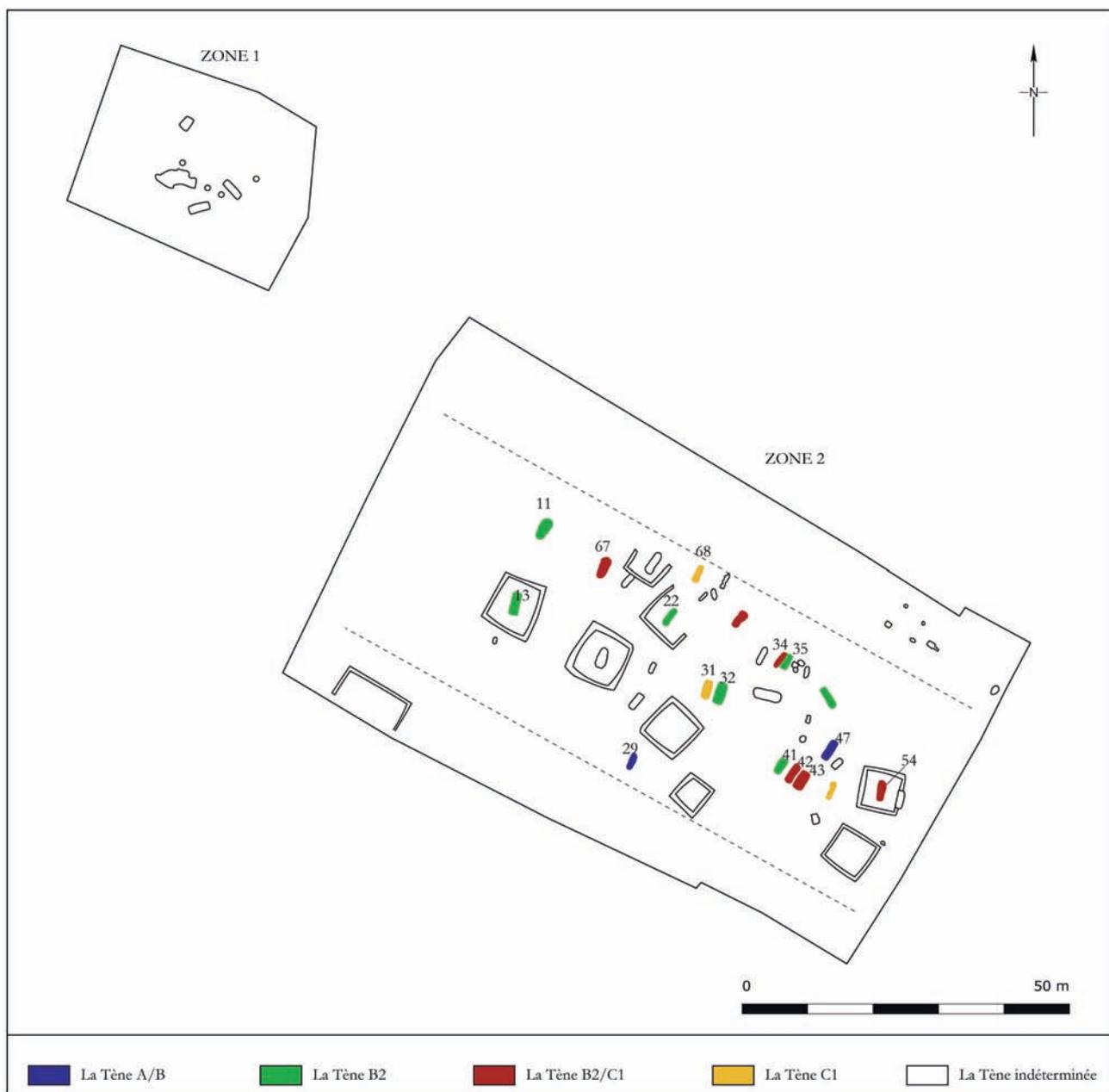


Fig. 27 – Plan phasé de la nécropole des Genièvres (DAO : H. Herment, Inrap).

4. ANALYSE ET ESSAI D'INTERPRÉTATION DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES

4.1. Organisation de l'espace funéraire

4.1.1. Les limites et l'organisation de l'espace funéraire

L'organisation de cet ensemble d'inhumations est conditionnée par les neuf enclos qui en structurent l'espace et par deux regroupements visibles (Fig. 27) :

- un binôme formé par les sépultures 31 et 32 ;
- un trinôme constitué des sépultures 41, 42 et 43.

Les autres tombes paraissent relativement isolées les unes par rapport aux autres ou difficiles à regrouper.

Sur les neuf enclos découverts lors de la fouille, quatre enclos présentent une orientation calquée sur les points cardinaux (enclos 19, 21, 30 et 40). En revanche, les quatre autres enclos sont décalés vers l'ouest, de moins de 45° pour les enclos 12, 16 et 51 et de 45° pour l'enclos 53.

La sépulture 13 au centre de l'enclos 12 est datée de La Tène B2. La sépulture 22, au centre de l'enclos 21 présente la même datation. On peut donc supposer que le changement d'orientation n'est pas dû à une évolution des pratiques funéraires au cours de La Tène. Mais seuls quatre de ces neuf enclos renferment encore une sépulture simple en leur milieu dont seulement trois sont datées. De plus, la sépulture 54 au centre de l'enclos 53 a été datée de La Tène B2/C1. L'hypothèse d'une association sépulture/enclos caractéristique d'une seule phase d'occupation peut alors être nuancée.

Des contraintes topographiques sont peut-être également à prendre en compte pour expliquer ce phénomène.

Notons que l'enclos 15, non daté, se situe à l'écart et est de dimensions différentes par rapport aux autres enclos (Pl. 13). Comme l'enclos 5 de Gouaix, la forme générale est beaucoup plus régulière que les autres enclos. L'enclos 15 de Courtempierre est comparable aux enclos de types A73 et A83 de Luc Baray. Ces types sont interprétés comme des enclos à la fonction ambiguë, culturelle ou funéraire (BARAY *et al.* 1994 : 107).

Les fosses et le bâtiment sur poteaux non datés pourraient également être contemporains de la nécropole. Ces aménagements contribuent peut-être aussi au culte funéraire.

4.1.2. Les recoupements, regroupements, chevauchements et associations

– *Les regroupements*

Les sépultures 31 et 32 sont installées à proximité l'une de l'autre et se détachent au centre de la nécropole (Fig. 27 et 28). Il s'agit d'un adulte mature à âgé et d'un adulte de plus de trente ans. Aucune détermination du sexe ou de l'âge plus précise n'a été possible. L'orientation des individus est similaire avec la tête au nord-ouest. En revanche, ces sépultures présentent une datation hétérogène. La sépulture 32, datée de La Tène B2, est la plus ancienne. La sépulture 31, datée de La Tène C1, a été installée ultérieurement à moins de 0,50 m de la précédente. D'après la répartition aérée des sépultures de Courtempierre, cette proximité semble traduire une volonté d'association de ces deux individus par les vivants.

Par ailleurs, les grandes dimensions de la fosse de la sépulture 32 et son aménagement intérieur constitué d'une banquette latérale et de nombreux gros blocs constituant un calage ou un coffrage imposant, pourraient traduire un statut particulier pour cet individu. Mais il est impossible d'émettre des hypothèses sur le lien entre ces individus manifestement associés.

Les sépultures 41, 42 et 43 sont installées à proximité les unes des autres. Elles semblent former un petit ensemble isolé des autres individus (Fig. 27 et 29). Il est constitué de deux tombes à armes et d'une tombe contenant une fibule. Or les armes semblent constituer une exclusivité masculine (MARION *et al.* 2009 : 120). Alors l'assemblage du mobilier archéologique associé aux sépultures 41 et 43 paraît définir des défunts de sexe masculin. La détermination du sexe masculin du sujet 42 a, quant à elle, été réalisée lors de la fouille. Cette association semble alors être exclusivement masculine.

La sépulture 41 en position latérale au nord-ouest de ce trinôme est la plus ancienne. Elle est datée de La Tène B2, les deux autres tombes datées de La Tène B2/C1 viennent se positionner ultérieurement à 0,80 m et au sud-est de la première. Leurs contemporanéités et leurs proximités semblent traduire une volonté de regroupement de ces d'individus. Mais il paraît difficile d'en identifier les liens. Ils peuvent être familiaux, mais également d'ordre social. Cette dernière hypothèse semble être la plus probable en raison du caractère masculin de la population qui le compose et de la présence de deux tombes à armes.

– *Les recoupements, chevauchements et superpositions*

La nécropole présente une faible densité de sépultures. Leur répartition est contrainte par des enclos encore perceptibles et d'autres probablement disparus. Elles sont dispersées de manière aérée ne conduisant qu'à peu de recoupements et de chevauchements. Il n'existe ici aucune réduction de corps, ni même d'ossements résiduels issus de sépultures antérieures. La quasi-totalité des sépultures sont simples et primaires. On peut toutefois noter :

- une association *post mortem* des deux individus de la sépulture 11. Il s'agit en fait ici d'un regroupement par superposition (cf. catalogue des sépultures). La réouverture de la sépulture a permis d'associer dans la mort ces deux individus. Des liens familiaux ou sociaux préexistants sont probablement à l'origine de cette pratique (BARAY 2003 : 206-210) ;
- un recoupement de deux sépultures : le bord de fosse de la sépulture 34 recoupe légèrement la paroi nord-est de celle de la sépulture 35. Le recoupement est faible et la fosse 34 n'a que très peu entamé la sépulture 35. Les datations confirment que la sépulture 34 est plus récente (LT B2-C1) que la 35 (LT B2). On peut se demander si ce recoupement n'est pas une association *post mortem* des deux individus ;
- l'enclos 53 est recoupé par l'inhumation 55. On peut alors penser que cette construction n'a pas été

durable ou qu'elle n'a pas eu de réfections. On peut aussi se demander si l'installation de la sépulture 55 n'a pas été volontaire afin de l'associer à l'inhumation 54 qui se trouve au centre de l'enclos 53.

Les sépultures concernées ici n'ont pas toutes livré du mobilier permettant leur datation. Alors, contrairement à la nécropole de Gouaix (SÉGUIER 2002) où l'installation de certaines tombes au contact de



Sépulture 32



Sépulture 31

Fig. 28 – Vue des sépultures 31 et 32 (cliché : C. Colonna, Inrap).



Sépulture 41



Sépulture 42



Sépulture 43

Fig. 29 – Vue des sépultures 41, 42 et 43 (cliché : C. Colonna, Inrap).

sépultures plus anciennes ne semble pas fortuite, il n'est pas possible de définir le lien de ces sépultures en fonction de leur datation.

En revanche, les fibules de la sépulture 11, appartenant respectivement à l'individu 1 et 2, sont toutes datées de La Tène B2. Ce regroupement concerne donc deux adultes attribués à la même phase chronologique. Deux cas identiques sont observés dans la nécropole gauloise de Vaugrignon (RIQUIER 2004 : 103-104). Et comme dans cette dernière, la faible quantité de recouvrements malgré la durée d'utilisation de la nécropole, renforce l'impression de volonté d'associer ces deux individus au-delà de la mort. Dans la quasi-totalité des cas de superpositions et juxtapositions étudiés dans le Bassin parisien (BARAY 2003 : 206-207), "il s'agit de tombes contemporaines, que l'on peut supposer connues des survivants avec assez de précision pour qu'il y ait si peu de bouleversement complet". Comme pour la sépulture 11 de Courtempierre, c'est avec beaucoup de soin que les réouvertures ont été effectuées. Pour L. Baray (2003 : 210), "il ne fait aucun doute que les inhumations successives sont volontaires et délibérées".

Par ailleurs, ce très petit nombre de recouvrements, alors que, d'après les datations, l'occupation de la nécropole s'étale sur plusieurs générations, suggère également la présence de marqueurs de surface pérennes. On peut évoquer le cas de la sépulture 22 où quatre gros blocs calcaires, posés à plat et alignés sur l'axe longitudinal de la fosse, ont été mis au jour de 0 à 0,05 m sous le niveau de décapage. Ceux-ci ne sont pas en contact du squelette, ce dernier se trouvant 0,40 m en dessous (Fig. 30). Cet aménagement reste un cas isolé à Courtempierre comme à Gouaix ou dans l'ensemble de La Bassée et de la plaine d'interfluve Seine-Yonne (SÉGUIER *et al.* 2010 : 144). Les sépultures ont pu être matérialisées, comme dans la nécropole de Buthiers, par la présence de petit monticule de terre, celui-ci étant certainement lié au creusement de la fosse et à son remblaiement (ISSENMANN 2011).

Enfin concernant les enclos, des palissades ou haies sont attestées à Gouaix (SÉGUIER *et al.* 2010 : 137-138 et 140-141). Ces petits monuments funéraires étaient donc marqués au sol et symbolisaient probablement une classe sociale. Au vu de l'organisation générale de la nécropole et de l'état de conservation des enclos, il paraît possible que les regroupements précédemment décrits aient été délimités par des enclos quadrangulaires, rendus illisibles de nos jours par l'érosion. On peut penser la même chose pour la sépulture 11 qui présente des caractéristiques remarquables (association de deux individus *post mortem* décrite ci-après) et qui paraît isolée des autres sépultures par un de ces aménagements fossoyés (Fig. 31).



Sépulture 22

Fig. 30 – Vue de la sépulture 22
(cliché : C. Colonna, Inrap).

4.1.3. Répartition des sépultures en fonction de différents critères biologiques ou archéologiques

– Répartition en fonction de l'orientation

L'étude de l'orientation des sépultures permet de distinguer deux groupes. Le premier, majoritaire (15 cas), comporte des sépultures orientées selon un axe NE-SO. Le second est composé de sept sépultures qui ont une orientation légèrement décalée vers le nord par rapport au groupe précédent et qui suit un axe NNE-SSO.

Trois sépultures sortent complètement de ce schéma :

- la sépulture 39 est orientée ESE-ONO ;
- l'inhumation 46 est orientée SE-NO ;
- la tombe 50 suit un axe NNO-SSE.

L'orientation des sépultures est donc assez homogène. La norme en vigueur pour cette nécropole semble être le respect du quart nord-est et de l'axe général de la nécropole (Fig. 32).

Lorsque l'on regarde la répartition des sépultures en fonction de leur datation (Fig. 27), on s'aperçoit que les huit sépultures légèrement décalées vers le

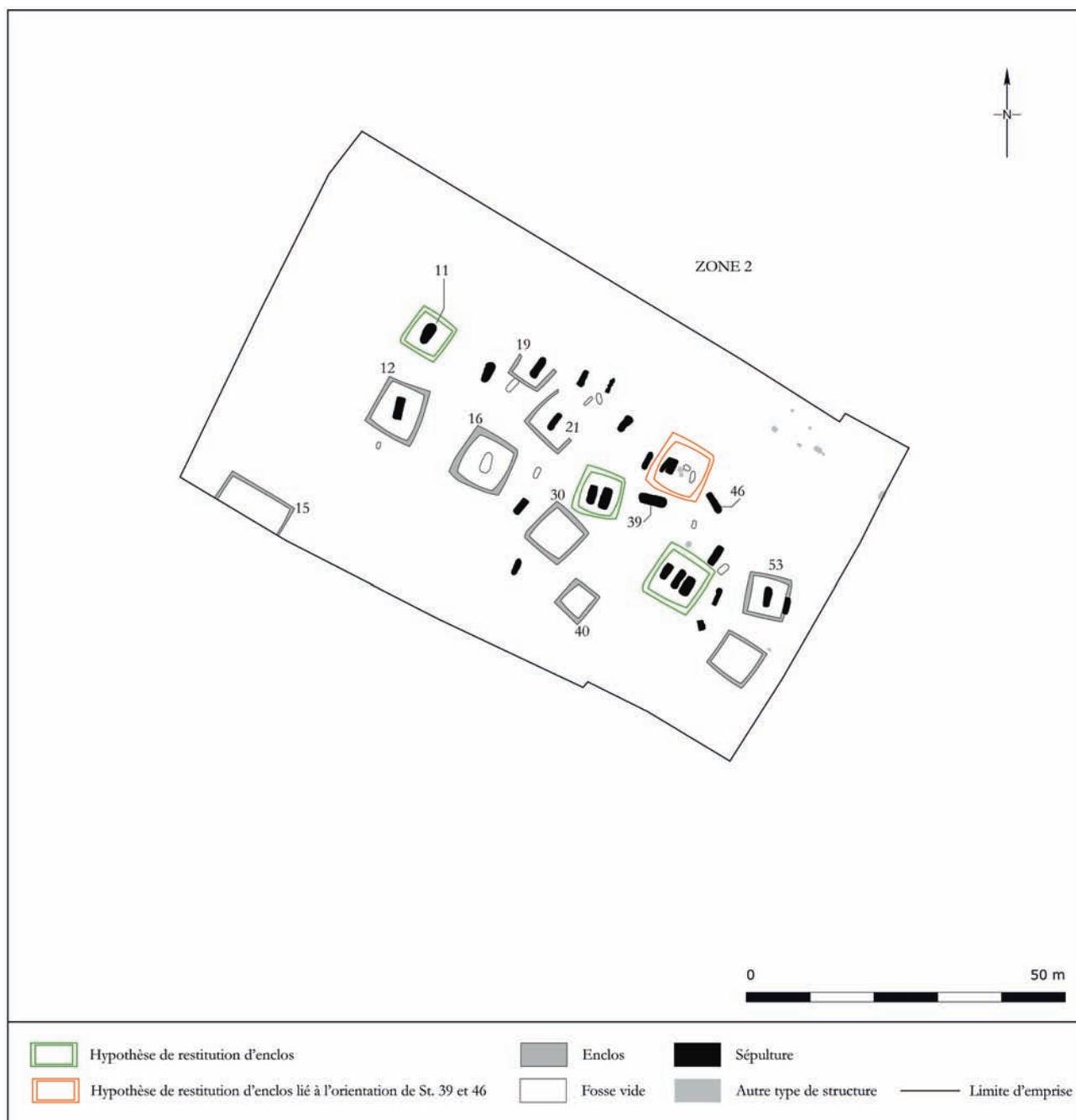


Fig. 31 – Hypothèses de restitution d'enclos disparus (DAO : H. Herment, Inrap).

nord présentent des datations hétérogènes allant de La Tène A/B à La Tène B2/C1. La même remarque peut être faite dans le groupe des sépultures orientées NE-SO. On peut donc penser que ce changement d'orientation ne constitue pas une évolution des pratiques funéraires au fil du temps.

L'orientation de la sépulture 39 est unique. Elle semble isolée et sa position est centrale au sein de la nécropole. Elle renferme un individu adulte de sexe indéterminé, mais richement paré et donc alors

considéré comme féminin. Ces particularités auraient pu être expliquées par un rôle fondateur au sein de la nécropole. Mais sa datation de La Tène B2/C1 va à l'encontre de cette hypothèse. En effet, les deux sépultures les plus anciennes (29 et 47) sont datées de La Tène A ou B. Son orientation hors norme pour cette nécropole et ses nombreux objets de parure, sont pourtant des signes distinctifs forts. Il s'agit également de la sépulture dont les dimensions de la fosse sont les plus importantes à Courtempierre. On est tenté d'y

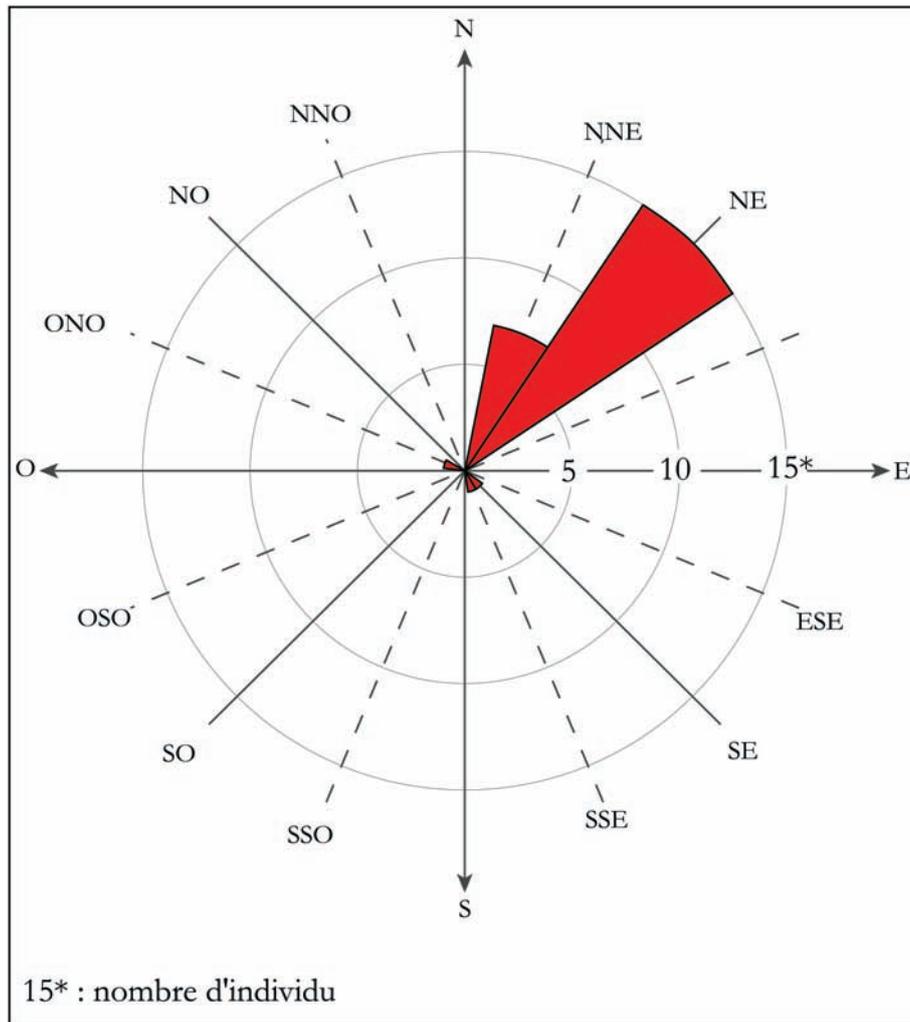


Fig. 32 – Schéma d'organisation des sépultures en fonction des points cardinaux (C. Colonna, Inrap).

voir le signe d'un statut supérieur, ayant trait à la position sociale du défunt ou aux circonstances de sa mort (BARAY 2003 : 64-66).

Quant à la sépulture 46, également isolée et d'orientation unique, elle renferme un individu de sexe et d'âge indéterminés. Elle a une position plutôt périphérique quant à l'axe général de la nécropole. Et contrairement à la sépulture 39, aucun objet de parure ou de mobilier n'est associé à cet individu. On peut suggérer, face à une norme stricte de l'orientation dans cette nécropole, que ces caractéristiques marqueraient ici la volonté de différencier l'individu.

Une autre hypothèse pourrait expliquer les orientations particulières des sépultures 39 et 46. Dans les nécropoles à enclos quadrangulaires, il est courant que les tombes suivent l'orientation des monuments au sein ou à proximité desquels elles sont implantées (BARAY 2003 : 64-66). En considérant les fosses vides 37 et 38 comme des inhumations d'immature, il semble apparaître un regroupement constitué de ces

dernières et des sépultures 34 et 35. La sépulture 34 recoupe la sépulture 35 et semble présenter les caractéristiques d'une association *post mortem* (décrite plus haut) de ces deux individus. On peut penser qu'un enclos quadrangulaire, totalement détruit par l'érosion, pouvait entourer ce groupe, expliquant alors l'orientation des sépultures 39 et 46. La sépulture 33, suivant l'orientation de cette structure de délimitation, serait également rattachée à ce groupe (Fig. 31).

Quant à la sépulture 50, probable inhumation d'immature, elle suit un axe NNO-SSE. Nous avons précédemment émis l'hypothèse selon laquelle un enclos quadrangulaire entourait le trinôme constitué des sépultures 41, 42 et 43 (Fig. 31). On peut alors se demander, comme pour les sépultures 39 et 46, si l'orientation de l'inhumation 50 ne serait pas liée à la présence de cet enclos. Au vu de leur position, un rattachement des sépultures 47, 48 et 49 à cet enclos ne serait pas à exclure.

– *Répartition en fonction de l'âge et du sexe des individus*

La distribution des sépultures en fonction du sexe des individus montre qu'il n'y a pas de secteur privilégié pour l'un ou pour l'autre (Fig. 33). Ils se répartissent de façon homogène sur toute la surface de la

nécropole. Il existe tout de même, un regroupement exclusivement masculin qui rassemble les sépultures 41, 42 et 43. Ce trinôme est constitué de deux tombes à armes considérées alors comme masculines (sexe archéologique) et d'une tombe contenant un individu de sexe (biologique) masculin. Comme précédemment vu, l'hypothèse d'un regroupement d'ordre

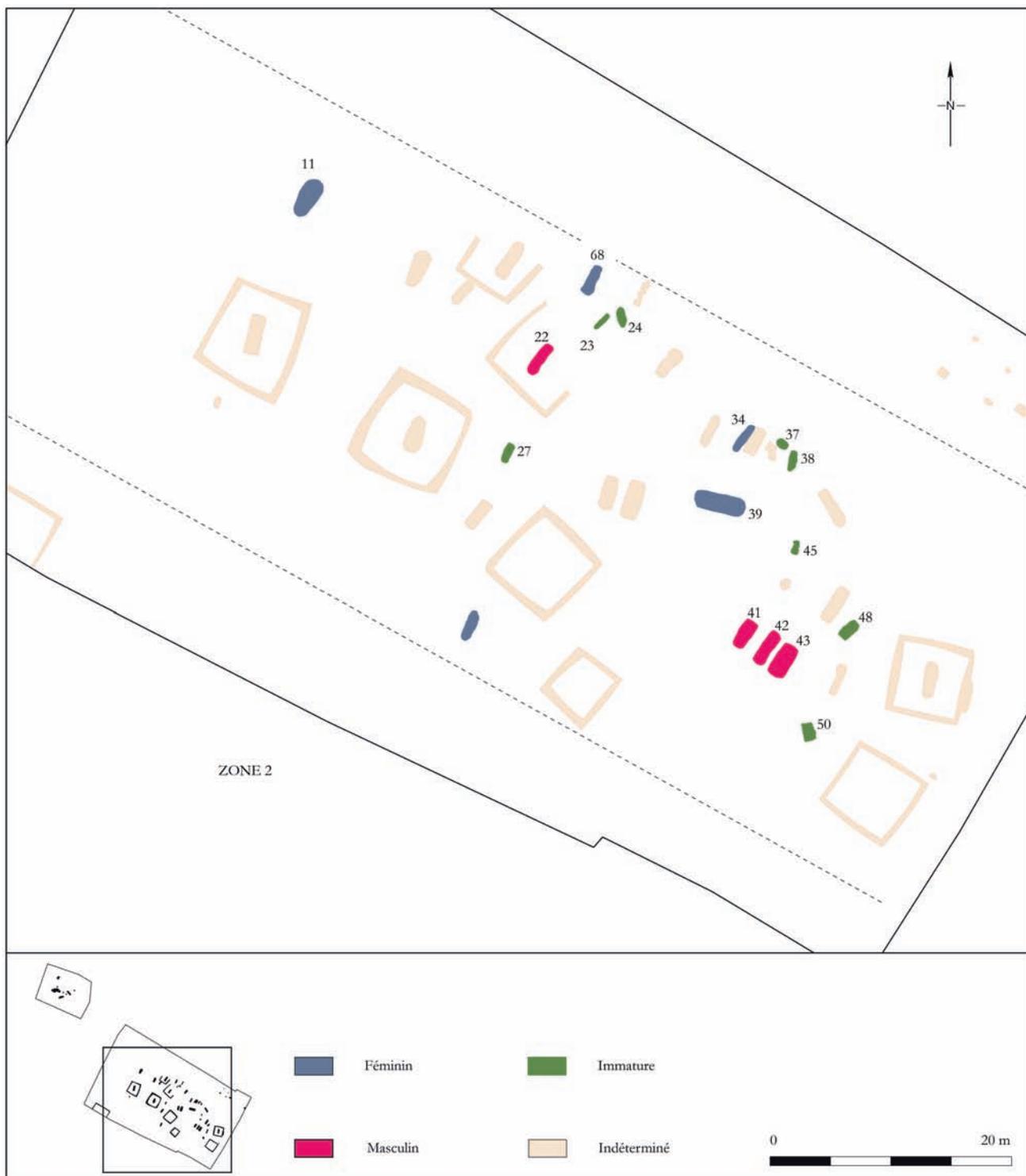


Fig. 33 – Plan de la nécropole et répartition par sexe (DAO : H. Herment, Inrap).

social (caste) semble être la plus probable en raison du caractère exclusivement masculin et de la présence de deux tombes avec des équipements militaires.

Les sépultures d'immaturs semblent quant à elles, se retrouver sur la totalité de la surface de la nécropole et être totalement intégrées à la population adulte.

– Répartition des sépultures en fonction du mobilier

La répartition des sépultures en fonction de la présence ou non de mobilier archéologique associé, montre que ces deux facteurs ne sont pas corrélés (Fig. 34). Aucune zone de la nécropole n'est dépourvue de sépultures contenant du mobilier. Et ces



Fig. 34 – Plan de la nécropole avec catégories de mobilier (DAO : H. Herment, Inrap).

dernières ne présentent pas de zone de forte concentration.

Lorsque l'on regarde plus précisément la distribution des sépultures par type de mobilier, on peut voir que les sépultures ayant livré des accessoires de parure sont absentes du quart nord-ouest de la nécropole. Par ailleurs, les sépultures à équipement militaire présentent un regroupement (précédemment décrit) dans le quart sud-est de nécropole au sein du trinôme que forment les sépultures 41, 42 et 43. La sépulture 22 est quant à elle isolée au centre d'un enclos au centre de la nécropole. De manière générale, la moitié ouest de la nécropole contient majoritairement des sépultures contenant des accessoires vestimentaires.

4.2. Mobilier et pratique funéraire : nature et fonction des dépôts

4.2.1. Les sépultures féminines

Seules 5 des 27 sépultures d'adulte ont pu être définies comme étant féminines et seul le sexe de l'une d'entre elle a pu être défini par une méthode biologique.

À Courtempierre, les éléments de parure livrent peu d'information chronologique. Les bracelets et/ou brassards et les bagues, métalliques ou non, sont exempts de décors et peu caractéristiques d'une période en particulier. Les bracelets en verre sont absents de notre corpus et la présence de perles en verre est peu répandue en France centrale pour les IV^e et III^e s. av. n. è. (AUGIER *et al.* 2007 : 130). Seul l'individu de la sépulture 29 est paré d'un torque et d'un bracelet porté à gauche (St. 29) attribué à La Tène A/B. Le torque est d'un type rare en Gaule. Est-il le témoin, sous forme d'influence stylistique et non nécessairement en tant qu'objet issu de la péninsule italienne, de la migration historique des Celtes en Italie au début du IV^e s. (RAPIN et ZURFLUH 1998 : 43) ?

La sépulture 39 est celle qui contient la plus grande quantité de mobilier : une fibule en fer et une fibule en alliage cuivreux se trouvent au niveau de l'épaule droite et une autre fibule en fer est présente sur la clavicule gauche. Deux bracelets en lignite sont portés autour du bras gauche, l'un au niveau du coude et l'autre de l'avant-bras. Un petit anneau accompagne chaque bracelet en lignite. On note également la présence de quatre perles. Outre cette abondance, la sépulture 39 se différencie également par la présence d'une bague portée à la main gauche et, à part la sépulture 1018 de la nécropole de Gouaix, ce cas de figure est exceptionnel pour le Sénonais (SÉGUIER *et al.* 2010 : 196). Par ailleurs, les bagues sont assez rares dans les nécropoles du second âge du Fer et près de

la moitié d'entre elles se trouvent dans des sépultures de guerriers, mais les données biologiques attestent qu'elles peuvent se trouver dans des sépultures des deux sexes (MARION *et al.* 2009 : 120). Elle est datée de La Tène B2/C1.

Quant au sujet de la sépulture 68, il se distingue des autres femmes inhumées avec un bracelet ou/et un brassard car, contrairement à la norme en vigueur dans le Sénonais aux IV^e et III^e s. av. J.-C., il porte son bracelet à droite. Cette sépulture est datée de La Tène C1.

Enfin, la seule sépulture (11.1) dont le sexe de l'individu a pu être déterminé par diagnose est dépourvue de parure mais contient une fibule.

4.2.2. Les sépultures masculines

Seules 4 des 27 sépultures d'adulte ont été déterminées comme masculines. Elles sont toutes datées.

– Les sépultures à équipement militaire

Trois tombes (22, 41 et 43) ont livré un équipement militaire constitué d'une arme d'hast et d'une épée. Celle-ci est toujours déposée à droite, comme dans 89 % des cas dans le Bassin parisien (BARAY 2003 : 292-296). Les chaînes métalliques de ceinturon des sépultures 41 et 43 attestent le renouvellement de la panoplie à l'articulation des IV^e-III^e s. av. n. è. Les trois anneaux de suspension portés par le défunt de la tombe 22 sont attribuables à La Tène B, mais associés à une épée plus récente. Bien que ces trois sépultures soient plus ou moins contemporaines, elles se distinguent les unes des autres, soit par la composition de leur panoplie, leur mode de dépôt, ou l'attention particulière portée sur leurs armes.

Les trois sépultures à épée sont également pourvues d'armes d'hast et de jet. Mais la panoplie de la sépulture 43 se différencie des deux autres par la présence d'un bouclier qui recouvre l'individu, l'*umbo* légèrement en amont des os coxaux. La conservation de l'orle permet de définir une forme elliptique d'une longueur de 1,20 m et de 0,50 m de large. La proportion des boucliers au sein des panoplies augmente fortement au moment de La Tène B2 et d'après L. Baray (2003 : 296), "avec l'épée et la lance, le bouclier compose la nouvelle panoplie standard des guerriers ordinaires". Mais le bouclier de la tombe 43 constitue seulement le sixième exemplaire connu en contexte funéraire pour le Berry et l'Orléanais aux IV^e et III^e s. av. n. è. (AUGIER *et al.* 2007 : 120). Cet exemplaire à *umbo* qui pourrait être décoré d'applications métalliques, est par ailleurs d'un type largement répandu pour ce contexte chronologique. Dans ces conditions, bien que la sépulture 42 semble être la



Sépulture 22

Fig. 35 – Vue de la sépulture 22 avec l'épée "portée" (cliché : C. Colonna, Inrap).

seule à contenir un bouclier, cette caractéristique s'inscrit dans les standards de l'époque et ne permet pas de mettre en relief le traitement apporté au dépôt de cet individu.

En revanche, la sépulture 22 se distingue des deux autres par la position de l'épée au sein de la sépulture (Fig. 35). Celle-ci se trouve en position de port, sur le côté droit du défunt. Le système de suspension constitué de trois anneaux en fer se situe autour de la taille de l'individu. Seules quatre autres tombes dans tout le Bassin parisien (deux à Bucy-le-Long et deux à Acy-Romance) présentent des épées en position fonctionnelle. En effet, d'après L. Baray (2003 : 292) "dans toutes les autres tombes de la zone d'étude, l'épée est simplement déposée au côté du défunt, les éléments de suspensions enroulés autour du fourreau". Ce trait remarquable va à l'encontre de l'idée que l'épée n'est pas portée par le mort et que celle-ci est placée dans la tombe comme dépôt.

Enfin, il faut mettre en avant l'attention particulière portée à la panoplie de la sépulture 41 (Pl. 29 et 30). En effet, d'une part l'épée dans son fourreau est ployée (à 90°) et d'autre part la position du fer de lance, pointe dirigée vers les pieds suggère que la hampe n'a pas pu être entièrement déposée sans avoir été cassée au préalable.

Une épée ployée a également été mise au jour dans la nécropole de "Mainville" à Bromeille dans le Loiret en 1971 (WILLAUME *et al.* 1977). Associée à son système de suspension et à un fer de lance elle constitue la panoplie située sur le côté droit de l'individu de la sépulture T4. Elle peut être attribuée à La Tène B2b mais aucune interprétation n'a été réalisée à l'époque sur son ploiement. D'autres épées ployées ont été retrouvées dans des sanctuaires comme à Gournay mais d'après A. Rapin (1993 : 299-309) "malgré les ressemblances apparentes et évidentes le ploiement des épées ne semble pas obéir aux mêmes motivations spirituelles s'il relève d'une pratique funéraire ou de celle d'un sanctuaire." Cependant, il convient de ne plus garder la distinction entre funéraire et cultuel, car visiblement il n'y a pas de norme qui ferait de la sépulture un domaine propre, exempt de préoccupations religieuses (ARCELIN et BRUNAUX 2003 : 26-27).

La mutilation de ces armes semble traduire une volonté de rendre inutilisable les armes de cet individu. Pour que personne d'autre ne puisse les utiliser et pour qu'elles l'accompagnent jusque dans l'au-delà ?

Les trois sépultures à épée sont également pourvues d'armes d'hast et de jet. La section lenticulaire permet d'identifier une pointe de javelot, arme destinée au jet, au sein de la tombe 22. En revanche, pour les tombes 41 et 43, les armes d'hast présentent des sections nervurées caractéristiques des fers de lance considérés comme arme d'estoc (RAPIN 1999 : 48). Les talons d'armes d'hast sont absents des contextes de la nécropole de Courtempière.

Un autre fait marquant doit être souligné. La présence de deux entités topographiques : la première avec la sépulture 22, isolée au centre d'un enclos quadrangulaire, et la deuxième avec le regroupement des individus 41 et 43 dans un trinôme qu'elles forment avec la sépulture 42.

La position centrale au sein d'un enclos traduit une attention particulière portée au défunt et son importance au sein de la nécropole. Le regroupement des deux autres individus au sein d'un trinôme, est similaire à ceux mis en évidence dans la nécropole du second âge du Fer de Gouaix (SÉGUIER *et al.* 2010 : 186-187). Et comme pour cette dernière, on peut se demander si cet ensemble ne traduit pas une volonté de regroupement par lien social ou rang hiérarchique.

– La sépulture 42

La sépulture 42 est la seule qui ne contient pas d'équipement militaire. Elle est située au centre de l'ensemble qu'elle forme avec les sépultures 41 et 43 précédemment décrit. Elle contient une fibule en fer en position de port sur l'épaule gauche.

4.2.3. Les enfants

Cette nécropole ne contenait pas d'ossements d'im-matures. Mais les fosses de petites dimensions et vides d'ossements ont été considérées précédemment comme des sépultures d'enfant. Seule la sépulture 50 a livré du mobilier : une fibule en fer et un ensemble composé d'un petit anneau ovale en alliage cuivreux, deux petits anneaux circulaires en fer et en alliage cuivreux pouvant être des pendants de bracelet, ainsi que deux perles en verre bleu. À part les fibules en fer, qui sont plus rares que celles en alliages cuivreux dans les tombes d'enfants (BARAY 2003 : 324-325), les autres éléments présents appartiennent au domaine de la parure. Les pendeloques et les perles sont peu représentées dans les sépultures d'im-matures des sites du Bassin parisien (BARAY 2003 : 325). Le fait qu'une seule des sépultures d'im-matures soit pourvue de mobilier ne signifie pas que les enfants subissent un traitement différent que celui apporté aux adultes. En effet, en règle générale, le mobilier des tombes d'im-matures ne diffère pas de celui des sépultures d'adulte et toutes les catégories de mobilier associées aux adultes peuvent figurer dans des sépultures d'enfant (MARION *et al.* 2009 : 119). De plus, cinq des sépultures d'adultes ne contiennent aucun mobilier archéologique. Comme à Gouaix avec la présence de torques dans trois des sépultures d'im-matures, il faut peut-être y voir un soin particulier apporté à l'inhumation 50 qui viserait à la mettre en valeur (SÉGUIER 2010 : 202).

4.2.4. Les sépultures sans mobilier

Treize sépultures sont totalement dépourvues de mobilier. Six de ces sépultures (17, 20, 27, 38, 48 et 55) sont suffisamment conservées et profondes pour suggérer qu'elles n'en ont jamais contenu. En revanche, pour les autres, en raison de leur arasement, il est difficile de savoir si l'absence de mobilier est due à leur dégradation ou pas. L'étude portera donc sur les six sépultures précédemment citées.

Ces tombes ne présentent pas de distribution différentielle. Elles ne se trouvent pas exclues de l'ensemble funéraire et ne sont pas non plus regroupées dans une aire particulière de la nécropole. Au contraire, les inhumations 17 et 20 se situent, seules, au centre d'un enclos quadrangulaire, ce qui est un signe de distinction au sein de la nécropole. L'expression d'une position privilégiée dans un groupe peut s'exprimer de façons diverses, notamment par le choix du lieu de la sépulture au sein de la nécropole et pas seulement par la présence d'un mobilier ostentatoire (SÉGUIER *et al.* 2010 : 204). Il est donc difficile de penser qu'elles n'aient contenu aucun mobilier.

Par ailleurs, d'après L. Baray (2003 : 253), le rituel funéraire pratiqué au cours de la Protohistoire prévoit l'inhumation du défunt habillé. L'absence d'accessoires vestimentaires ne permet pas de conclure à l'absence de vêtements, mais seulement que ces derniers ne comportent pas d'éléments métalliques. On peut donc penser que les six sépultures dépourvues de mobilier non périssable, n'étaient probablement pas démunies en matériaux périssables.

Le mobilier mis au jour à Courtempierre est quasiment exclusivement métallique. Comme dans les nécropoles de Gouaix et de Buthiers, les inhumations ne contiennent ni récipient en céramique, ni reste de faune, qui indiquerait la présence d'offrande alimentaire. Leur absence apparente ne reflète peut-être pas la réalité. En effet, il est possible que des offrandes aient été déposées dans des contenants en matière périssable (bois, tissu, cuir, vannerie, etc.) et qu'il n'en reste plus aucune trace visible. De plus, les grandes dimensions de certaines fosses semblent laisser la place pour de tels dépôts, au niveau des pieds et/ou de la tête pour les sépultures 39, 42 et 46, sur les côtés pour les inhumations 31 et 43. L'investissement communautaire au moment des funérailles se manifestait peut-être dans des biens périssables (étoffes, objet en bois) revêtus d'un caractère symbolique (SÉGUIER et DELATTRE 2002). Il faut toutefois nuancer cette hypothèse, d'une part seules cinq sépultures semblent être concernées, et d'autre part le dépôt des individus de cette nécropole s'est fait le plus souvent en contenant rigide, ce qui peut nécessiter des fosses de grandes dimensions pour plus de commodité au moment de l'enfouissement. On note par ailleurs que l'outillage ou les instruments de toilette sont totalement exclus des dépôts funéraires.

4.3. Statut social de la population

Plusieurs critères sont à retenir pour définir les signes et les symboles de l'aristocratie. Ils peuvent être liés au traitement du corps, à l'architecture funéraire, au mobilier déposé, à l'investissement en temps de travail et à la dépense d'énergie nécessaire à l'édification des monuments ou à la localisation de la tombe au sein de la nécropole (BARAY 2003 : 374)

4.3.1. L'architecture funéraire

Le soin apporté à l'aménagement interne de la sépulture 47 peut être mis en avant (Pl. 36).

En effet, la fosse est couverte par plusieurs gros blocs calcaires présentant un pendage centripète. Elle est également aménagée à l'intérieur à l'aide des grosses dalles de pierres posées de chant, le long

des parois. Cette sépulture est la seule à présenter un système de coffrage complet en pierre. Il est important de noter également que cette sépulture, datée de La Tène B1a, fait partie des deux plus anciennes de la nécropole. Faut-il y voir un rôle fondateur ? Sa situation excentrée dans la partie sud-est de cet ensemble funéraire ne semble pas aller dans ce sens.

Les sépultures 32 et 39 doivent également être mises en relief. Elles présentent le long d'une de leur paroi, une très forte concentration de gros blocs de pierres liés par un sédiment argileux à forte concentration de petits blocs et gravillons calcaires constituant ainsi de véritable paroi. Ces blocs ne semblent pas avoir servi de calage à une planche ou un coffre en bois, mais plutôt de coffrage en pierre sur lequel reposait un couvercle de fermeture de la sépulture.

Ces assemblages témoignent d'un investissement supérieur consenti par les vivants envers le défunt. D'après L. Baray, il s'agit d'une marque distinctive qui constitue un privilège sur l'ensemble des sites du Bassin parisien et ne relève pas de pratiques locales (BARAY 2003 : 374-381).

Les dimensions hors norme de la sépulture 39 sont également à mettre en avant. De longueur dépassant les trois mètres, sa fosse est la plus grande de la nécropole. Et les tombes importantes se distinguent systématiquement par des fosses aux dimensions imposantes (BARAY 2003 : 377).

4.3.2. Le mobilier d'accompagnement

On peut distinguer les trois tombes à équipement militaire (22, 41 et 43). Mais le statut des hommes au sein du groupe des vivants ne s'exprime pas par le seul port des armes (SÉGUIER *et al.* 2010 : 203-204). De plus, il faut faire la différence entre tombe riche et tombe à arme (BARAY 2003 : 372-373). Plus que par la présence d'armes dans leur fosse, ces trois sépultures se distinguent par l'attention portée à celles-ci. En effet, dans la sépulture 41, l'épée est ployée et la hampe de la lance semble brisée. Dans la sépulture 22, l'épée est en position de port. Ces deux cas de figure très différents, sortent de la norme rencontrée sur les sites de cette époque. On peut alors se demander si ces particularités ne témoignent pas de l'importance sociale de ces individus.

Quant à la sépulture 39, elle peut encore une fois être mise en avant par l'abondance de son mobilier. Il s'agit de la sépulture qui contient la plus grande quantité d'objets de parure et d'accessoires vestimentaires. De plus, c'est à la main gauche de cet individu que l'on trouve la seule bague du corpus métallique de Courtempierre. Et on sait que les bagues ne sont pas courantes pour ces périodes.

4.3.3. Conclusion

L'architecture monumentale et unique de la sépulture 47 semble traduire un statut social particulier. De plus sa datation faisant partie des deux plus anciennes inhumations de cette nécropole pourrait lui conférer un statut de tombe fondatrice de la nécropole. Mais sa situation excentrée au sein de celle-ci semble s'opposer à cette hypothèse.

La sépulture 39 aux dimensions hors norme, à l'aménagement interne impliquant un investissement important des vivants et au mobilier abondant semble être celle d'un individu au statut supérieur. Toutefois, sa datation de La Tène B2-C1 nous empêche de voir en elle une tombe fondatrice.

Quant aux tombes à armes, elles se distinguent par leur situation, la sépulture 22 est au centre d'un enclos et les deux autres sont associées et forment un ensemble (41 et 43), ainsi que par l'attention qui a été portée aux armes. Mais ces tombes ne semblent pas constituer le noyau de l'organisation de cet espace funéraire. Au contraire, les deux sépultures de "guerriers" regroupées avec une autre tombe masculine, sont implantées en périphérie de la sépulture 47. Cette dernière a été précédemment mise en avant pour son architecture unique et par sa datation de La Tène B1a qui pourrait lui conférer le statut de sujet fondateur, non pas de la nécropole mais de ce groupe (constitué des sépultures 41, 42, 43, 47, 48, 49 et 50). Il en est de même dans le groupe G2 de la nécropole de Gouaix où trois sépultures de guerriers sont implantées en périphérie de ce groupe dont le sujet fondateur est une femme (SÉGUIER et DELATTRE 2005 : 244-248). Cet exemple montre qu'il serait réducteur de voir le porteur de l'épée et de la lance comme étant l'unique pivot de la société (SÉGUIER *et al.* 2010 : 205-216).

L'organisation des nécropoles du Sénonais composées de petites communautés dont le sommet de la pyramide sociale serait partagé éventuellement par plusieurs familles, est parfaitement perceptible pour les ensembles de La Tène B2 (BARAY *et al.* 1994 : 204).

5. SYNTHÈSE

Le territoire sénon regroupe la majorité des nécropoles du deuxième âge du Fer recensées à ce jour dans le centre du Bassin parisien (Fig. 4). La Bassée et la plaine de confluence Seine-Yonne concentrent une cinquantaine de nécropoles dont la dernière fouillée est la nécropole du Champ Brodier à Buthiers. Les nécropoles sont installées en majorité dans le contexte alluvial et leur découverte est liée au développement de l'archéologie préventive.

La nécropole est implantée sur un plateau délimité par des vallées sèches et des buttes calcaires (calcaire du Gâtinais) qui dominent le paysage environnant. L'étude porte sur 25 individus observés (une sépulture en contenant deux). Mais cette nécropole est composée de 35 sépultures dont 24 sont avérées avec ossements et/ou mobilier, une fosse sans os mais avec mobilier et 10 fosses vides. C'est un effectif qui peut être considéré comme petit par rapport aux autres nécropoles contemporaines. C'est le plus petit après celui de la nécropole de Marolles “la Butte Saint-Donain”. Mais, l'érosion naturelle du site nous prive certainement d'une vision globale de ce dernier, comme en témoignent les monuments vides de toutes sépultures.

Aucun os de sujet immature n'a été retrouvé à Courtempierre. Même en considérant les fosses vides de petites dimensions comme de probables sépultures d'enfants, le nombre d'individus est insuffisant pour réaliser une étude de population.

L'organisation spatiale de la nécropole de Courtempierre est conditionnée par neuf enclos quadrangulaires encore visibles de nos jours. L'orientation privilégiée des sépultures est NE-SO, la tête au nord-est, avec néanmoins quelques exceptions.

Son organisation est de type familial en opposition à une organisation de type gentilice prédominante jusqu'à La Tène A. Cette nécropole peut être classée dans les nécropoles composées de plusieurs familles nucléaires juxtaposées, chaque famille adoptant un mode d'organisation propre (BARAY 2003 : 368-369). Cette organisation est proche de celle de la nécropole du second âge du Fer de Gouaix dite “de type polynucléaire”. Elle n'est pas aléatoire et obéit à des règles rigoureuses et codifiées (SÉGUIER *et al.* 2010 : 205-216).

Bien que la conservation de la matière osseuse soit mauvaise, l'étude des pratiques funéraires est possible. Les individus sont enterrés en décubitus dorsal avec les membres supérieurs en position basse et les

membres inférieurs en extension. La décomposition en espace vide est majoritaire. L'architecture des tombes implique souvent des pierres et dalles calcaires pour les coffrages.

En revanche, la diagnose sexuelle et l'estimation de l'âge au décès des individus ont été très limitées.

Mais l'homogénéité dans le dépôt des individus et leur mode d'inhumation ou encore dans l'axe général d'orientation des sépultures, dénotent une volonté de gestion et de respect de normes lors de l'installation des sépultures. Ces caractéristiques sont identiques à celles généralement observées sur d'autres nécropoles contemporaines (BARAY 2003 : 62, 108).

Enfin, un abondant mobilier métallique accompagne 22 des 35 sépultures (soit 63 % du corpus). Six de ces sépultures (17, 20, 27, 38, 48 et 55) sont suffisamment conservées et profondes pour penser qu'elles n'en ont jamais contenu. En revanche, pour les autres, en raison de leur arasement, il est difficile de savoir si l'absence de mobilier est due à leur dégradation ou pas.

La nécropole de Courtempierre a une durée d'utilisation d'environ deux siècles, entre le v^e et la fin du III^e s. av J.-C. Sa fondation remonte à La Tène A/B avec une sépulture à parure. Mais la fréquentation de cette nécropole semble être centrée sur La Tène B2 et La Tène B2/C1 avec quatorze sépultures.

L'homogénéité des modes de dépôts durant ces deux siècles peut être mise en relief. Elle permet d'intégrer la nécropole de Courtempierre au faciès régional. De plus, comme dans les autres nécropoles de la région, les inhumations ne contiennent ni récipient en céramique, ni reste de faune, qui indiquerait la présence d'offrande alimentaire. Leur absence apparente ne reflète peut-être pas la réalité des dépôts, mais elle est caractéristique de l'aire sénonaise (SÉGUIER *et al.* 2010 : 216-217).

Enfin, cette homogénéité traduit une continuité d'occupation et une grande homogénéité culturelle au cours de La Tène ancienne et de La Tène moyenne.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCELIN et BRUNAUX 2003
Arcelin P. et Brunaux J.-L. - *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, Gallia*, 60, CNRS, Paris, 268 p.
- AUGIER *et al.* 2007
Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y., Orenge L. et Riquier S. - Les IV^e-III^e s. av. n. è. en France centrale (Auvergne, Berry, Orléanais), *in* : Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M. et Milcent P.-Y. (dir.) - *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e siècles avant notre ère*, Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes : 117-176.
- BARAY 1991
Baray L. - Le Sénonais dans son contexte du Bassin parisien du IV^e et du III^e s. av. J.-C., *Revue Archéologique de l'Est*, 42, 2 : 203-270.
- BARAY 2003
Baray L. - *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e s.-troisième quart du II^e s. avant J.-C., 56^e suppl. à Gallia*, CNRS, Paris, 446 p.
- BARAY, CHAUME et MILLET 2007
Baray L., Chaume B. et Millet E. - Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du nord aux IV^e et III^e s. av. J.-C., *in* : Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M. et Milcent P.-Y. (dir.) - *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Lattes : 87-226.
- BARAY *et al.* 1994
Baray L., Deffressignes S., Leroyer C. et Villemeur I. - *Nécropoles protohistoriques du Sénonais*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 230 p. (Documents d'Archéologie Française ; 44).
- BLANCHARD 2008
Blanchard J. - Commune de Cepoy (Loiret), Chalat, site A19-M 1, Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 258 p.
- BRUZEK 1991
Bruzek J. - *Fiabilité des procédures de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat, Muséum d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie, Paris.
- BRUZEK, CASTEX et MAJO 1996
Bruzek J., Castex D. et Majo T. - Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle, *in* : Castex D., Courtaud P., Sellier P., Duday H. et Bruzek J. (éd.) - *Méthodes d'études des sépultures : du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires*, Actes du colloque GDR 742 du CNRS 1995, Société d'anthropologie, Masson, Paris : 491-502 (Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris ; 8/3-4).
- BUCHSENSCHUTZ et RALSTON 2001
Buchenschutz O. et Ralston I. (dir.) - *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et culturelles (X^e-I^{er} s. avant J.-C.)*, 22^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, BourgesPlus, FERACF, Bourges, Tours, 222 p.
- CHARPY 1987
Charpy J.-J. - Les épées laténiennes à bouterolle circulaire et ajourée des IV^e et III^e siècles avant J.-C. en Champagne, *Études celtiques*, 24 : 43-80.
- CREUSILLET *et al.* 2006
Creusillet M.-F. - Autoroute A19, Tranche L1, Communes de Courtempierre et Treilles-en-Gâtinais, Rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Inrap CIF, SRA Centre, Orléans.
- CUNAUT 2006
Cunault M. - Treilles-en-Gâtinais/Gondreville-la-Franche Loiret (45), Rapport d'opération archéologique préventive de diagnostic, Inrap CIF, Orléans.
- CUNAUT 2007
Cunault M. - Une sépulture de guerrier celte vers -300 en territoire Sénon (Treilles-en-Gâtinais, Gondreville-la-Franche, Loiret), *Revue Archéologique du Loiret*, 30-31 : 27-34.
- DUDAY *et al.* 1990
Duday H., Courtaud P., Crubezy E., Sellier P. et Tillier A.-M. - L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 2, n^o 3-4 : 29-49.
- FEREMBACH *et al.* 1986
Ferembach D., Susanne C. et Chamla M.-C. - L'Homme, son évolution, sa diversité. Manuel d'anthropologie physique, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 3, n^o 3-3 : 189-192.
- FRÉNÉE 1997
Frénée E. - *Préfontaines, Les grands Réages, Bilan Scientifique*, SRA Centre, Orléans : 110-111.
- FRÉNÉE et MILLET 2009
Frénée E. et Millet E. - La nécropole laténienne de Courtenay : "Les Quatre Croix" (Loiret-Centre), Rapport de fouilles, Inrap CIF, Orléans, 265 p.
- GRUEL et LEJARS 2007
Gruel K. et Lejars Th. *et al.* - *Élaboration d'un corpus raisonné du mobilier des habitats carnutes des trois derniers siècles av. n. è. : céramiques, métalliques et monétaires. Constitution d'un référentiel, typologie et chronologie*, Rapport d'Action Collective de Recherche 2003/2006, CNRS, Paris, 104 p.
- HODSON 1968
Hodson F. R. - *The La Tène cemetery at Münsingen-Rain. Catalogue and relative chronology*, Berne, Stämpfli & Cie, Berlin, 72 p. (Acta Bernensia, Beiträge zur prähistorischen, klassischen und jüngeren Archäologie ; 5).
- ISSENMANN 2011
Issenmann R. - Buthiers "Le champ Brodier", Seine-et-Marne (77), Rapport de fouille, Inrap CIF, Pantin.
- JESSET *et al.* 2009
Jesset S., Joyeux P., Lussion D., Massat T., Miejac E., Riquier S., Robert G. et Troubaday M. - Orléans gaulois : état des connaissances, *in* : Buchenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S. et VAGINAY M. (dir.) - *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire*, Actes du XXXII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Bourges, 2008), 35^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours : 251-262.
- JESSET, JOSSET et SALÉ 1995
Jesset S., Josset D. et Salé P. - Saint-Aignan-des-Gués "Les Vallées", Site 45267002 AH, DFS de sauvetage urgent, Afan, Centre.
- KAENEL 1990
Kaenel G. - *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 457 p. (Cahiers d'Archéologie Romande ; 50).
- KRUTA-POPPI 1975
Kruta-Poppi L. - Les Celtes à Marzabotto (Province de Bologne), *Études Celtiques*, 14-2 : 345-376.
- LANGRY-FRANÇOIS 2009
Langry-François F., avec la participation de Bayle G., Di Napoli F., Fourre A., Lussion D., Moret-Augier L., Pradat B., Tane F. et Voeltzel B. - Communes de Corquilleroy et Treilles-en-Gâtinais (Loiret) "La Crevasse", "Le Soy", site A19 L3-1 (n^o 45.104.026. AH), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, SRA Centre, Orléans, 377 p.
- LEJARS 1994
Lejars Th. - *Gournay III, Les fourreaux d'épée. Le sanctuaire de Gournay-sur-Arondelle et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Errance, Paris (Archéologie Aujourd'hui).

LOBJOIS 1974

Lobjois G. - Une nécropole de La Tène IA : Bucy-le-Long (Aisne), *Cahiers archéologique de Picardie*, 1 : 67-96.

MARION 2004

Marion S. - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, Oxford, BAR International Series, 1231.

MARION *et al.* 2011

Marion S., Gaultier M., Villenave C. et Chimier J.-P. - Sépultures et ensembles funéraires du Second Âge du Fer en Île-de-France et en Région Centre, in : *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second âge du Fer*, Actes du XXXIII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Caen, 20-24 mai 2009), 2 vol., PUFC, Besançon, 336 p. et 360 p.

MASSET 1982

Masset C. - *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse de doctorat d'état, Paris VII.

MILCENT 2004

Milcent P.-Y. - *Le premier âge du Fer en France centrale*, vol. 1, Société Préhistorique Française, Paris (Mémoire ; XXXIV).

MILCENT et LEROY 2003

Milcent P.-Y. et Leroy D. - Les dépôts à éléments de char du Bronze Final d'Onzain (Loir-et-Cher, Centre, France) : présentation préliminaire, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 50 : 207-230.

MILLET 2008

Millet E. - La nécropole du deuxième Âge du Fer de Saint-Benoit-sur-Seine, "La Pierre" (Aube) : étude synthétique, *Revue Archéologique de l'Est*, 57 : 75-184.

RAPIN 1993

Rapin A. - Destructions et mutilations des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second âge du Fer : réflexions sur les rituels et leur description, in : Clicquet D., Guichard V. et Vaginay M. (dir.) - *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes du XIV^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, 6^e suppl. à la *Revue Archéologique de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, Rennes : 291-298.

RAPIN 1999

Rapin A. - L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du v^e au I^{er} s. av. J.-C., *Gladius*, XIX : 33-67.

RAPIN et BRUNAUX 1988

Rapin A. et Brunaux J.-L. - *Gournay II, boucliers et lances. Dépôts et trophées*, numéro spécial de la *Revue Archéologique de Picardie*, Errance, Paris, 245 p.

RAPIN et ZURFLUH 1998

Rapin A. et Zurfluh H. - Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 37 : 33-79.

REINECKE 1965

Reinecke P. - *Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze-und Eisenzeit*, Bonn, Habelt, reprint of papers 1903-1909.

RICHARD 1985

Richard G. - Note sur une alène bipointe en bronze découverte à Courtempierre (Loiret), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 82 : 269-270.

RIQUIER 2004

Riquier S. - La nécropole gauloise de "Vaugrignon" à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 43 | 2004, URL : <http://journals.openedition.org/racf/100>

SCAON *et al.* 2009

Scaon C., Boret B., Canny D., Colonna C., Di Napoli F., Dondin-Payre M., Fourré A., Havet M., Robert G., Roche J.-L. et Voeltzel B. - Communes de Gondreville et Treilles-en-Gâtinais (Loiret : "Le Cocluchon", "Le Soy" Site A19 - L2-1), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 2009, 2 vol., 348 p.

SCHERER et MORDANT 1972

Scherer J. et Mordant C. - La nécropole 1 de La Tène de Gravon (Seine-et-Marne), *Revue archéologique de l'Est*, 22 : 357-383.

SÉGUIER 2002

Séguier J.-M., avec la collaboration de Delattre V. - Gouaix (Seine-et-Marne), la Haute Grève, la nécropole de l'âge du Fer, Saint-Denis, in : *Journées archéologiques d'Île-de-France* : 109-119.

SÉGUIER 2004

Séguier J.-M. - Les amphores régionales dans l'espace sénon : l'exemple du secteur de confluence Seine-Yonne, in : RIVET L. (dir.) - *Société Française d'Étude de la Céramique Antiquaire en Gaule*, Actes du colloque de Vallauris, Marseille : 381-402.

SÉGUIER et DELATTRE 2004

Séguier J.-M. et Delattre V. - Gouaix (Seine et Marne) la Haute Grève. Nécropole du deuxième âge du Fer, DFS de Fouille Préventive, Inrap CIF, Pantin.

SÉGUIER et DELATTRE 2005

Séguier J.-M. et Delattre V. - Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du v^e au III^e s. av. J.-C., in : *L'âge du Fer en Île-de-France*, Actes du XXVI^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 26^e suppl. à la *Revue archéologique du centre de la France*, FERACF, Tours : 241-260.

SÉGUIER *et al.* 2010

Séguier J.-M., Delattre V., Gratuze B., Peake R. et Viand A. - *Les nécropoles protohistoriques de "La Haute Grève" à Gouaix (Seine-et-Marne)*, 37^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours.

SIEVERS 2001

Sievers S. avec la collaboration de Brouquier-Reddé V. et Deyber A. - Les armes d'Alésia, in : Reddé M. et Von Schnurbein S. (dir.) - *Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, 2. *Le matériel*, Mémoires des inscriptions et belles lettres, Paris : 121-240.

SZABÓ 1982

Szabó M. - Rapports entre le Picenum et l'Europe extra-méditerranéenne à l'âge du fer, *Savaria*, 16 : 223-241.

TILLIARD 1989

Tilliard L. - Les bracelets et les perles en verre de Levroux (Indre), in : Feugère M. (dir.) - *Le verre préromain en Europe occidentale*, M. Mergoïl, Montagnac : 137-144.

UBELAKER 1978

Ubelaker D.H. - *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretation*, Aldine Publishing Company, Chicago (Aldine Manuals on Archaeology).

VERNEY 1993

Verney A. - Les nécropoles de l'âge du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes, in : Clicquet D. (dir.) - *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes du XIV^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, 6^e suppl. à la *Revue Archéologique de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, Rennes : 95-114.

WILLAUME *et al.* 1977

Willame M., Ferdière A., Lejour M. et Pompée J.-C. - La nécropole de "Mainville" à Bromeilles (Loiret). Tène I-II (45.056.01), *Revue Archéologique du Loiret*, 3 : 41-79.

ANNEXE : CATALOGUE DES STRUCTURES

Le site gaulois est constitué de 44 faits funéraires. Il s'agit de 26 sépultures à inhumation, 9 fosses vides de tout matériel archéologique et de 9 enclos quadrangulaires. On présentera en premier lieu les enclos, puis les sépultures et les fosses vides, sous forme d'un catalogue, et enfin les autres structures.

1. LES ENCLOS

Ils sont au nombre de neuf, répartis sur l'ensemble de la nécropole (Fig. 4 et Pl. 1). Cinq enclos ont livré chacun une sépulture à inhumation centrale, les autres sont vides de toute structure. Six enclos sont entiers et trois ont été partiellement érodés.

1.1. Les enclos avec sépulture centrale

1.1.1. Enclos 12 et sépulture 13 (Pl. 1, 2 et 3)

De plan rectangulaire aux angles vifs, l'enclos se trouve dans la partie occidentale de la nécropole.

– La sépulture 13

FOSSE

- *Localisation* : au centre de l'enclos quadrangulaire 12 se trouvant à l'ouest de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire, limites nettes, parois droites, fond plat, profonde.

- *Orientation* : NNE-SSO, tête au NNE.
- *Dimensions* : L : 2,44 m ; l : 0,96 m ; P : 0,51 m ; fond de fosse : 88,44 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Seuls restent le côté latéral gauche du cranium, les diaphyses des os longs (sauf fibula et radius) et un fragment des os coxaux.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé en décubitus, tête au NNE. Le crâne est en vue latérale droite. Les membres supérieurs sont symétriques et en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension, les genoux légèrement rapprochés.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

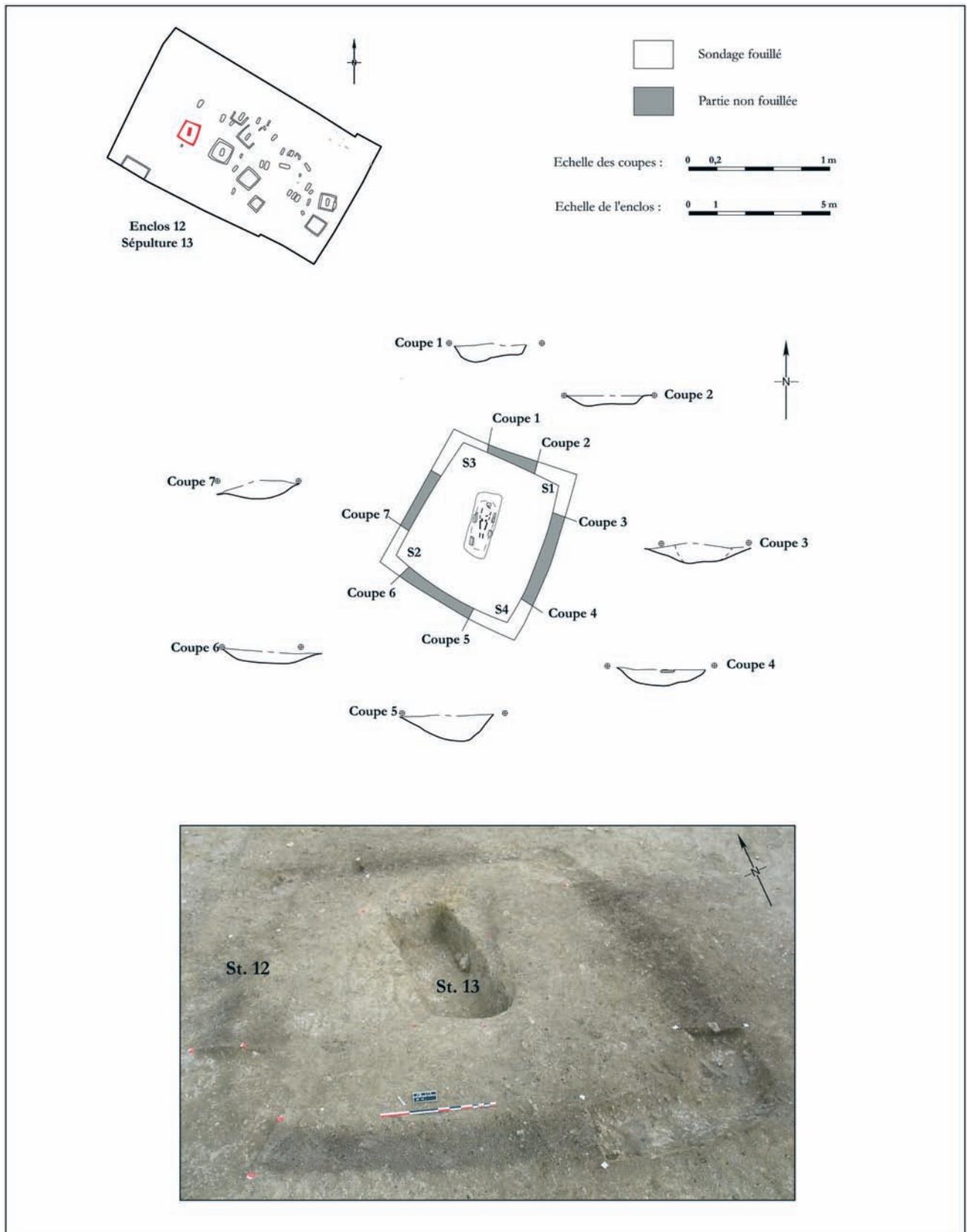
- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux sont trop dégradés.
- *Observations sanitaires* : les dents sont très usées et la mandibule est trop abîmée pour déterminer si l'occlusion des alvéoles a commencé.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : trois gros blocs calcaires (environ 40 cm de long et 30 cm de large) et quelques petites pierres sont installés de chant, contre les parois est et ouest et semblent servir de calage.
- *Analyse taphonomique* : le crâne est en vue latérale droite mais il est impossible de savoir s'il se trouve en position primaire ou secondaire. Les deux

N° enclos	N° sépulture centrale	forme de l'enclos	longueur (m)	largeur (m)	profil fossés	largeur des fossés (m)	profondeur des fossés (m)
12	13	rectangulaire	6,21	4,57	parois évasées et fond plat	0,40 à 0,50	0,10 à 0,15
16	17	rectangulaire	5,21	4,8	parois très évasées et fond plat	0,30 à 0,80	0,4
19	20	incomplet	2,92	3,64	trop évasé	0,20 à 0,26	0,04
21	22	carré		4,9	parois évasées et fond plat	0,5	0,25
53	54	carré		4,4	parois évasées et fond plat	0,30 à 0,80	0,15 à 0,30

PI. 1 – Caractéristiques des enclos avec sépulture centrale (D. Lusson, Inrap).

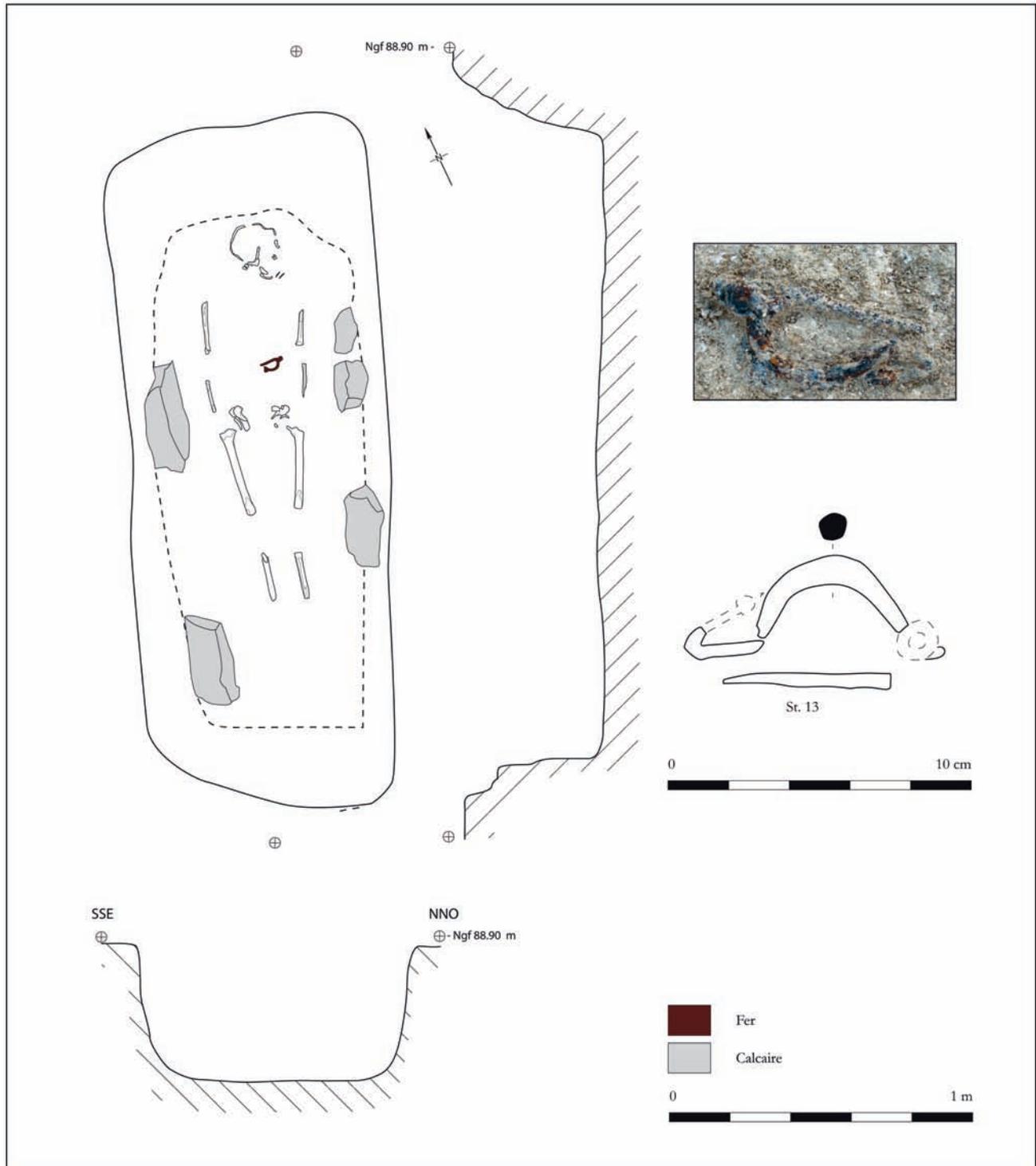


PI. 2 – L'enclos 12 et la sépulture 13 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

humérus et l'ulna droit sont mis à plat en vue antérieure. La ceinture pelvienne semble également être mise à plat. Les membres inférieurs sont légèrement convergents et présentent également leur face antérieure.

• *Interprétation* : bien que l'état de conservation et de représentation du squelette soit très mauvais, la mise à plat des humérus et de la ceinture pelvienne,

sont des indices en faveur d'un colmatage différé du volume du corps. En l'absence d'os sorti hors du volume du corps, il est impossible de mettre en évidence un espace vide. Seules les dimensions de la fosse qui outrepassent largement le seul encombrement du cadavre et la présence des pierres de calage suggèrent la présence d'un contenant rigide de type coffrage en bois.



Pl. 3 – La sépulture 13 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

La fibule en fer au niveau de l'abdomen fait penser à la présence d'un contenant souple de type linceul, mais la dégradation de la matière osseuse et la disparition du grill costal, des pieds et des patellas, ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse.

MOBILIER

- Une fibule en fer est présente sur le bas du grill costal de l'individu, légèrement décalée du côté gauche. Elle ne semble pas être en position de port. Elle peut correspondre à un accessoire vestimentaire en dépôt ou une fermeture de linceul.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2.

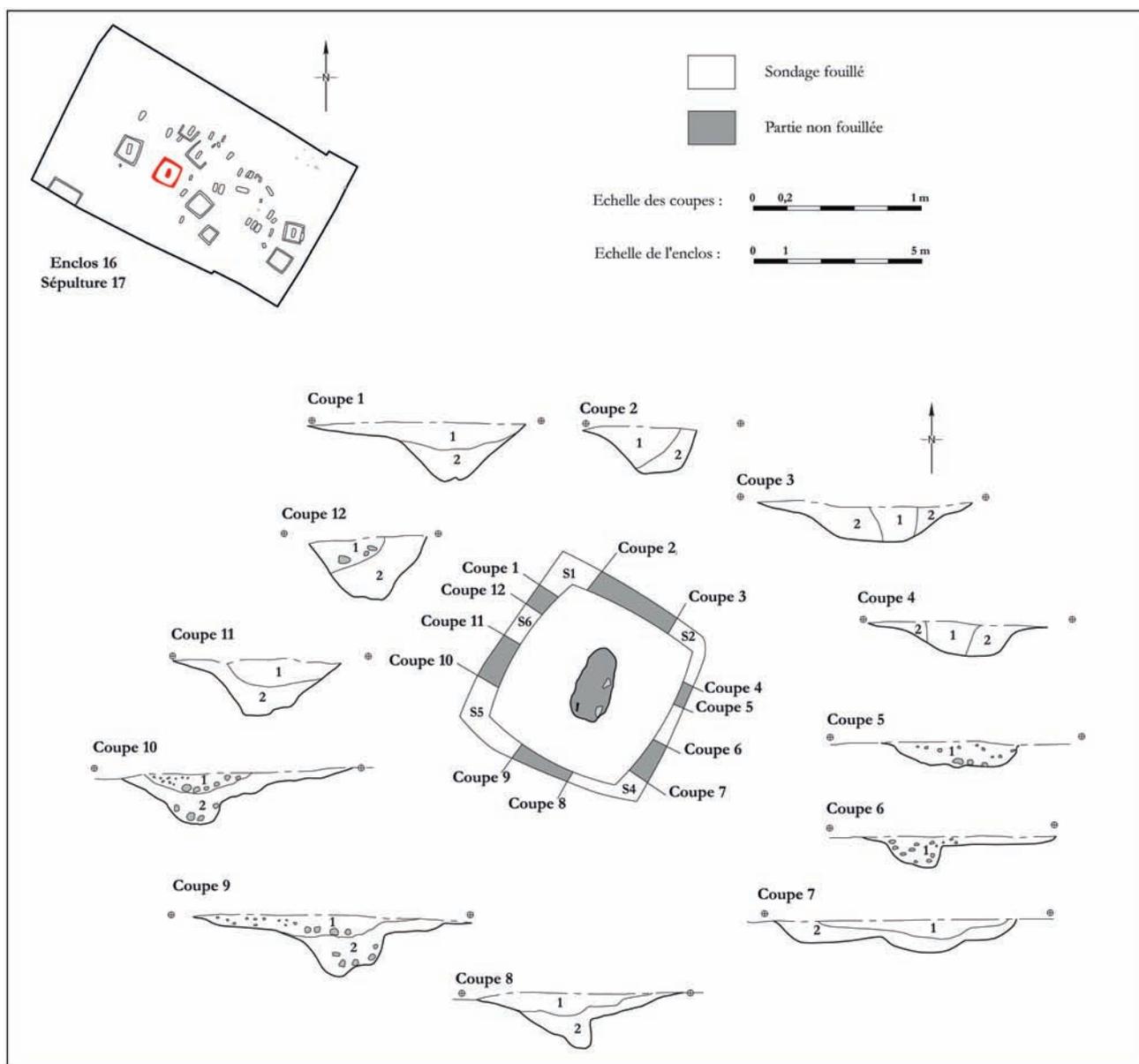
1.1.2. Enclos 16 et sépulture 17 (Pl. 1, 4 et 5)

L'ensemble se trouve au sud-est à proximité de l'enclos 12. Il s'agit du plus grand enclos de la nécropole (18,25 m² de surface interne).

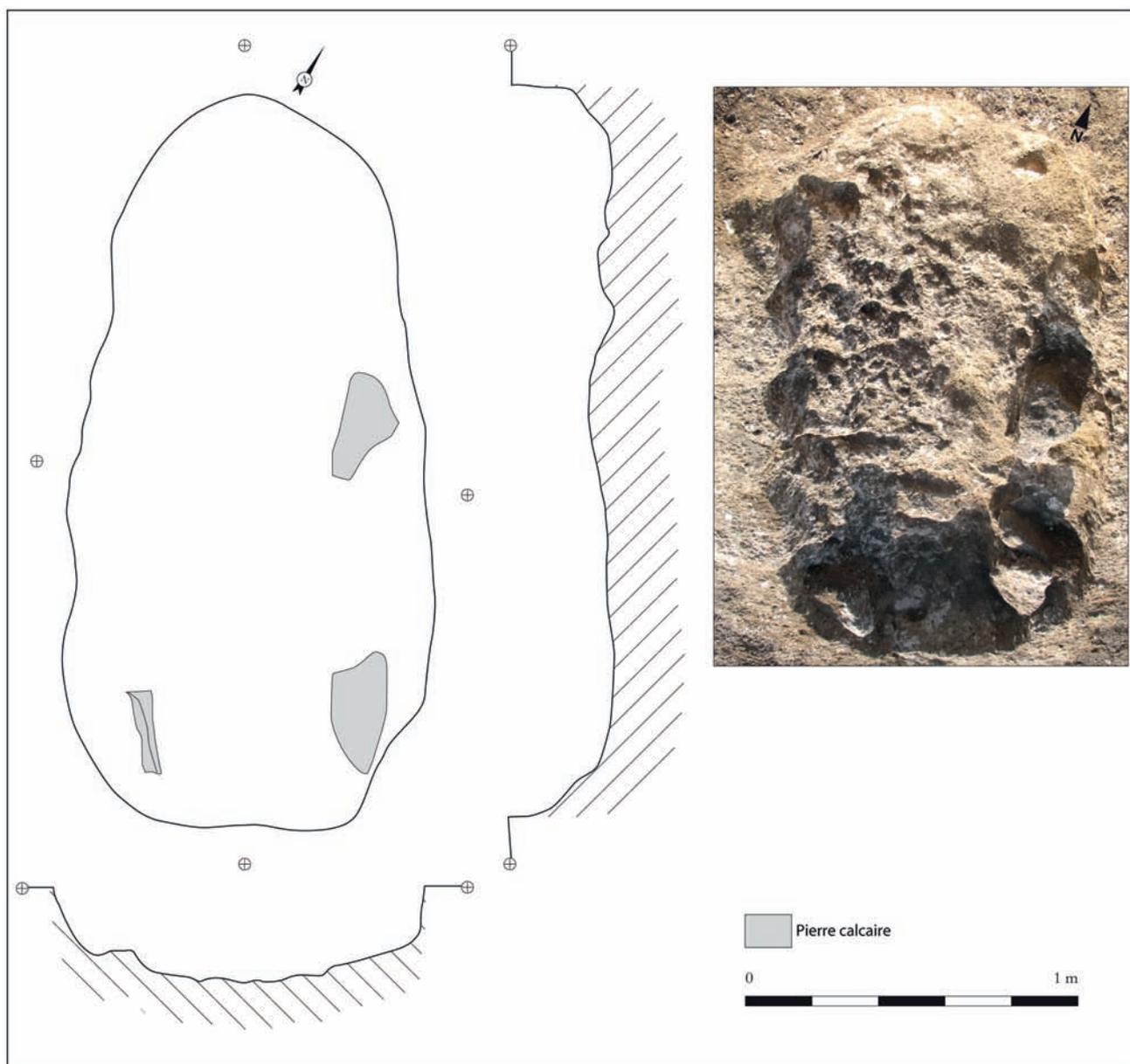
– La sépulture 17

FOSSE

- *Localisation* : au centre de l'enclos rectangulaire 16 se trouvant à l'ouest de la nécropole.
- *Description* : oblongue, en cuvette à fond plat irrégulier, avec pierres de calage.
- *Orientation* : NE-SO.



Pl. 4 – L'enclos 16 et la sépulture 17 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).



Pl. 5 – La sépulture 17 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

- *Dimensions* : L : 2,23 m ; l : 1,07 m ; P : 0,30 m ;
fond de fosse : 88,84 m NGF.

SQUELETTE

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

MODE D'INHUMATION

• *Éléments architecturaux conservés* : trois blocs calcaires (environ 0,40 m de long et 0,10 à 0,20 m de large) installés de chant, contre les parois est et ouest et semblent servir de calage.

MOBILIER

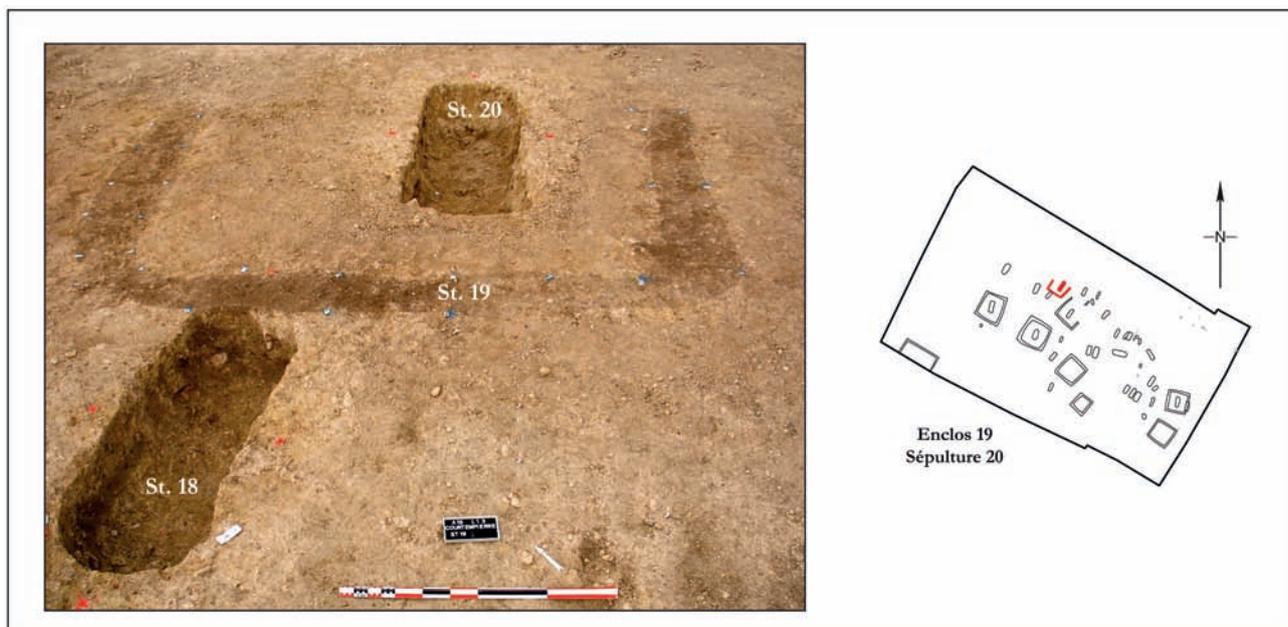
• Aucun.

DATATION PROPOSÉE

• Indéterminée.

1.1.3. Enclos 19 et sépulture 20 (Pl. 1, 6 et 7)

Le monument se trouve dans la partie nord-ouest de la nécropole. Il s'agit d'un enclos incomplet très arasé. Toute sa partie septentrionale a disparu.



Pl. 6 – L'enclos 19 la sépulture 20 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

– La sépulture 20

FOSSE

- *Localisation* : au centre de l'enclos quadrangulaire 19 se trouvant au nord-ouest de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire aux extrémités arrondies, limites nettes, parois sud-est et nord-ouest droites, parois nord-est et sud-ouest en cuvette, fond plat, profonde.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,48 m ; l : 0,77 m ; P : 0,48 m ; fond de fosse : 88,65 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la représentation du squelette est très moyenne et la conservation de la matière osseuse est mauvaise.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé en décubitus, tête au nord-est. Le crâne est tourné vers la droite. Les membres supérieurs sont symétriques et en extension le long du corps. Les membres inférieurs, en extension, reposent sur les gros blocs posés à l'extrémité sud-ouest de la fosse.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux sont trop dégradés.
- *Observations sanitaires* : les dents sont très usées, aucune carie n'est présente et aucune perte *ante mortem* n'est à noter.

MODE D'INHUMATION

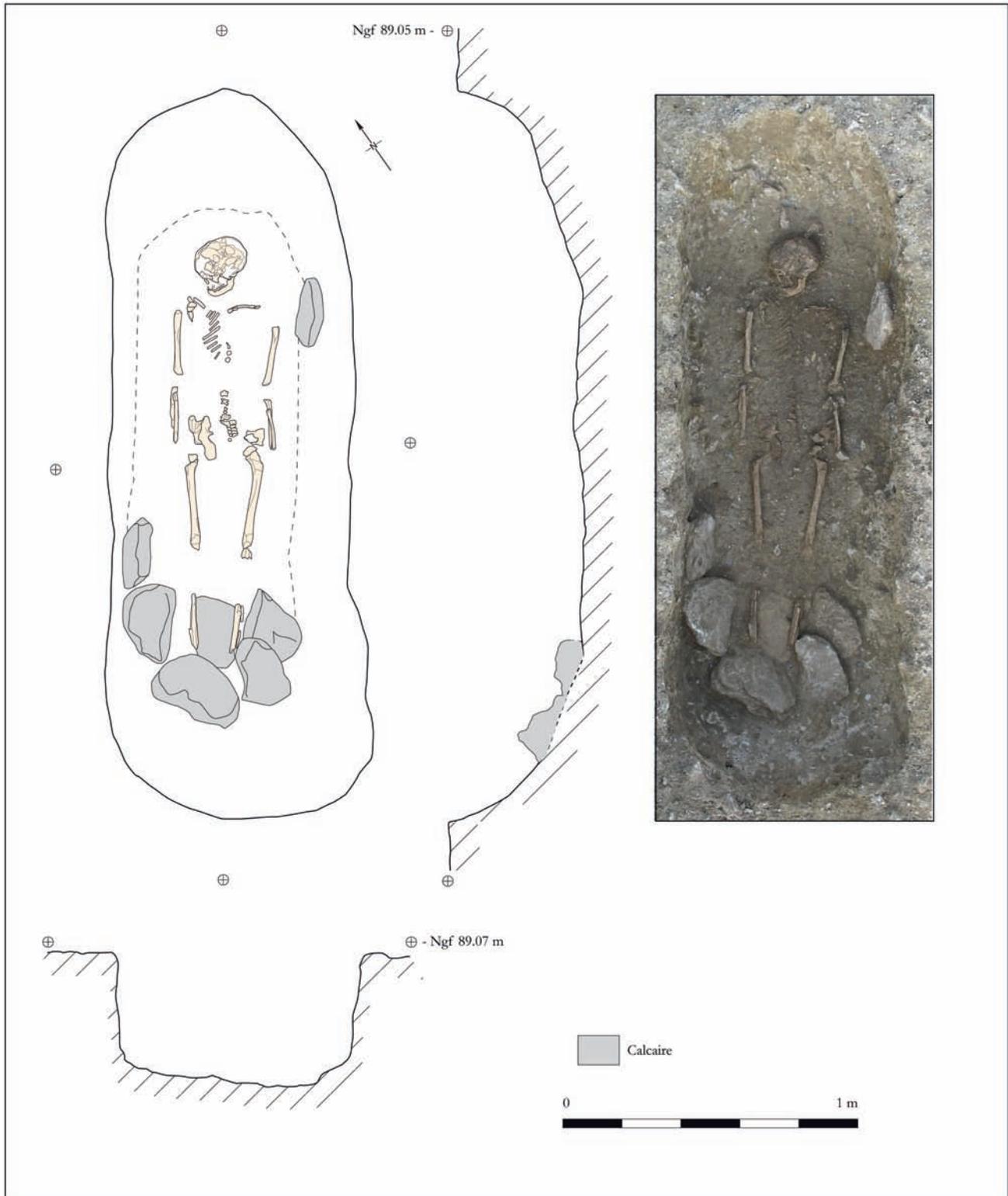
- *Éléments architecturaux conservés* : plusieurs gros blocs calcaires et quelques petites pierres sont installés sur le fond de fosse au niveau des pieds de l'individu. Deux autres blocs sont posés de chant le long des parois. Ils semblent servir de calage.

- *Analyse taphonomique* : le crâne est tourné vers la droite et la connexion temporo-mandibulaire est déplacée. L'épaule droite semble avoir subi une contrainte latérale. La scapula est en vue latérale et la clavicule est en position verticale. À gauche, la ceinture scapulaire est mise à plat. La clavicule gauche est horizontale et l'humérus présente sa face antérieure. Mais, l'extrémité proximale de l'humérus est trop éloignée de la clavicule pour que l'épaule soit encore en connexion. Le membre supérieur droit a conservé un bon rapport anatomique. L'humérus droit est antérieur, le radius, en position de pronation, est en équilibre sur l'ulna (en vue antérieure). Le membre supérieur gauche présente un coude légèrement rentrant à l'articulation disloquée. Le radius est en équilibre sur l'ulna et son extrémité proximale est en position médiale par rapport à l'ulna. La ceinture pelvienne est mise à plat. Les membres inférieurs en extension présentent leur face antérieure.

- *Interprétation* : la mise à plat de la ceinture pelvienne et scapulaire (à gauche) ainsi que la dislocation des articulations du membre supérieur gauche, font penser que la décomposition du cadavre s'est effectuée en espace vide. De plus, les grandes dimensions de la fosse et la présence de blocs de calage,

sont des indices allant dans le même sens et suggèrent la présence d'un contenant rigide périssable. On note une asymétrie dans les contraintes exercées sur les membres supérieurs : la ceinture

scapulaire est contrainte à droite et mise à plat à gauche et l'on peut voir un alignement du membre supérieur droit. On peut penser que l'individu se trouvait plus près de la paroi nord-ouest du coffrage



Pl. 7 – La sépulture 20 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

permettant une mise à plat de la ceinture scapulaire droite et la dislocation des articulations du coude et de l'épaule gauche. L'individu semble donc avoir été inhumé dans un contenant rigide large de type coffrage en bois. Aucun élément taphonomique ne permet de penser à la présence d'une enveloppe souple ceignant l'individu.

MOBILIER

- Aucun.

DATATION PROPOSÉE

- Indéterminée.

1.1.4. Enclos 21 et sépulture 22 (Pl. 1, 8, 9 et 10)

Cet ensemble se trouve au sud-est de l'enclos 19, au nord de la nécropole.

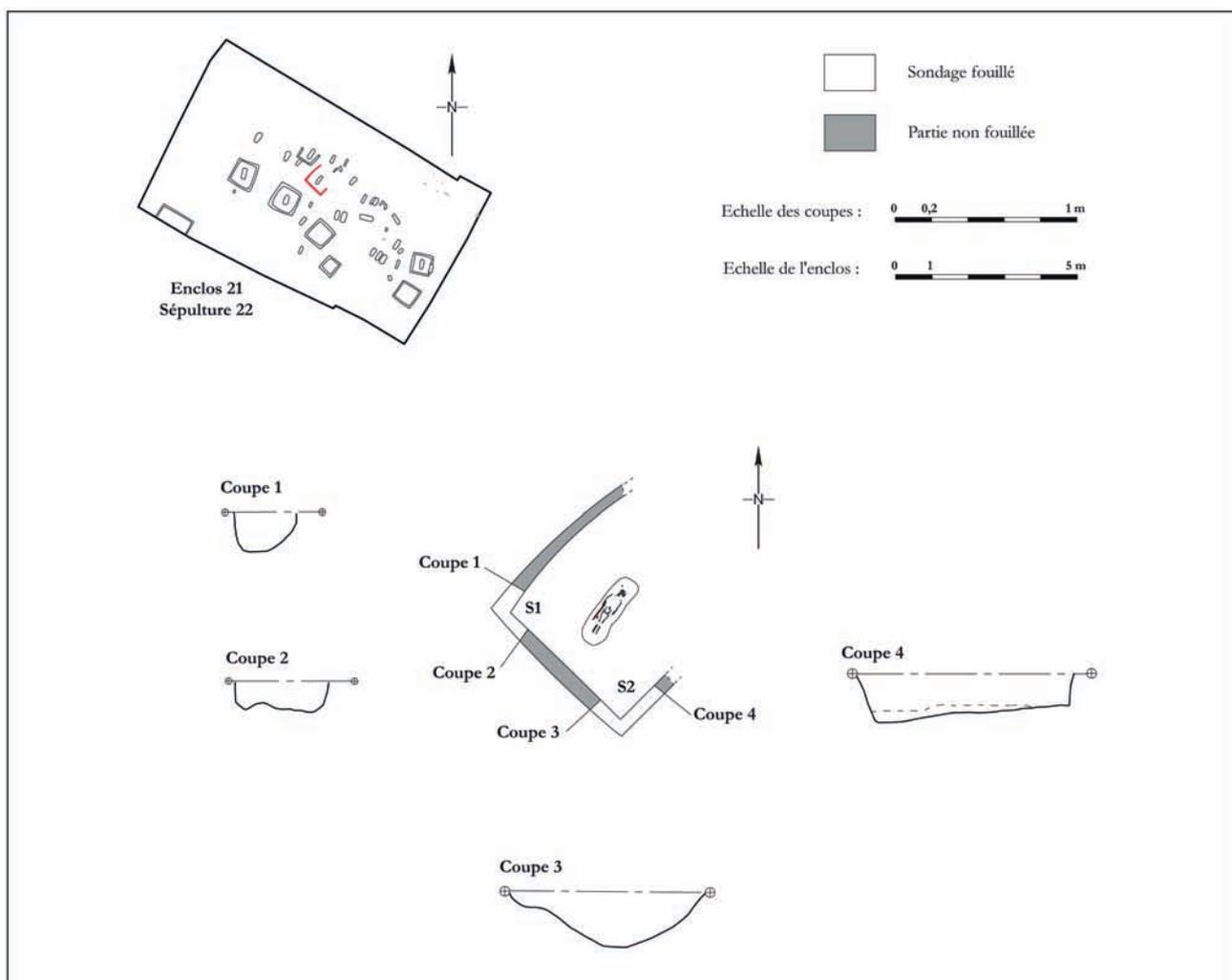
- La sépulture 22

FOSSE

- *Localisation* : au centre de l'enclos quadrangulaire 21 se trouvant au nord de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, limites nettes, parois droites, fond plat, profonde.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,08 m ; l : 0,68 m ; P : 0,55 m ; fond de fosse : 88,64 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la représentation du squelette est mauvaise et sa conservation très mauvaise.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé allongé sur le dos, tête au nord-est. Le crâne est tourné vers la droite. Les membres supérieurs sont asymétriques.



Pl. 8 - L'enclos 21 et la sépulture 22 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

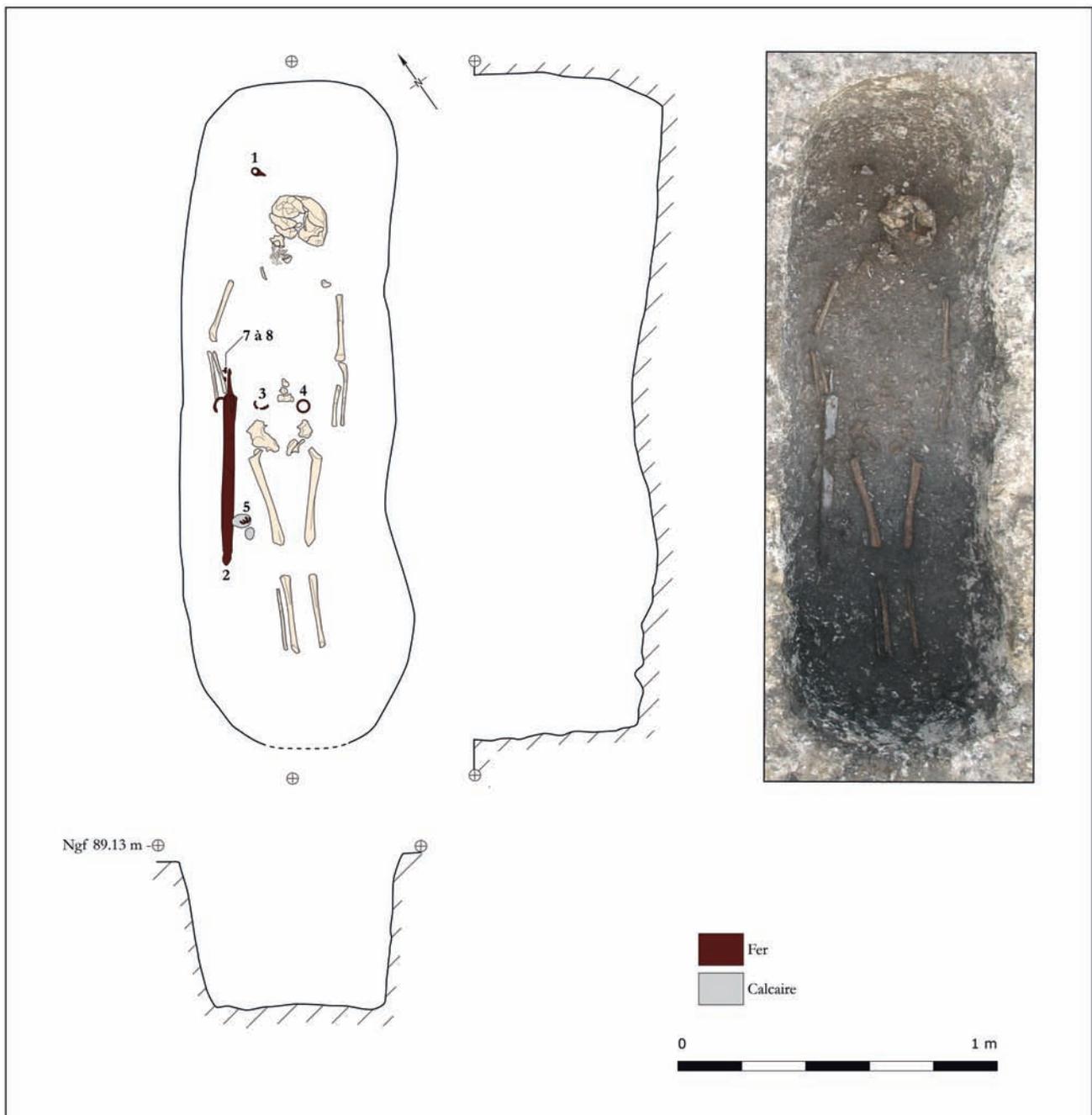
Le droit est en légère flexion, la main au niveau du pontet de l'épée, le gauche en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension, les genoux rapprochés.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet jeune adulte car les racines des troisièmes molaires inférieures sont encore ouvertes.
- *Sexe (archéologique)* : masculin.
- *Observations sanitaires* : les dents sont très usées, aucune carie n'est présente et aucune perte *ante mortem* n'est à noter.

MODE D'INHUMATION

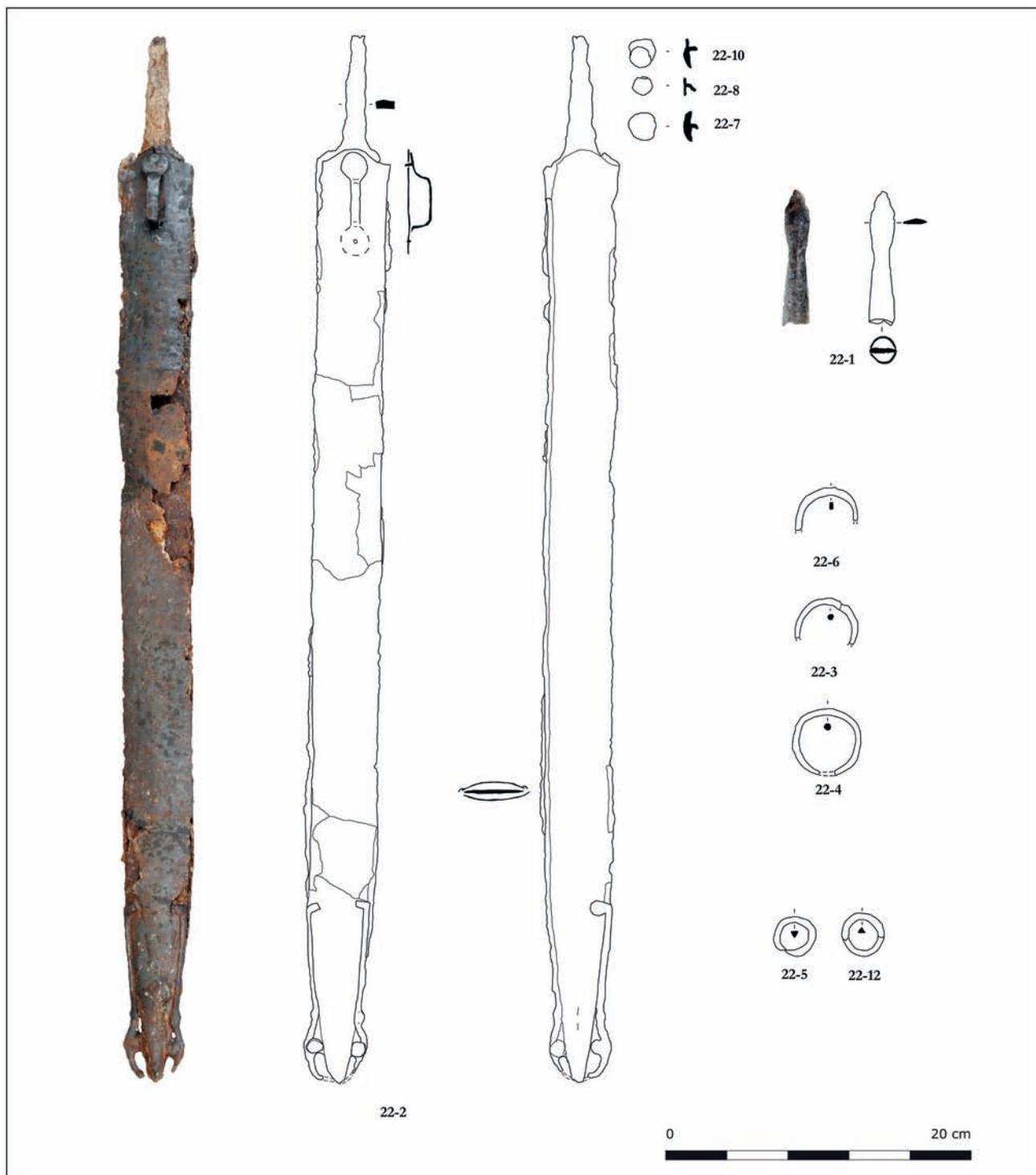
- *Éléments architecturaux conservés* : aucun aménagement interne de la fosse n'est à noter. En revanche, quatre gros blocs calcaires posés à plat et alignés sur l'axe longitudinal de la fosse ont été mis au jour de 0 à 5 cm sous le niveau de décapage.
- *Analyse taphonomique* : le crâne est en vue latérale gauche et présente un enfoncement au niveau du temporal et du pariétal gauche. La mandibule est en connexion fermée. La ceinture scapulaire a quasiment disparu ; le fragment restant de la clavicule droite est en position verticale. Le membre supérieur droit est



Pl. 9 – La sépulture 22 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

légèrement fléchi; l'humérus est en vue antéro-latérale, l'ulna est latérale et le radius postérieur en position de pronation; les extrémités distales de l'ulna et du radius sont éloignées de plus de 2 cm l'une de l'autre, la connexion du poignet n'est donc pas conservée. Le membre supérieur gauche a conservé un bon maintien anatomique mais aucune de ses articulations n'est

observable. L'humérus gauche présente sa face antéro-latérale, l'ulna est latérale et le radius postérieur, en position de pronation. La ceinture pelvienne est semi-ouverte. Les membres inférieurs sont en extension, les genoux rapprochés. La tête du fémur droit est bien engagée dans l'acétabulum. Il a subi une légère rotation et présente sa face antéro-latérale. Le tibia a



Pl. 10 – Le mobilier de la sépulture 22 (fer) (dessin, cliché et DAO : D. Lusson, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

tourné en vue antéro-médiale et la fibula s'est déconnectée du tibia et présente sa face médiale. Le fémur gauche est en vue antéro-latérale et le tibia en vue antérieure.

- *Interprétation* : le mauvais état de représentation du squelette nous prive de nombreux indices taphonomiques. Seule la dislocation du poignet droit et la déconnexion de la fibula droite suggèrent une décomposition en espace vide. De plus, une délimitation linéaire semble affecter le membre supérieur gauche. L'hypothèse d'une inhumation dans un contenant rigide de type coffrage en bois peut être émise. Une contrainte au niveau des genoux est à noter. Elle les maintient en position rentrée (vue antéro-latérale) et rapprochée. Cet indice suggère la présence d'une enveloppe souple autour du corps de type linceul. Mais l'absence de contrainte sur le haut du corps et la position fléchie du bras droit posé sur l'épée, vont à l'encontre de l'hypothèse du linceul contraignant qui envelopperait tout le corps. De plus, la présence de l'épée en position de port et le maintien du volume pelvien suggèraient plutôt une sépulture habillée. La caractérisation de l'enveloppe souple qui entourait l'individu est donc difficile.

Par ailleurs, il est possible que la position primaire de l'épée ait été de chant, en appui contre la paroi du coffrage, l'avant-bras droit fléchi et posé en équilibre dessus. Au moment de la disparition de cette paroi, l'épée a basculé latéralement, libérant le pontet du fourreau et entraînant la dislocation de l'avant-bras droit. Cette hypothèse expliquerait également la position de l'anneau en fer le plus à droite dans la sépulture. En effet, celui-ci est latéral par rapport à l'épée et en équilibre sur le fourreau.

On remarque par ailleurs, la position en équilibre de la pointe de javelot, plantée (pointe vers le bas) dans le comblement, quasiment au niveau du fond de fosse, visiblement à l'extérieur du coffrage en bois. On peut alors se demander si le javelot était positionné sur le coffre, et qu'au moment de la décomposition du bois, le fer s'est affaissé, ou s'il a été planté volontairement afin que sa hampe dépasse des bords de la fosse et qu'elle serve de marqueur de surface.

MOBILIER (Pl. 10)

- Une épée dans son fourreau se trouve sur le côté droit, à hauteur des hanches de l'individu en position portée (inventaire 22-2). Des rivets (inventaire 22-7, 22-8, 22-10), une tige (inventaire 22-11) et une tôle (inventaire 22-9) sont identifiés à proximité de la soie et participent probablement du système de la poignée. Trois anneaux, alignés dans l'axe du pontet et à hauteur de taille, constituent le système de suspension de cette épée (inventaire 22-3, 22-4 et 22-6). Un autre petit anneau a été retrouvé en bas du fourreau près de la bouterolle (inventaire 22-5). Un fer de javelot est

planté dans la terre (douille vers le haut) au nord-ouest du crâne (inventaire 22-1).

DATATION PROPOSÉE

La Tène B2.

1.1.5. Enclos 53 et sépulture 54 (Pl. 1, 11 et 12)

Il se trouve à l'extrémité est de la nécropole.

– La sépulture 54

FOSSE

- *Localisation* : elle se situe dans la partie est de la nécropole, au centre de l'enclos 53.
- *Description* : oblongue, limites nettes, profil oblique, fond plat.
- *Orientation* : NNE-SSO, tête au NNE.
- *Dimensions* : L : 2,20 m ; l : 0,84 m ; P : 0,44 m ; fond de fosse : 89,16 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Seuls des fragments de l'humérus droit, des os coxaux et des fémurs sont encore présents dans la fosse.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur un axe NNE-SSO, la tête au NNE. Il est allongé en décubitus sur le fond de la fosse. Les fémurs sont symétriques.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : indéterminé.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Observations sanitaires* : aucune.

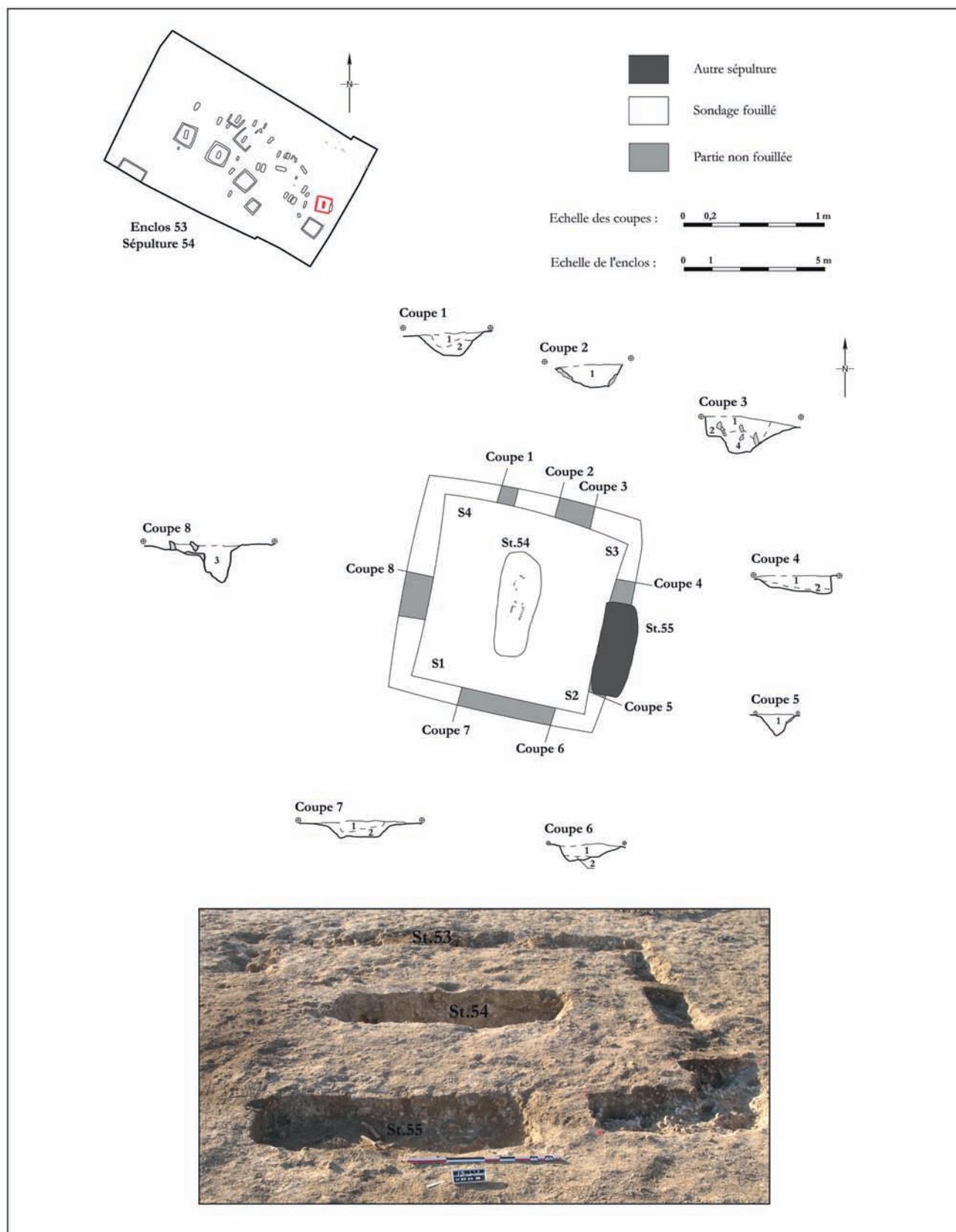
MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : un fragment indéterminé d'humérus est le seul reste du membre supérieur droit. La ceinture pelvienne est quasiment inexistante. Il est donc impossible de savoir si son volume initial est conservé ou pas. Les fémurs sont en vue antérieure, légèrement médiale pour le gauche.

- *Interprétation* : les très mauvaises conservation et représentation du squelette ne nous permettent pas de définir le mode de dépôt du défunt. Seule la fibule en fer en position de port sur l'épaule droite peut suggérer la présence d'une enveloppe souple en matière périssable. Mais aucun indice taphonomique ne peut confirmer ou infirmer cette hypothèse.

MOBILIER (non illustré)

- Des fragments d'une fibule en fer (inventaire 54-1) sont présents, au niveau du gril costal droit (le



Pl. 11 – L'enclos 53 et la sépulture 54 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

ressort) et au niveau de l'épaule droite (l'arc et l'ar-dillon). Un élément non déterminé en fer est situé plus bas, au niveau de l'abdomen (inventaire 54-2).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

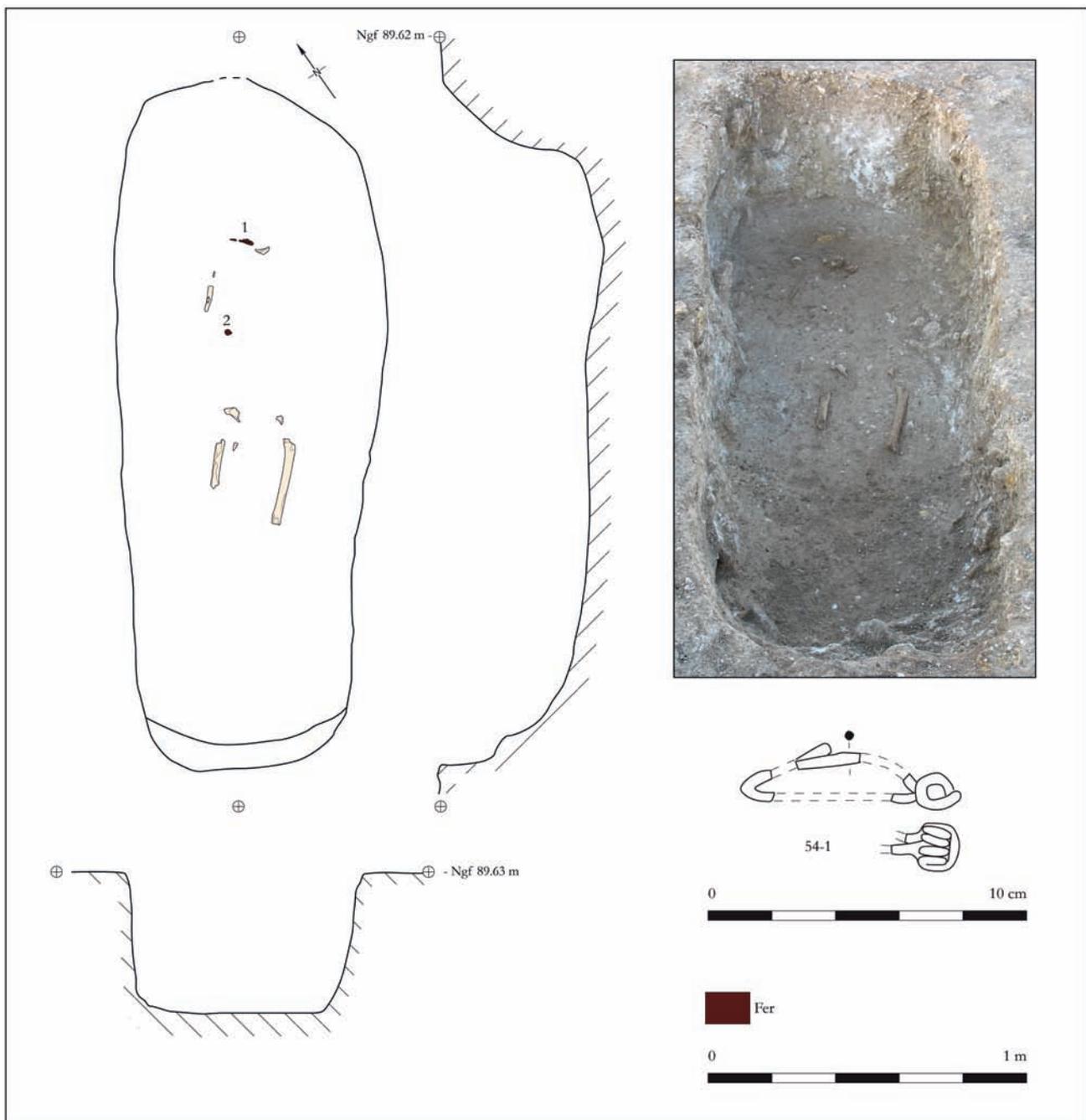
Cinq enclos sur les neuf fouillés ont donc livré une sépulture centrale. Le mobilier archéologique retrouvé dans ces dernières a permis de dater les monuments funéraires 12 et 21. Ils appartiennent tous les deux à

la deuxième phase d'utilisation de la nécropole datée de LT B2. Il faut souligner qu'aucun mobilier n'a été mis au jour dans les fossés d'enclos.

1.2. Les enclos sans sépulture centrale

– *Enclos 15* (Pl. 13)

Il se trouve dans l'angle sud-ouest du décapage à l'écart de sépultures. Le contour incomplet ne figure



Pl. 12 – La sépulture 54 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

N° enclos	forme de l'enclos	longueur (m)	largeur (m)	profil fossés	largeur des fossés (m)	profondeur des fossés (m)
15	carré		7,6	parois évasées et fond plat	0,40 à 0,50	0,15 à 0,25
30	carré		4,74	parois très évasées et fond plat	0,28 à 0,60	0,10 à 0,22
40	rectangulaire	3,8	3,17	parois très évasées et fond plat	0,35 à 0,60	0,1
51	rectangulaire	4,72	4,51	parois évasées et fond plat	0,30 à 0,55	0,10 à 0,18

Pl. 13 – Caractéristiques des enclos vides (D. Lusson, Inrap).

que de façon très lacunaire dans le décapage. Probablement carré, sa plus grande longueur conservée est de 7,60 m. Il n'a pas livré de mobilier archéologique et aucune sépulture n'a été repérée dans l'aire interne accessible de cet enclos.

– **Enclos 30** (Pl. 13)

De forme quasi carrée, il se situe au centre de la parcelle fouillée. Les fossés sont larges et leurs profils sont homogènes. Deux tessons de céramique ont été trouvés dans le remplissage. Ils sont attribuables au second âge du Fer sans plus de précision. L'aire interne de cet enclos n'a livré aucune sépulture.

– **Enclos 40** (Pl. 13)

Il se trouve au sud-est de l'enclos 30. Après le décapage, il est apparu entier mais très peu profond. Il s'agit de l'enclos le plus petit du site. L'aire interne de 12 m² n'a livré aucune sépulture.

– **Enclos 51** (Pl. 13)

Situé dans l'angle sud-est de la nécropole, il est entier et de plan légèrement rectangulaire. Les fossés sont larges et très arasés. Les profils relevés sont en "U" à fond plat et bords obliques. La présence d'un poteau permet de proposer la présence d'une palissade composée des poteaux jointifs. On note l'absence de mobilier et de sépulture dans l'aire interne de l'enclos.

Des quatre enclos qui ne contenaient pas de sépulture centrale, seuls les fossés de l'enclos 30 ont livré des tessons de céramique mais, bien qu'appartenant à la période protohistorique, aucune datation précise n'a été possible.

2. LES SÉPULTURES AVÉRÉES

Il s'agit des 24 sépultures qui ont livré des restes osseux. Vingt d'entre elles sont accompagnées de mobilier archéologique. Les sépultures 18 et 50 sont vides de restes osseux mais elles contiennent du mobilier archéologique permettant de les considérer comme des sépultures avérées.

– **La sépulture 11** (Pl. 14 et 15)

Elle a livré deux sujets. L'individu 1 repose sur l'individu 2.

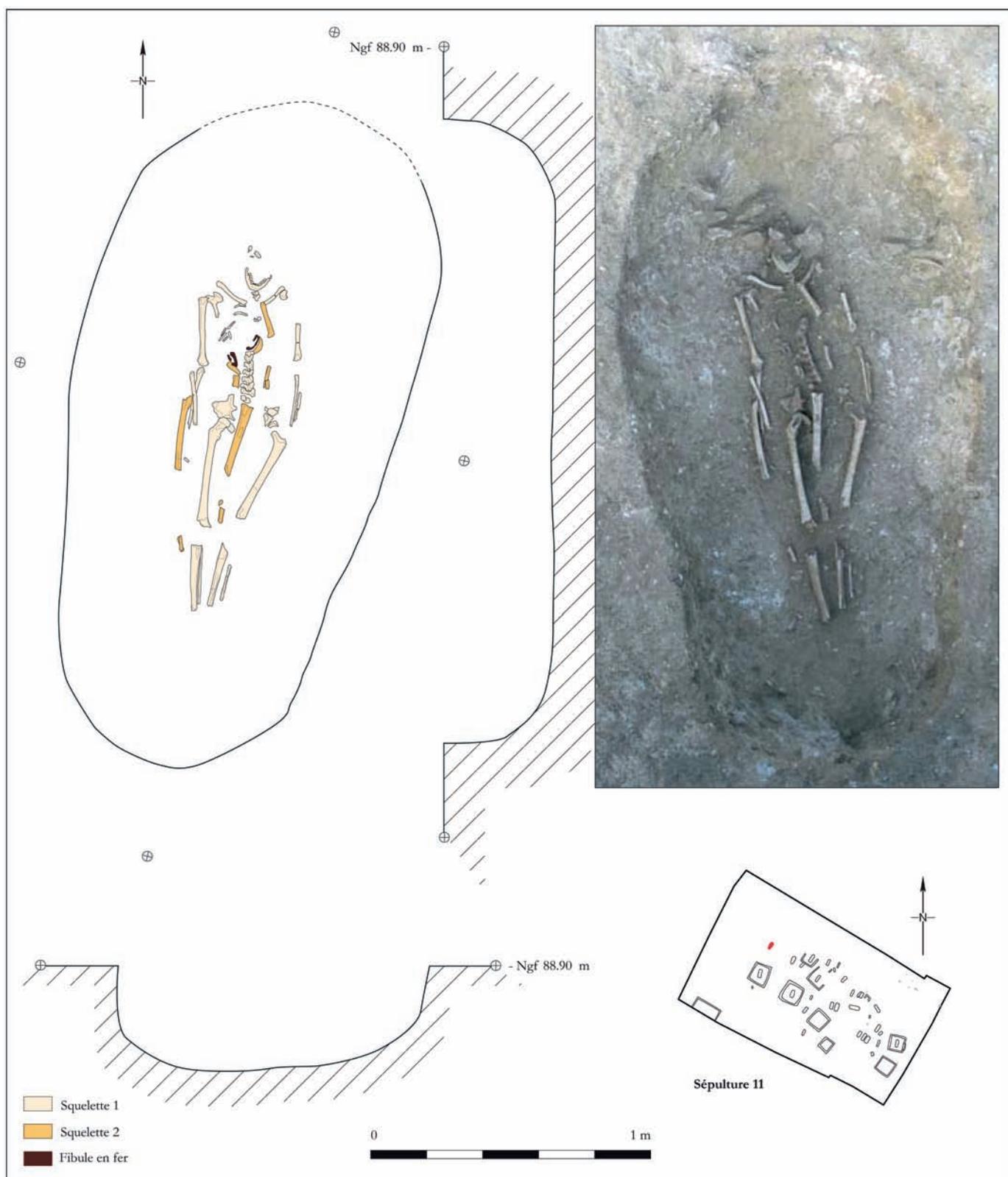
FOSSE

- *Localisation* : isolée dans l'angle nord-ouest de la nécropole.
- *Description* : oblongue, plus large au nord qu'au sud, limites nettes, profil en cuvette, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO.
- *Dimensions* : L : 2,45 m ; l : 1,20 m ; P : 0,38 m ; fond de fosse : 88,51 m NGF.

SQUELETTES

- *Représentation et conservation* : pour l'individu 1, elle est très mauvaise et sa conservation est mauvaise. Pour l'individu 2 elle est très moyenne et sa conservation est moyenne.

- *Position du corps* : l'individu 1 est inhumé la tête au nord-est. Il semble reposer en décubitus sur l'individu 2. Le membre supérieur gauche est en extension le long du corps, l'humérus au-dessus de l'extrémité proximale de la clavicule gauche de l'individu 2. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension. Le droit à l'extérieur du volume du corps de l'individu 2, fémur posé contre son ulna droite; le gauche est dans le volume du corps, le fémur dans l'espace inter coxal et le tibia entre les genoux de l'individu 2.



Pl. 14 – La sépulture 11 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

décomposition en espace vide. Cependant, bien que la fosse outrepassé largement les dimensions des individus aucun effet de délimitation linéaire n'est à noter. Le contenant ne peut donc pas être restitué (coffrage en bois large, couvercle, etc.). La présence de deux fibules en fer au niveau de l'abdomen suggère la présence d'un contenant souple. L'absence de contrainte latérale au niveau des membres supérieurs et le dégagement de la scapula droite par rapport à l'humérus droit, ainsi que les mouvements et les dislocations de faible ampleur, font penser à une sépulture habillée. Mais le maintien des membres inférieurs en position rapproché suggère plutôt un linceul. Un lien au niveau des chevilles pourrait également expliquer ce rapprochement.

La dégradation de la matière osseuse et la disparition de la quasi-totalité du squelette 1 ne nous ont pas permis de définir le mode de dépôt du défunt. En revanche, il faut noter que le dépôt de cet individu n'a absolument pas perturbé l'ordre anatomique du sujet 2. De plus, le comblement de la fosse est homogène et le creusement est unique. On peut donc penser que le dépôt de l'individu 1 n'est pas dû à un creusement postérieur de la fosse de l'individu 2.

Par ailleurs, le maintien en équilibre de ses os au minimum 2 cm au-dessus de ceux de l'individu 2 et la décomposition en espace vide attestée pour l'individu 2, permet d'écarter l'hypothèse d'un dépôt simultané. En effet, celui-ci induirait que la décomposition de l'individu 1 s'est également faite en espace vide et impliquerait donc l'effondrement de ses os au même niveau que ceux de l'individu 2.

La réouverture de la sépulture de l'individu 2 pour y déposer l'individu 1 semble donc être l'hypothèse la plus probable. La rotation du fémur droit de l'individu 1 entraînant le radius droit de l'individu 2 semble supposer que ce dépôt secondaire ait été effectué alors que l'individu 2 était totalement décomposé.

Il s'agit donc ici d'un regroupement par superposition. La réouverture d'une sépulture n'est pas un geste involontaire. Celui-ci semble traduire une volonté d'association *post mortem* de ces deux individus ayant sans doute eu un lien social et/ou biologique de leur vivant.

MOBILIER

- Trois fibules en fer se situent au niveau du thorax de l'individu 2. L'altitude de la fibule 11-1 correspond à celles de l'individu 1. Elle se trouverait au niveau de son coude gauche sur le gril costal. Elle n'est donc pas en position de port. L'altitude des fibules 11-2 et 11-3 correspond à celles de l'individu 2. Elles se trouvent pareillement en position non portée, au bas du gril costal droit.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2.

– La sépulture 18 (Pl. 16)

FOSSE

- *Localisation* : au nord-ouest de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO.
- *Dimensions* : L : 1,65 m ; l : 0,63 m ; P : 0,40 m ; fond de fosse : 88,59 m NGF.

SQUELETTE

- Aucun.

MOBILIER

- Une tige en fer de section circulaire appartenant probablement à une fibule.

DATATION PROPOSÉE

- Indéterminée.

– La sépulture 25 (Pl. 17)

FOSSE

- *Localisation* : au nord de l'enclos 21, au nord de la nécropole.
- *Description* : irrégulière et très arasée, limites irrégulières, profil en cuvette, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,70 m ; l : 0,50 m ; P : 0,12 m ; fond de fosse : 89,00 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la conservation et la représentation du squelette sont très mauvaises. Le squelette est quasiment inexistant et seul reste un fragment de crâne et deux fragments d'os long des membres inférieurs.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé NE-SO, la tête au nord-est.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : indéterminé.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Observations sanitaires* : aucune.

MODE D'INHUMATION

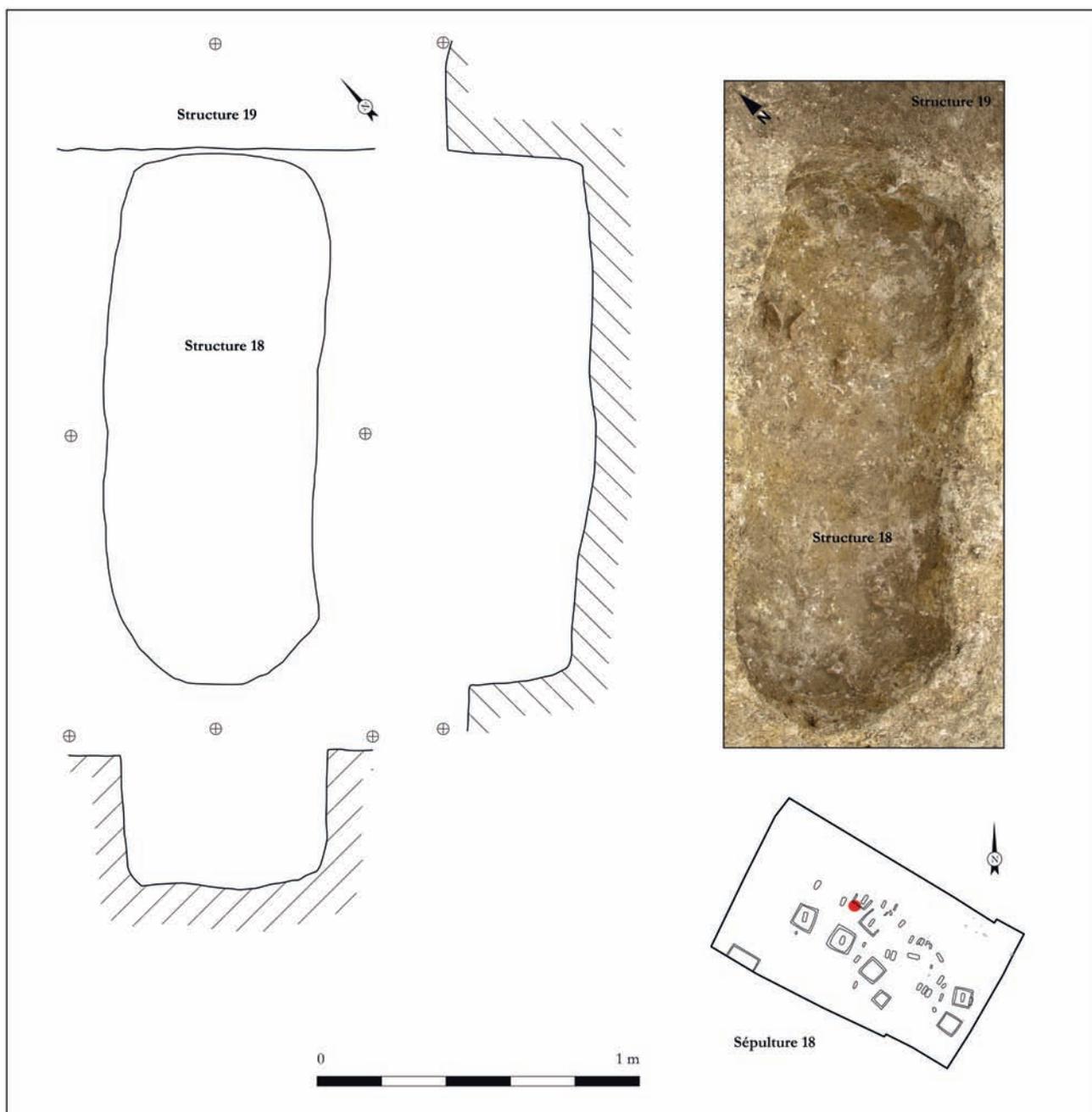
- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique et interprétation* : l'absence quasi totale du squelette empêche tout raisonnement taphonomique.

MOBILIER

- Aucun.

DATATION PROPOSÉE

- Indéterminée.



Pl. 16 – La sépulture 18 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

– *La sépulture 26* (Pl. 18)

FOSSE

- *Localisation* : isolée au nord-est de la nécropole, entre les sépultures 25 et 33.
- *Description* : oblongue, limites nettes et irrégulières, bords droits, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,98 m ; l : 0,70 m ; P : 0,20 m ; fond de fosse : 89,06 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la conservation et la représentation du squelette sont très mauvaises. Le squelette est quasiment inexistant et seuls restent des petits fragments de crâne et une dent.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé NE-SO, la tête au nord-est.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : indéterminé.

- Sexe : indéterminé.
- Observations sanitaires : aucune.

MODE D'INHUMATION

- Éléments architecturaux conservés : aucun.
- Analyse taphonomique et interprétation : Seule la présence d'une fibule au niveau du gril costal pourrait suggérer la présence d'un linceul.

MOBILIER

- Une fibule en fer (26-1) est présente au milieu de la fosse. Un tesson de céramique a été trouvé dans le comblement. L'aspect de la pâte permet de proposer une attribution vers la fin du premier âge du Fer ou le début second d'après les observations de F. Di Napoli (Inrap, céramologie).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

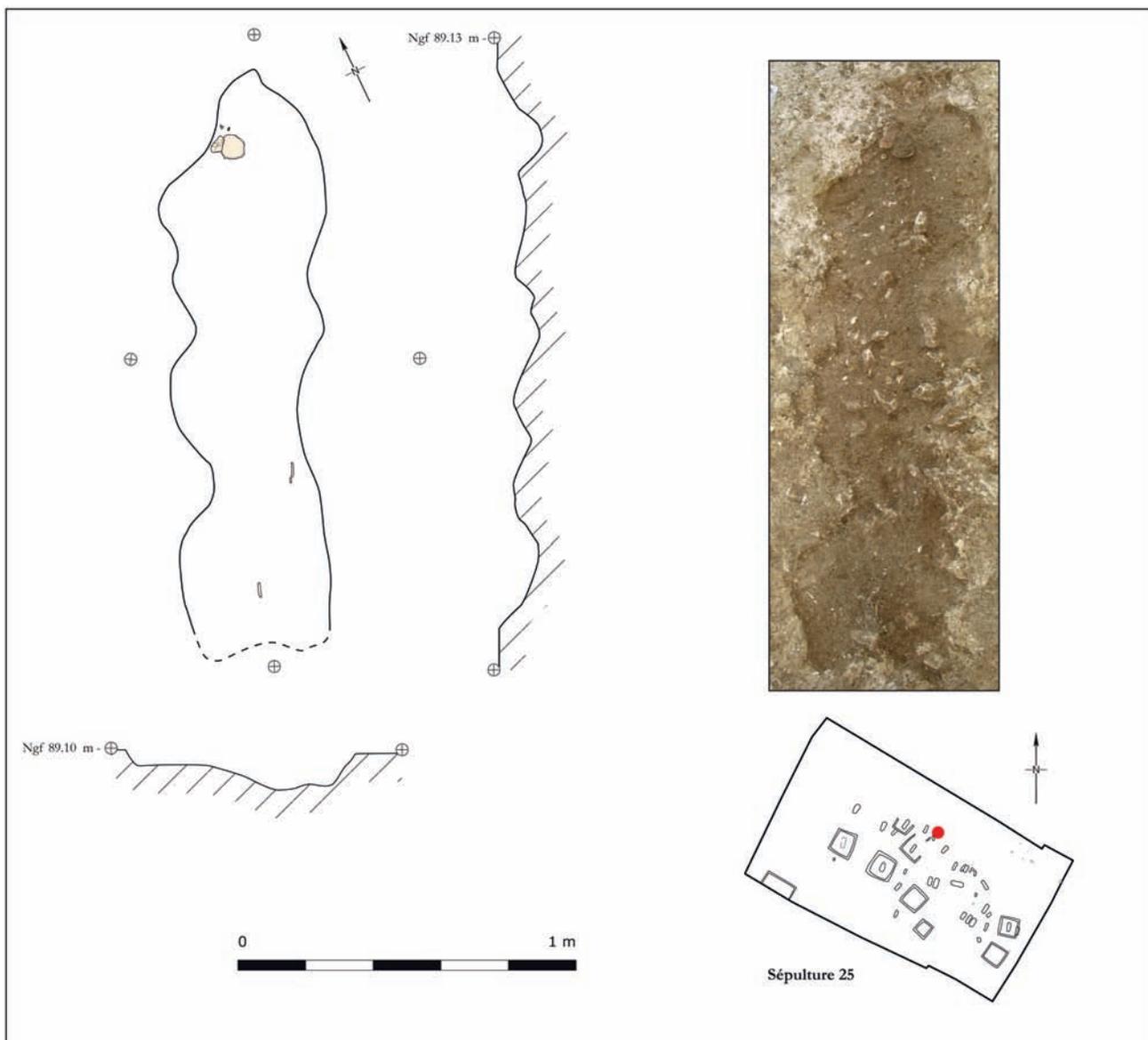
– La sépulture 28 (Pl. 19)

FOSSE

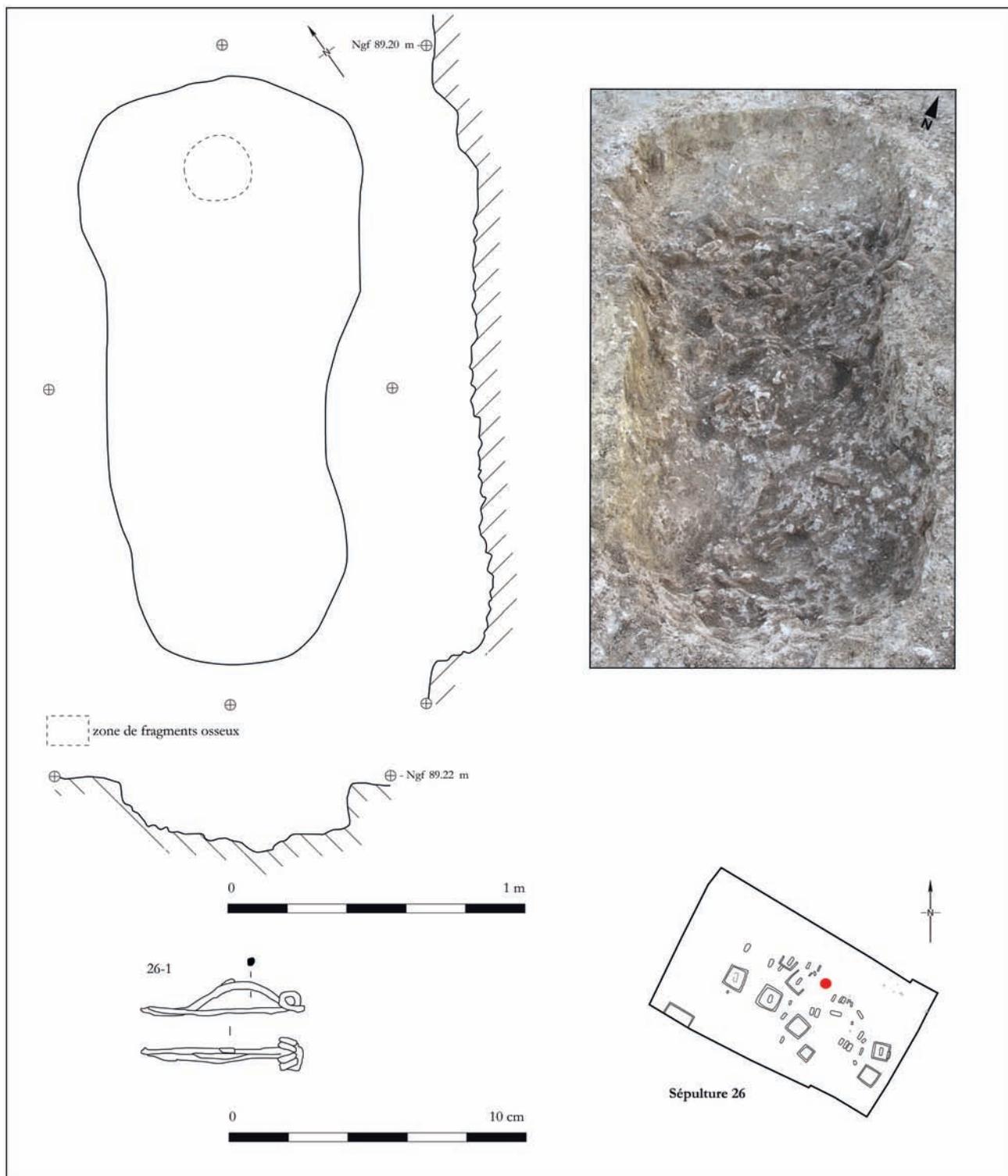
- Localisation : isolée au sud-ouest de la nécropole, entre les enclos 16 et 30.
- Description : rectangulaire, limites nettes, profil en cuvette, fond plat.
- Orientation : NE-SO, tête au nord-est.
- Dimensions : L : 1,96 m ; l : 0,76 m ; P : 0,38 m ; fond de fosse : 88,85 m NGF.

SQUELETTE

- Représentation et conservation : la conservation et



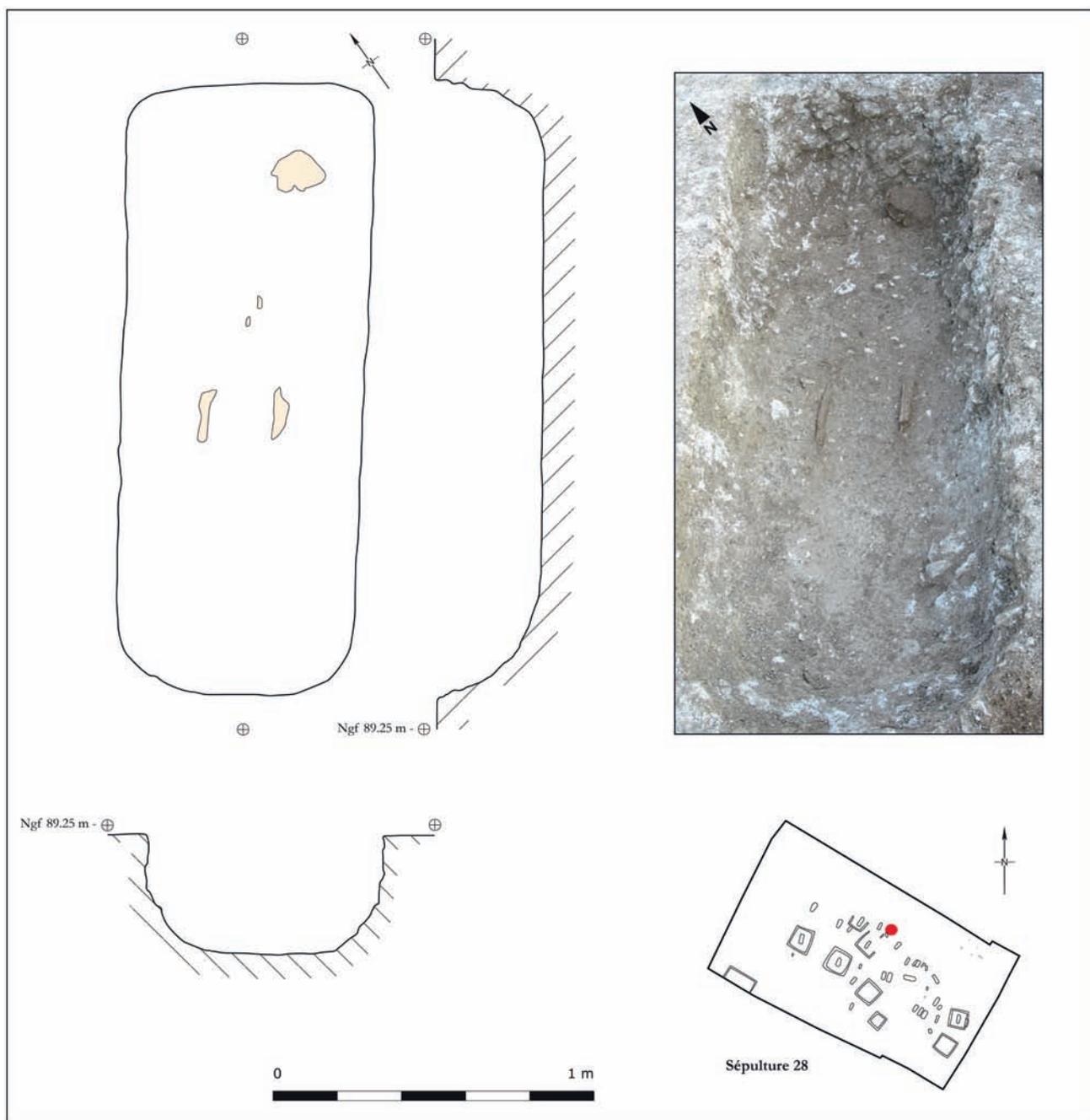
Pl. 17 – La sépulture 25 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).



Pl. 18 – La sépulture 26 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lussion, H. Herment, Inrap).

la représentation du squelette sont très mauvaises. Seuls restent des fragments du côté latéral gauche du crâne et un fragment de diaphyse de chaque fémur.

- *Position du corps* : l'individu est inhumé NE-SO, la tête au nord-est. Le crâne est posé contre la paroi de l'angle nord-est de la fosse, sur son côté latéral gauche. Les fémurs sont symétriques.



Pl. 19 – La sépulture 28 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux ont totalement disparu.
- *Observations sanitaires* : les dents sont très usées, aucune carie n'est visible.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique et interprétation* : du fait du peu de restes encore présents et de leur état de

conservation, aucune observation n'a été possible afin de définir le mode d'inhumation de cet individu.

MOBILIER

- Trois éléments probablement d'une fibule en fer (fragments de tiges de section circulaire) sont présents au niveau de l'abdomen de l'individu (28-1).

DATATION PROPOSÉE

- Indéterminée.

– **La sépulture 29** (Pl. 20 et 21)

FOSSE

- *Localisation* : isolée, au sud-ouest de l'enclos 30.
- *Description* : oblongue, limites nettes, profil en cuvette, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO; tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,90 m; l : 0,70 m; P : 0,21 m; fond de fosse : 89,08 m NGF.

SQUELETTE

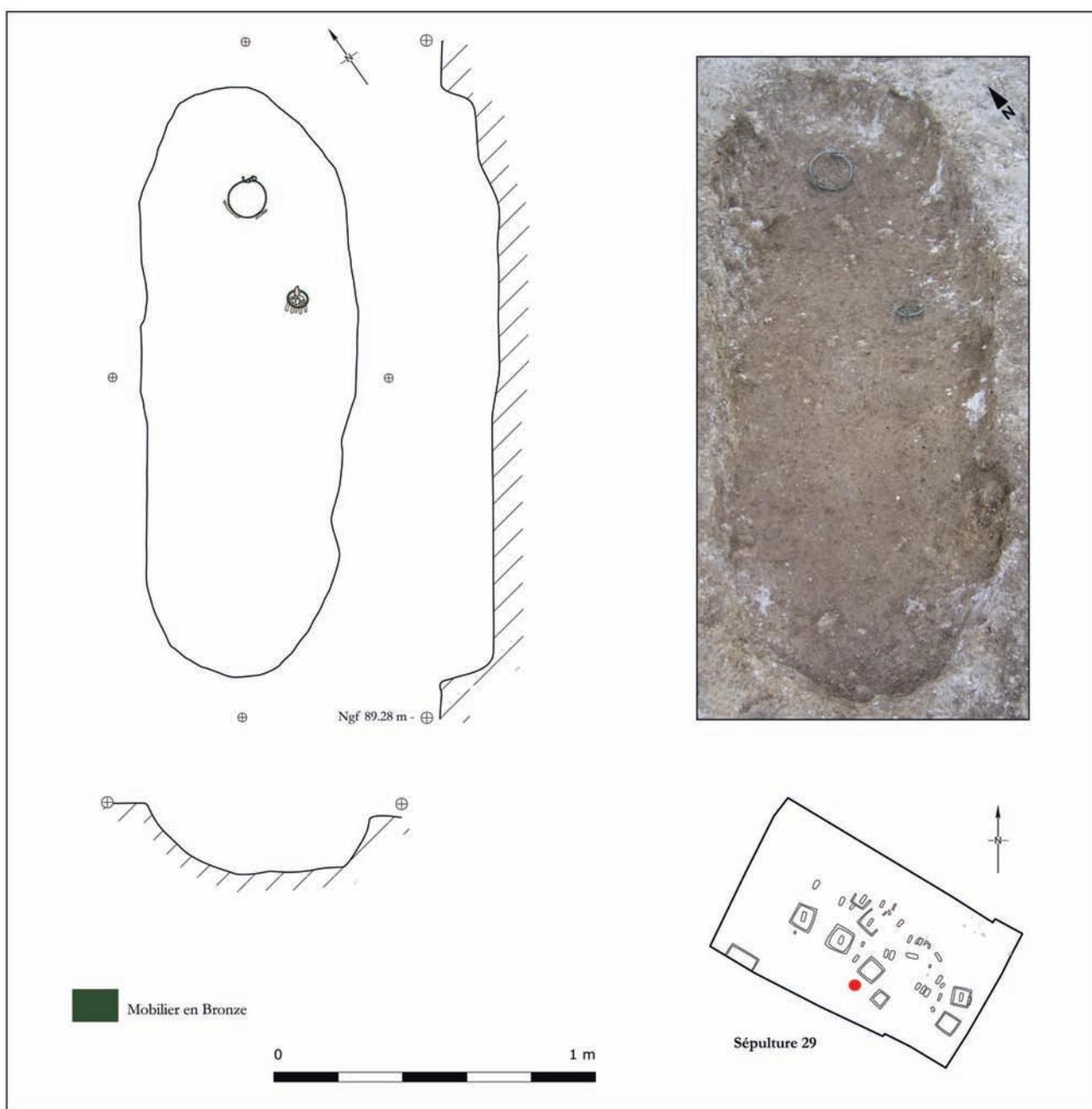
- *Représentation et conservation* : très mauvaises.
- Le squelette est quasiment inexistant. La matière

osseuse n'a été conservée qu'au contact du torqué et du bracelet en bronze. Il ne reste donc que les clavicules, l'extrémité distale du radius, le carpe et les métacarpes de la main gauche. Sont visibles également des traces des diaphyses des deux fémurs.

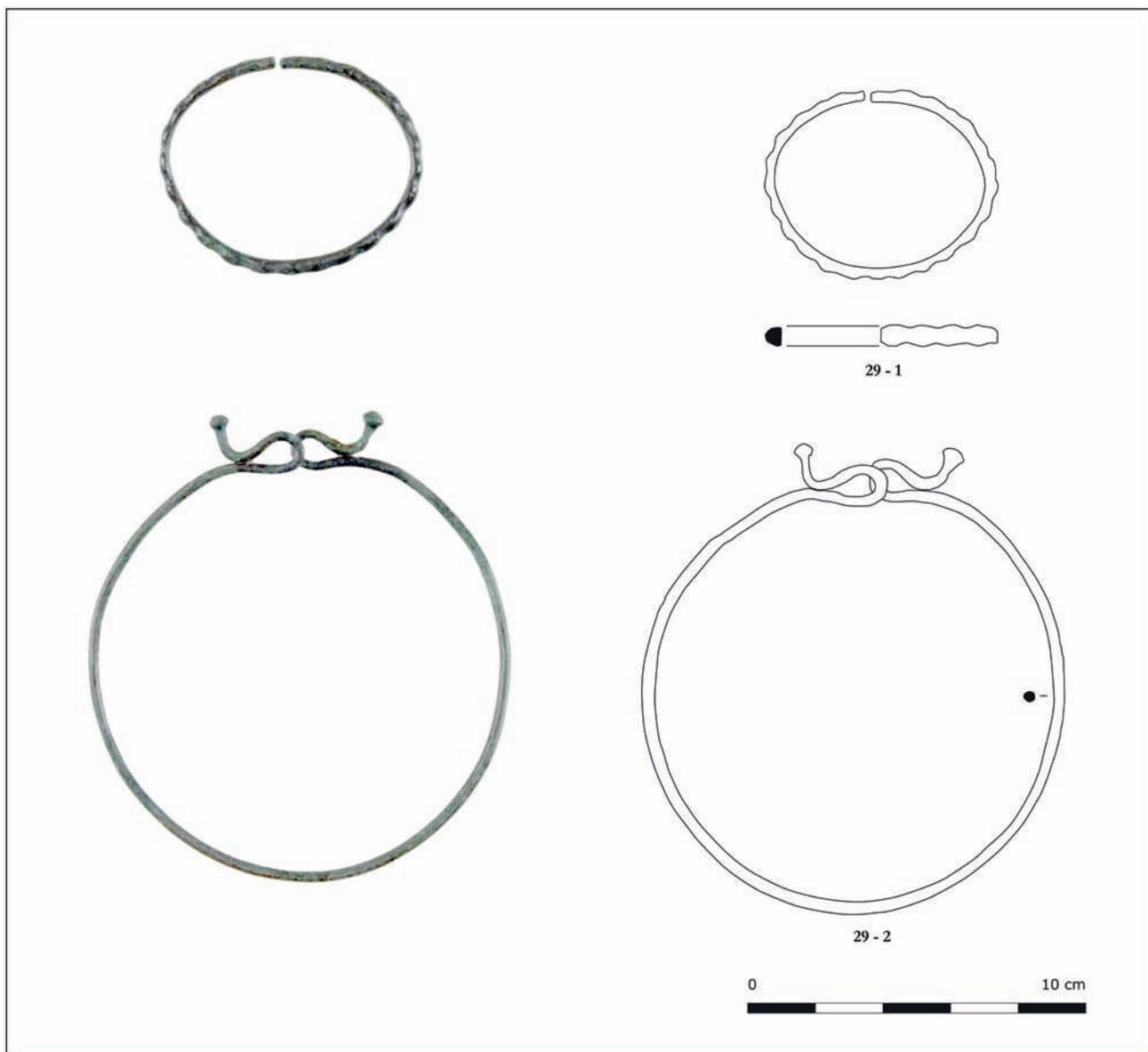
- *Position du corps* : l'individu est inhumé tête au nord-est. Il est allongé sur le dos et sur le fond plat de la fosse, le membre supérieur gauche probablement en extension le long du corps, la main en vue dorsale. Les fémurs sont parallèles.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.



Pl. 20 – La sépulture 29 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).



Pl. 21 – Le mobilier de la sépulture 29 (alliage cuivreux)
(dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lussion, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

- *Sexe archéologique* : féminin.
- *Observations sanitaires* : aucune.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : la clavicule droite est en position verticale ce qui traduit un effet de contrainte. Elle montre sa face supéro-latérale. Le fragment restant de la clavicule gauche est trop petit pour déterminer sa face d'apparition. Le poignet gauche est en parfaite connexion et les métacarpiens, en vue dorsale, sont également en connexion entre eux et avec le carpe.

- *Interprétations* : la très faible représentation du squelette ne nous permet pas de déterminer le mode d'inhumation de cet individu. Cependant, la présence d'un torque et d'un bracelet en bronze en position de port, suggère une inhumation habillée.

MOBILIER (Pl. 21)

- Un torque (inventaire 29-1) et un bracelet (inventaire 29-2) en bronze portés, au cou et à la main gauche, sont présents sur le squelette.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène A/C1.

– La sépulture 31 (Pl. 22)

FOSSE

- *Localisation* : au centre de la nécropole et à l'ouest de la sépulture 32 à laquelle elle semble associée.
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, limites nettes, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : NNE-SSO, tête au NNE.
- *Dimensions* : L : 2,00 m ; l : 0,90 m ; P : 0,40 m ; fond de fosse : 88,88 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la représentation du squelette est mauvaise et sa conservation est très mauvaise.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé tête au NNE, en décubitus sur le fond plat de la fosse, les membres supérieurs en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont écartés, symétriques et en extension. Le crâne est légèrement tourné vers la gauche.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : adulte mature à âgé. Les extrémités sternales des clavicules sont entièrement soudées et la dentition est achevée. Ces deux indicateurs de maturation permettent de dire qu'il s'agit d'un adulte de plus de vingt ans. De plus, le crâne présente une synostose très avancée des sutures crâniennes donc selon C. Masset (1982), il s'agit d'un adulte mature à âgé.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux sont trop dégradés.
- *Observations sanitaires* : les dents sont très usées et des caries sont présentes sur les molaires inférieures. Un début d'occlusion au niveau des molaires est visible sur la mandibule.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : deux gros blocs calcaires sont posés de chant contre la paroi sud-ouest au niveau des pieds de l'individu.

- *Analyse taphonomique* : la mandibule est en position ouverte par rapport au crâne. La clavicule droite en vue antéro-supérieure est en position verticale. L'humérus droit est en vue antérieure légèrement latérale. Le radius droit est en équilibre instable sur l'ulna en position de pronation. Le membre supérieur gauche présente un bon maintien anatomique. L'humérus est antérieur, l'ulna est en position de pronation et le radius est en vue médiale. La ceinture pelvienne est ouverte. Les restes du rachis, des fragments de vertèbres lombaires, présentent un bon maintien anatomique. Les membres inférieurs sont en extension, genoux écartés, et présentent leur face antérieure. Les fémurs sont en connexion étroite avec les coxaux.

- *Interprétation* : l'ouverture de la mandibule et de la ceinture pelvienne indique un colmatage différé du volume du corps. Les dimensions de la fosse qui outrepassent largement le seul encombrement du cadavre et la présence de deux gros blocs correspondant probablement à des calages suggèrent la présence d'un contenant rigide en matière périssable. Mais l'absence d'effet de délimitation linéaire empêche de le caractériser. Par ailleurs, la présence d'une fibule en fer en position de port sur l'épaule gauche, suppose une sépulture habillée. La position des radius en équilibre sur les ulna et la position écartée des membres inférieurs argumentent également dans ce sens. Cependant la mauvaise représentation du squelette nous prive des indices taphonomiques suffisants qui pourraient confirmer cette hypothèse.

MOBILIER

- Plusieurs fragments d'une fibule en fer sont présents au niveau du haut du gril costal, juste en aval des clavicules (31-1).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène C1.

– La sépulture 32 (Pl. 23)

FOSSE

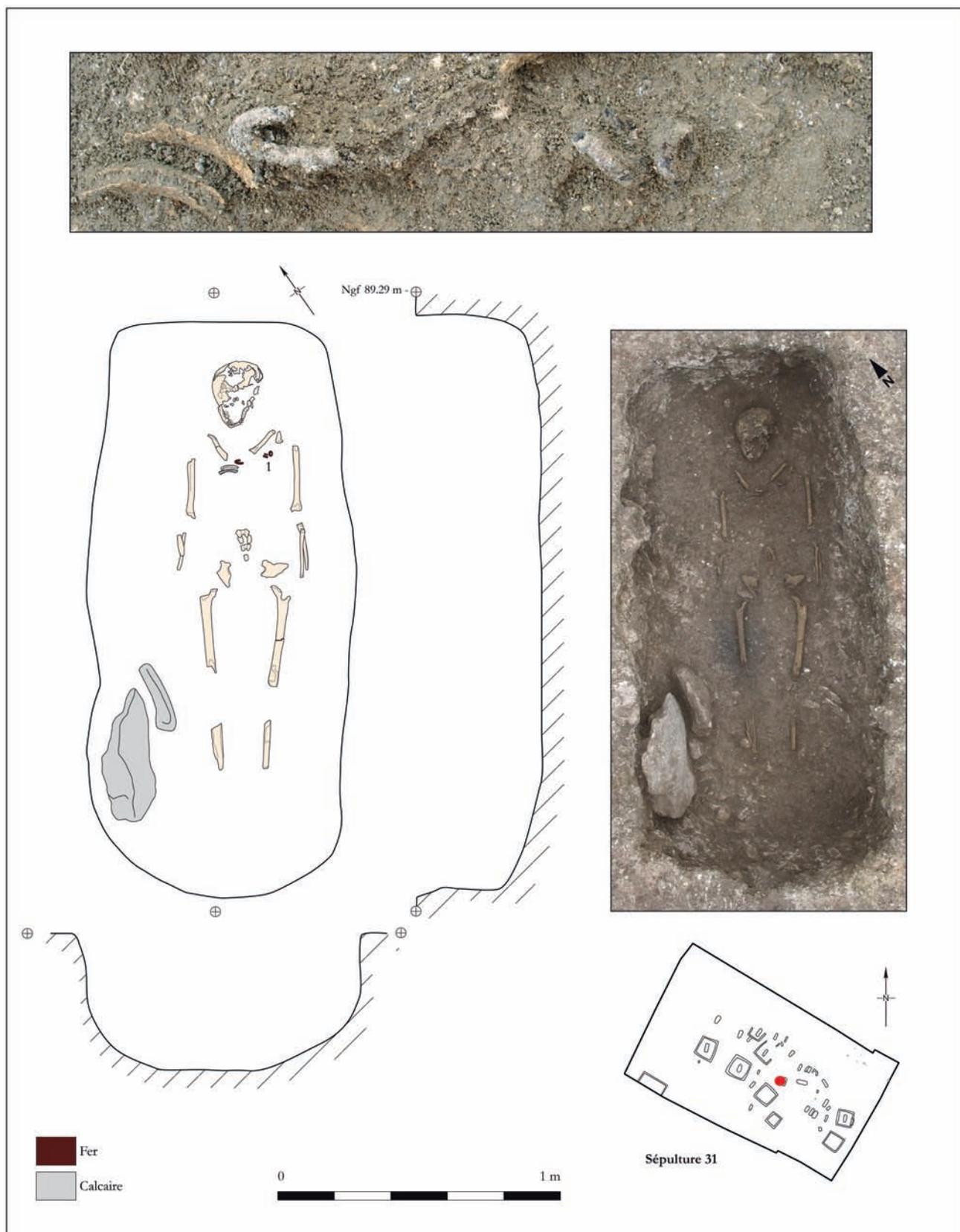
- *Localisation* : au centre de la nécropole et à l'est de la sépulture 31 à laquelle elle semble associée.
- *Description* : rectangulaire, limites nettes, parois obliques au nord, au sud et à l'est, présence d'une banquettes tout le long de la paroi ouest, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,40 m ; l : 1,15 m ; P : 0,34 m ; fond de fosse : 89,01 m NGF.

SQUELETTE

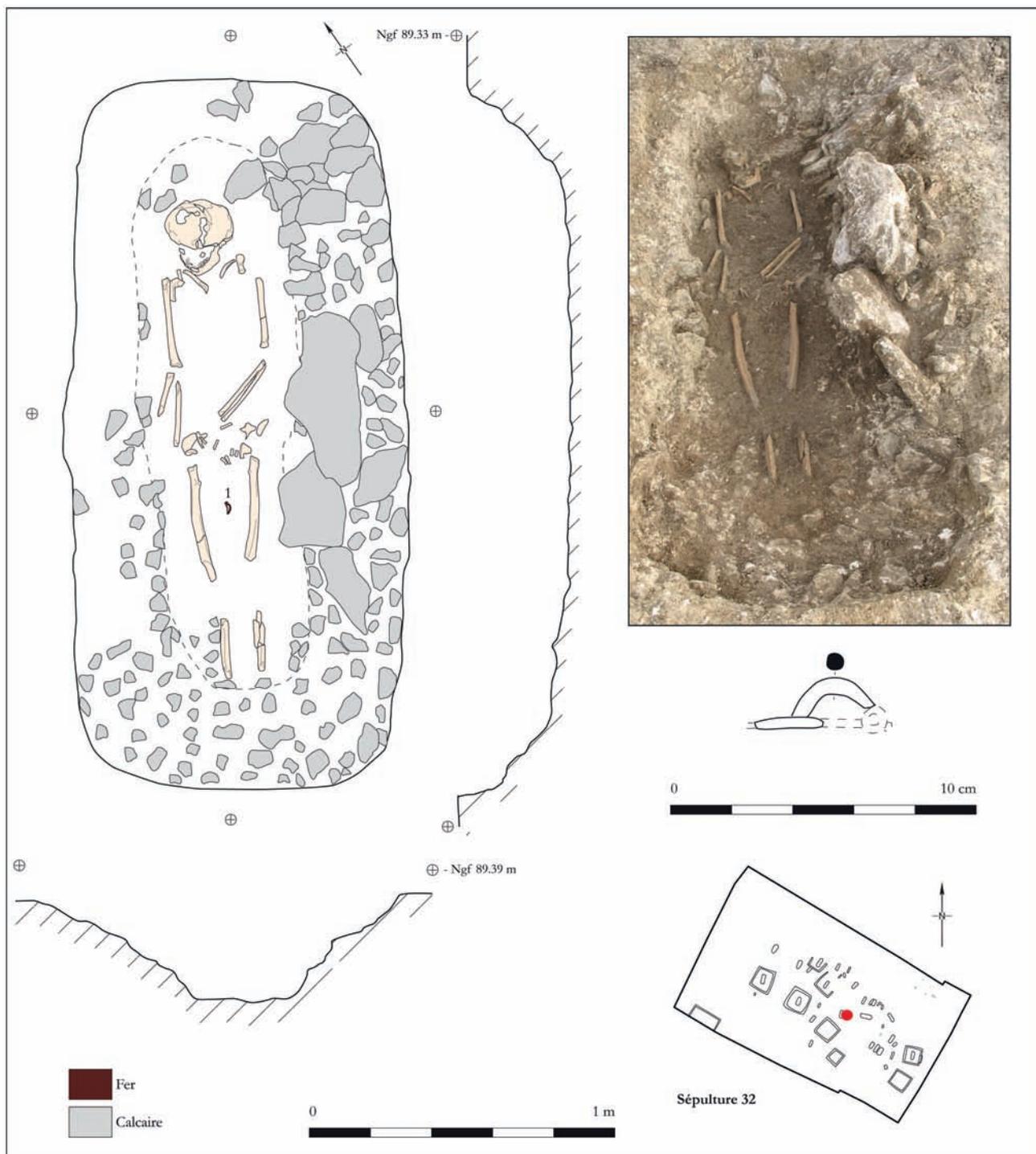
- *Représentation et conservation* : la représentation du squelette est très moyenne et sa conservation est moyenne.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur le dos et sur le fond plat de la fosse, la tête au nord-est. Le crâne est légèrement tourné vers la gauche. Les membres supérieurs sont asymétriques ; le droit est en extension le long du corps ; le gauche est en flexion (45°), la main au niveau de la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension, genoux rapprochés.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux sont trop dégradés.



Pl. 22 – La sépulture 31 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).



PI. 23 – La sépulture 32 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

- *Observations sanitaires* : les dents sont usées et deux caries sont présentes sur les molaires supérieures. Aucune perte *ante mortem* n'est à noter.

MODE D'INHUMATION

• *Éléments architecturaux conservés* : il faut noter la présence à l'ouest, d'une banquette tout le long de

la paroi. De nombreux blocs de calage sont présents au sud et à l'est.

• *Analyse taphonomique* : le crâne est enfoncé du côté latéral gauche mais l'articulation temporo-mandibulaire est maintenue en position fermée. La ceinture scapulaire présente un bon maintien anatomique et a subi une contrainte latérale à droite et à gauche :

les clavicules sont en position verticale, scapula et humérus en vue latérale ou antéro-latérale. Le membre supérieur droit est en extension, mais les articulations du coude et du poignet sont disloquées (4 cm séparent les extrémités distales du radius et de l'ulna). Le radius présente sa face postéro-médiale et l'ulna est en vue latérale. Le membre supérieur gauche est en flexion (45°). L'humérus est en équilibre en vue latérale, l'ulna est antéro-latérale et le radius est postérieur et en position de pronation. Les articulations du coude et du poignet semblent maintenues. Quelques phalanges indéterminées sont en vrac dans l'espace inter coxal. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension, genoux rapprochés ; les fémurs ont basculé en vue médiale. Les tibias, en vue antéro-médiale, présentent un fort pendage entre leurs extrémités proximales et distales (environ 6 cm de différence). Les extrémités distales reposent sur le cailloutis qui tapisse les bords de fosses.

• *Interprétation* : La dislocation de l'avant-bras droit entraînant la sortie hors du volume du corps du radius, les phalanges dispersées dans l'espace inter coxal et la rotation des fémurs suggèrent une décomposition en espace vide. L'absence d'effet de délimitation linéaire et la présence d'une banquette à l'ouest supposent une fosse fermée par un couvercle en matière périssable posé sur la banquette à l'ouest. La forte concentration de blocs de calage à l'est et la position latérale de l'humérus gauche pourraient suggérer une planche le long du corps. Par ailleurs, la présence d'une fibule en fer au niveau des fémurs et la position rapprochée des genoux pourraient supposer une enveloppe souple en matière périssable de type linceul.

MOBILIER

• Plusieurs fragments d'une fibule en fer sont présents entre les deux fémurs (32-1).

DATATION PROPOSÉE

• La Tène B2.

– La sépulture 33 (Pl. 24)

FOSSE

- *Localisation* : isolée, entre les sépultures 26 et 34, au nord-est de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire aux extrémités arrondies, arasée, limites nettes, profil droit, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO.
- *Dimensions* : L : 2,15 m ; l : 0,60 m ; P : 0,15 m ; fond de fosse : 89,05 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Le squelette est quasiment inexistant et seuls restent

des fragments de crâne et de mandibule et des fragments des diaphyses des fémurs et de l'humérus gauche.

- *Position du corps* : l'individu est inhumé allongé sur le dos et sur le fond plat de la fosse, la tête au nord-est. Les fémurs sont symétriques.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux ont totalement disparu.
- *Observations sanitaires* : les dents sont usées et très dégradées et aucune carie n'est présente.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : l'humérus gauche est en vue antérieure. Les fémurs sont en vue antérieure légèrement médiale.
- *Interprétations* : le peu de restes osseux encore présents et le mauvais état de conservation général nous empêchent de définir le mode d'inhumation de cet individu.

MOBILIER

• Aucun.

DATATION PROPOSÉE

• Indéterminée.

– La sépulture 34 (Pl. 25 et 26)

FOSSE

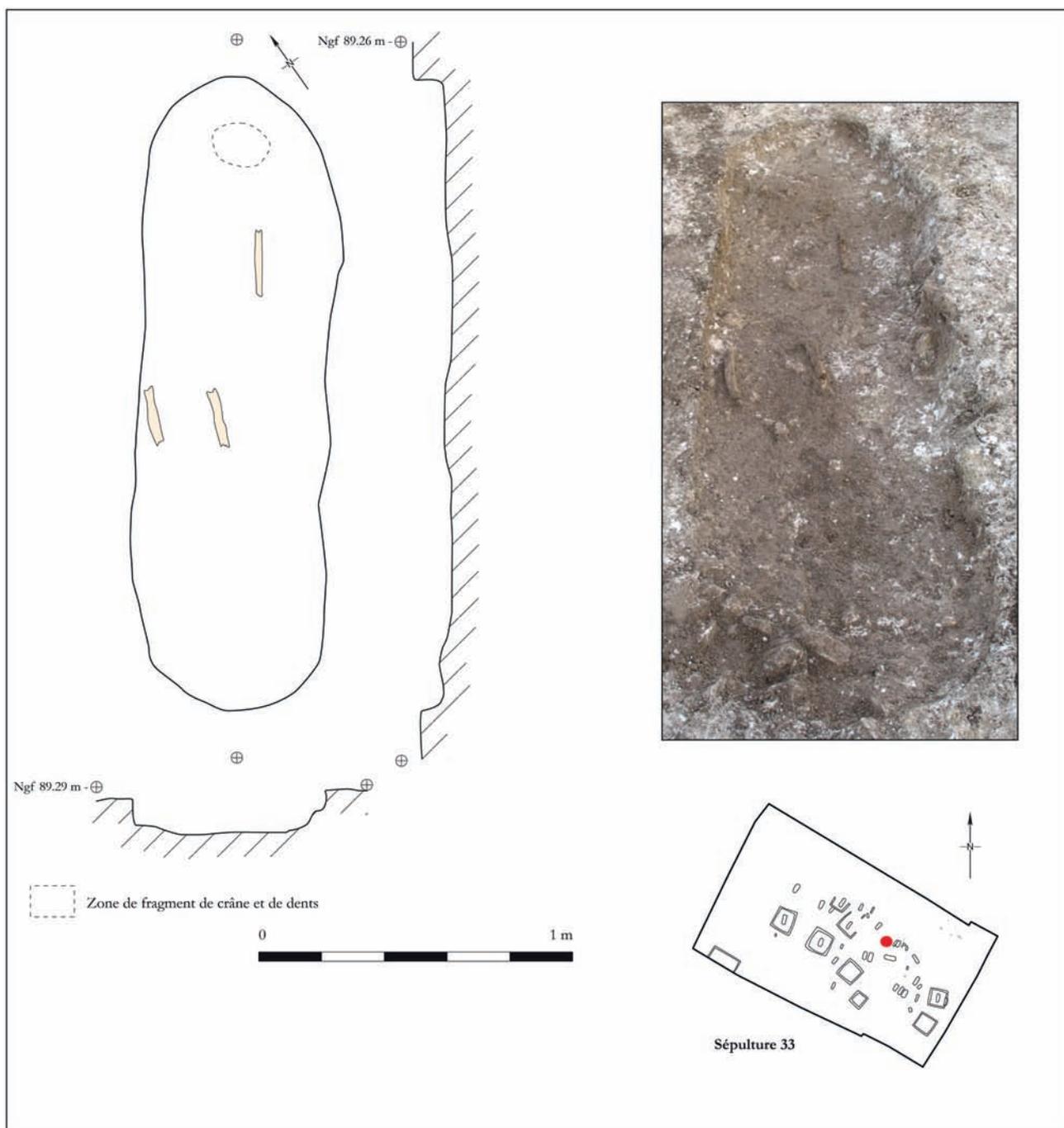
- *Localisation* : elle recoupe la sépulture 35, dans la partie nord-est de l'emprise archéologique.
- *Description* : oblongue, limites nettes, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,90 m ; l : 0,55 m ; P : 0,28 m ; fond de fosse : 89,08 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la représentation du squelette est mauvaise et la conservation de l'os est très mauvaise.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur le dos sur le fond plat de la fosse, la tête au nord-est. Le crâne est tourné vers la droite. Le membre supérieur droit n'est représenté que par l'humérus, le gauche est en flexion (45°), la main au niveau de la ceinture pelvienne. Les fémurs sont symétriques.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les coxaux sont trop dégradés.



PI. 24 – La sépulture 33 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

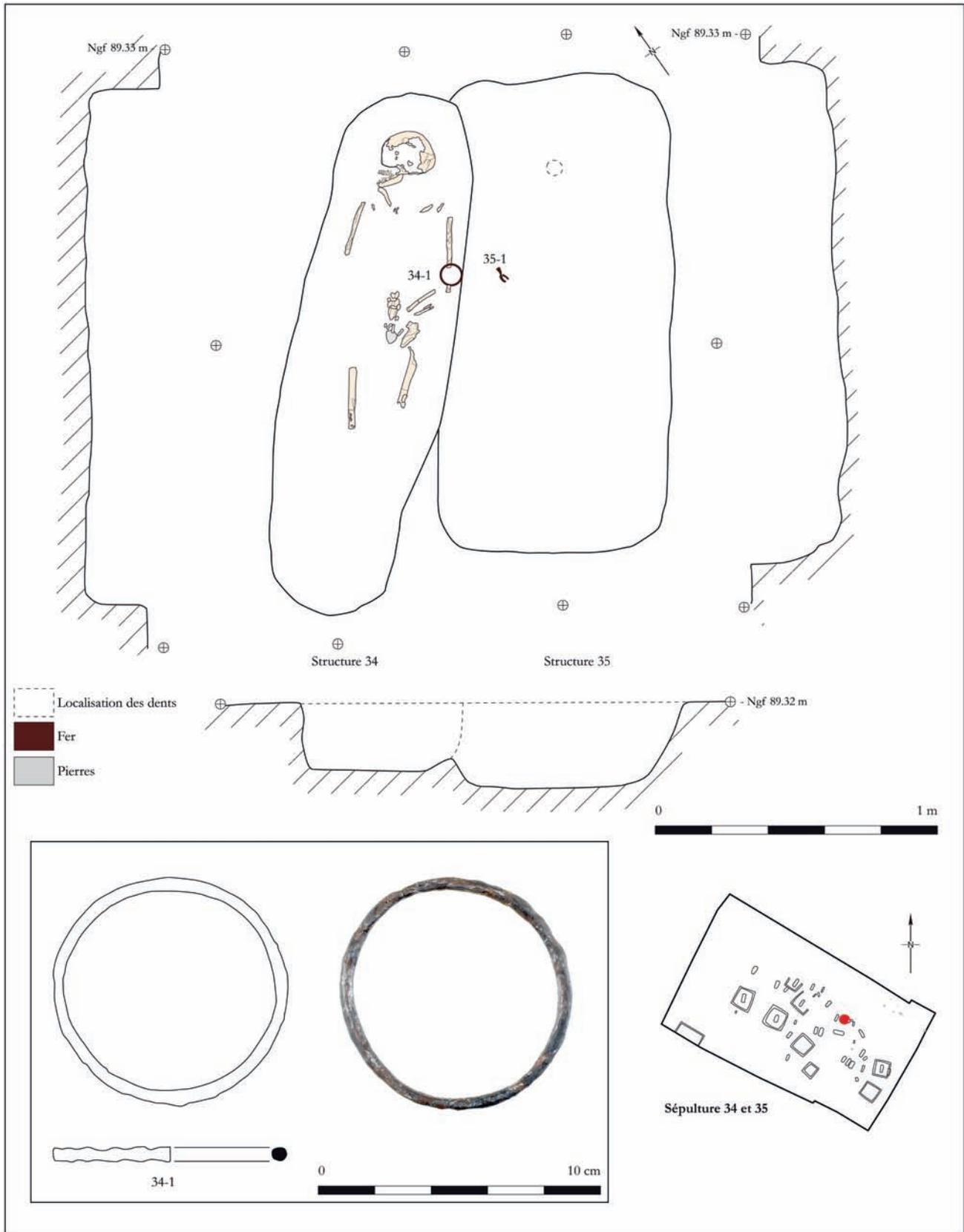
- *Observations sanitaires* : les dents sont usées et très dégradées et aucune carie n'est visible.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : le crâne repose sur son côté latéral droit. Le corps de la mandibule est séparé en deux fragments ; le droit montre sa face linguale et est en connexion avec le crâne ; le gauche a basculé en vue supérieure et montre la face occlusale des

dents. La clavicule droite, en vue supérieure, est verticalisée. L'humérus droit présente sa face latérale.

Le membre supérieur gauche est fléchi. L'humérus est en vue antérieure, le radius en position de pronation et seuls quelques fragments de phalanges subsistent dans l'espace inter coxal. Elles présentent leur face dorsale et se présentent en position anatomique. Le radius et l'ulna sont espacés de plus de 3 cm et ils se situent tous les 2 cm plus bas que l'humérus. Donc, bien que leurs extrémités ne soient pas



PI. 25 – Les sépultures 34 et 35 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).



Pl. 26 – Vue des sépultures 34 et 35 (cliché : C. Colonna, Inrap).

conservées, on peut dire que les articulations de coude et du poignet gauche ne sont pas maintenues.

Les lombaires sont en connexion. Les coxaux sont mis à plat et présentent leur vue antéro-médiale.

Le fémur droit est en vue antérieure et le gauche présente une légère rotation médiale.

- *Interprétation* : la mauvaise représentation du squelette et la très mauvaise conservation de l'os nous privent de nombreux éléments afin de déterminer le mode d'inhumation de cet individu. Toutefois, le non maintien des articulations du membre supérieur gauche, la légère rotation du fémur gauche, ainsi que la position non anatomique de la partie gauche de la mandibule, rendent compte d'un colmatage différé du volume du corps. De plus, on peut noter la position de la tête non naturelle (trop tournée vers la droite). Alors, bien que les cervicales ne soient pas conservées, on peut dire que le crâne est en position secondaire, ce qui suggère un vide autour du corps. Mais, l'humérus gauche et le bracelet en fer sont directement au contact du bord de fosse, ne laissant pas la place à une paroi latérale et aucun effet de délimitation linéaire n'est visible. Ces deux indices permettent d'émettre l'hypothèse de la présence d'un couvercle refermant la fosse. Mais le peu de restes osseux encore présent et le mauvais état de conservation général, nous force à nuancer cette hypothèse. Par ailleurs, seule la présence d'un bracelet en fer en position de port évoque une inhumation habillée.

MOBILIER

- Un bracelet en fer est situé autour du bras gauche de l'individu, au niveau du coude.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

– La sépulture 35 (Pl. 25 et 26)

FOSSE

- *Localisation* : elle est recoupée par la sépulture 34 et se situe dans la partie au nord-est de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire, limites nettes, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,74 m ; l : 0,82 m ; P : 0,34 m ; fond de fosse : 89,02 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la conservation et la représentation du squelette sont très mauvaises. Il ne reste du squelette que quelques dents.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé la tête au nord-est.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Observations sanitaires* : aucune.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique et interprétation* : aucune observation taphonomique n'a été possible afin de définir le mode d'inhumation.

MOBILIER

- Trois fragments d'une fibule en fer ont été retrouvés vers le côté ouest au fond de la fosse (35-1). Des tessons de céramiques proviennent du comblement (un bord non caractéristique attribuable à l'âge du Fer).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2.

- **La sépulture 39** (Pl. 27 et 28)**FOSSE**

- *Localisation* : elle se trouve au centre de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire aux extrémités arrondies, limites nettes, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : est-ouest, tête à l'est.
- *Dimensions* : L : 3,05 m ; l : 1,10 m ; P : 0,60 m ; fond de fosse : 88,76 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : la conservation osseuse est très mauvaise et la représentation du squelette est mauvaise également.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé la tête à l'est. Il est allongé sur le dos et sur le fond plat de la fosse. Le crâne est tourné vers la gauche. Les membres supérieurs sont asymétriques ; le droit présente une faible flexion (inférieure à 45°), la main sur le coxal droit ; le gauche est en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe archéologique* : féminin.
- *Observations sanitaires* : les dents sont peu usées et aucune carie n'est présente. Il n'y a aucune perte *ante mortem*.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : la fosse est aménagée à l'aide de gros blocs calcaires posés de chant essentiellement le long du bord nord et dans une moindre mesure contre la paroi sud. D'autres blocs se situaient dans le comblement et sur le squelette.
- *Analyse taphonomique* : le crâne repose sur son côté latéral gauche. L'articulation temporo-mandibulaire est strictement maintenue. La ceinture scapulaire

a subi une contrainte latérale. Les clavicules sont en position verticale et à gauche, l'épaule semble être disloquée car l'extrémité distale de la clavicule sort du volume du corps. Le membre supérieur droit est légèrement fléchi et présente un bon maintien anatomique ; l'humérus présente sa face antérieure ; l'ulna apparaît par sa face latérale et le radius est en position de pronation (en vue postérieure). Quelques phalanges sont présentes dans l'espace inter coxal. Le membre supérieur gauche est en extension le long du corps ; l'humérus est en vue antérieure ; l'avant-bras est trop mal conservé pour déterminer son organisation, mais il ne semble pas être disloqué. Son extrémité distale repose sur un gros bloc calcaire posé contre le fond et la paroi sud de la fosse. Une phalange, en vue dorso-médiale, a été conservée à l'intérieur de la bague en bronze et repose sur ce même gros bloc. L'avant-bras gauche devait donc être en pronation. La ceinture pelvienne a conservé son volume initial. Le membre inférieur droit n'est plus représenté que par le fémur, antérieur et bien engagé dans l'acétabulum. Le membre inférieur gauche est en extension ; le fémur est en vue antérieure légèrement latéral car son extrémité proximale repose contre le même bloc de pierre ; le tibia est en vue antérieure ; toutes les connexions semblent respectées.

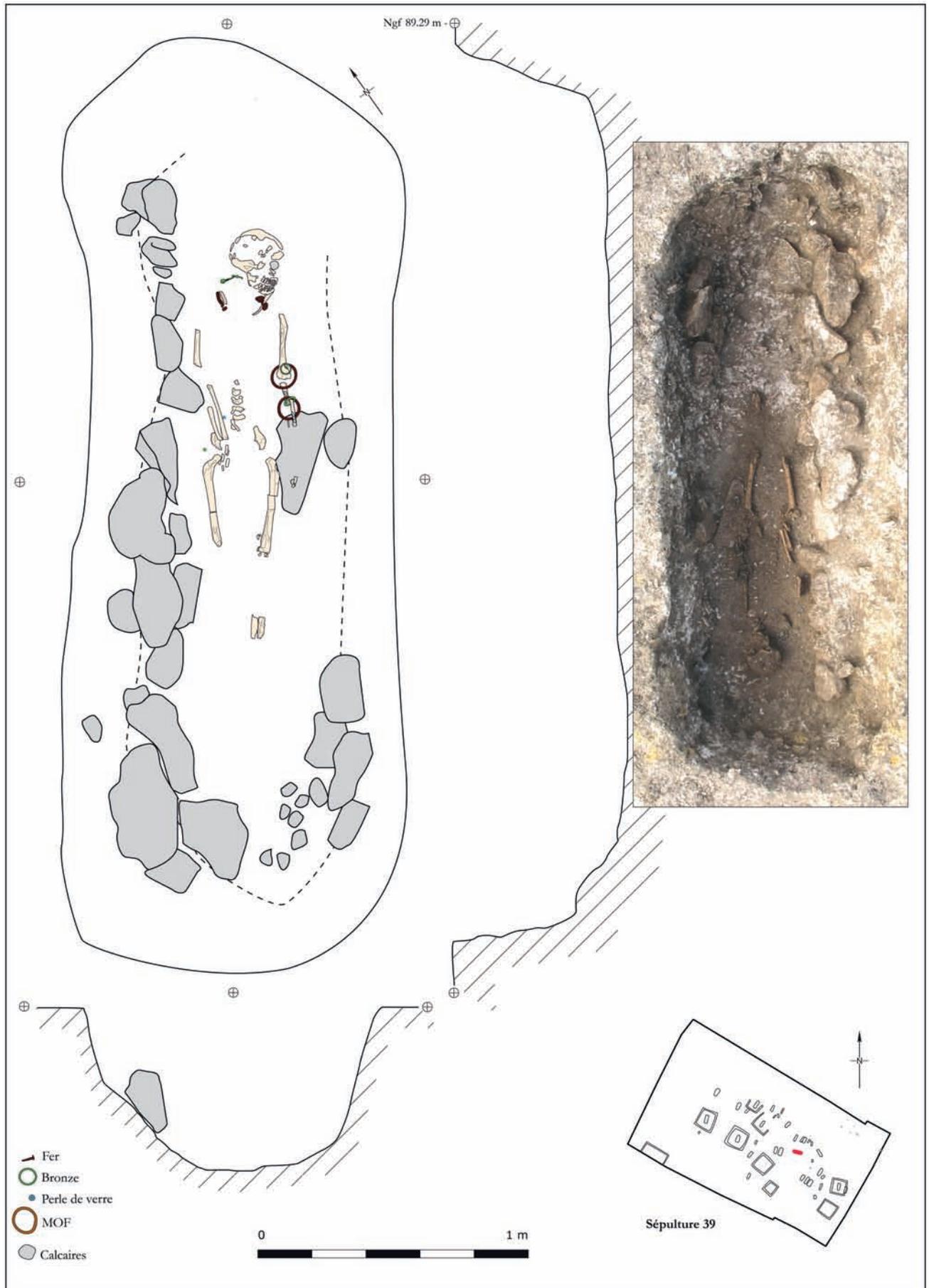
- *Interprétation* : malgré la mauvaise conservation de l'os, on peut noter la position hors du volume du corps de l'extrémité acromiale de la clavicule gauche qui suggère une décomposition en espace vide. Mais il faut nuancer cette hypothèse par la présence de nombreux terriers. La position de la clavicule peut alors être due à l'activité d'un fouisseur.

Par ailleurs, l'absence de délimitation linéaire sur le squelette et la position du coude droit contre les blocs le long de la paroi nord, rendent difficile la restitution d'un coffrage en matériau périssable pourtant pressenti par les blocs de pierres le long du bord nord formant un calage. On peut alors supposer que le vide a été ménagé plutôt par un couvercle qui fermait la fosse, celui-ci pouvant reposer sur les gros blocs et laissant filtrer le sédiment.

D'autre part, la conservation du volume initial pelvien et la présence de nombreux objets de parure et de deux fibules en position de port, suggèrent une inhumation habillée. Mais la mauvaise représentation du squelette nous empêche de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

MOBILIER (Pl. 28)

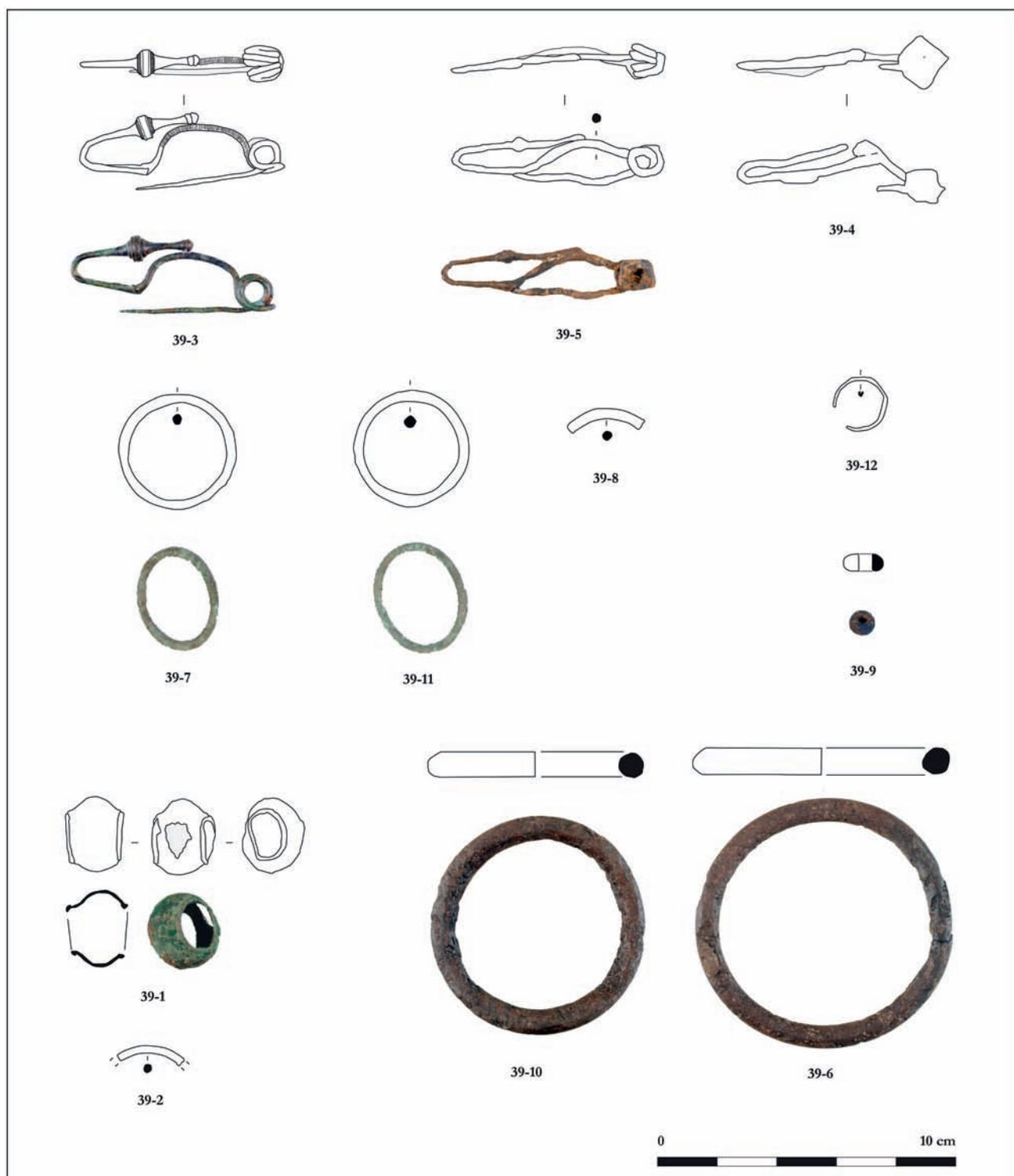
- De nombreux objets de parure sont présents en position de port sur le défunt. Une fibule en fer (inventaire 39-4) et une fibule en bronze (inventaire 39-3) se trouvent au niveau de l'épaule droite et une autre fibule en fer (inventaire 39-5) est présente sur la clavicule gauche. Deux brassards en matière organique fossile sont portés autour du bras gauche, l'un au



PI. 27 – La sépulture 39 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

niveau du coude (inventaire 39-6) et l'autre de l'avant-bras (inventaire 39-10). Trois petits anneaux accompagnent les brassards (inventaire 39-7, 39-8 et 39-11). Une bague (inventaire 39-12) est présente autour d'une des phalanges de la main gauche et une petite

perle bleue en verre (inventaire 39-8) contre la diaphyse du radius droit. Une grosse perle (inventaire 39-1) et un petit fragment d'anneau en bronze (inventaire 39-2) ont également été retrouvés au-dessus du niveau d'apparition du squelette.



Pl. 28 – Le mobilier de la sépulture 39 (1, 2, 3, 7, 8, 11 et 12 : all. cu. ; 9 : verre ; 6 et 10 : MOF ; le reste : fer) (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

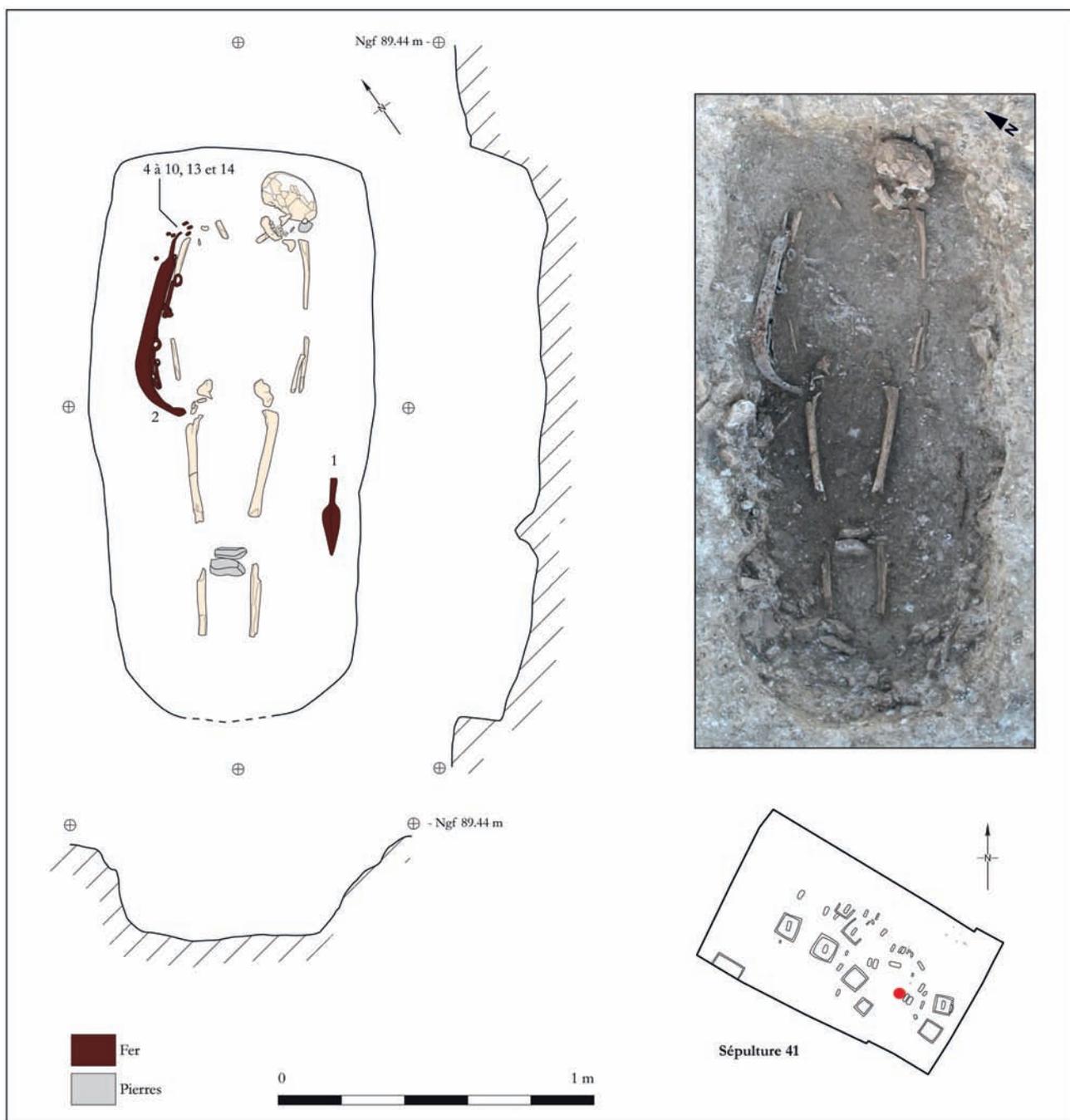
– **La sépulture 41** (Pl. 29 et 30)**FOSSE**

- *Localisation* : elle se situe au sud-est de la nécropole. C'est la sépulture la plus à l'ouest dans le groupe qu'elle forme avec les sépultures 42 et 43.

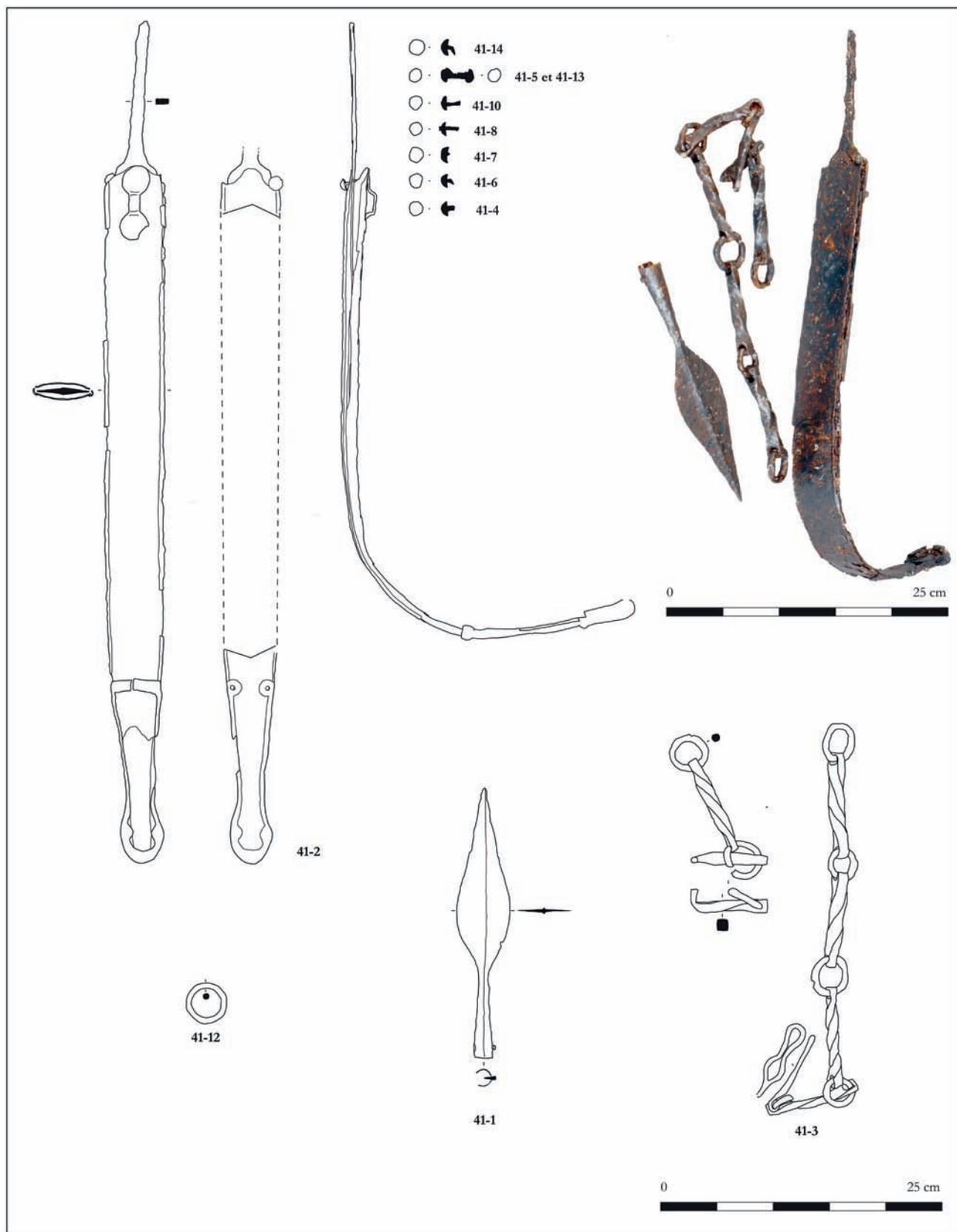
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, limites nettes, parois obliques, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,80 m ; l : 0,80 m ; P : 0,34 m ; fond de fosse : 89,16 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : dégradation prononcée. Le crâne et la mandibule, les ceintures scapulaire et pelvienne, le rachis et les extrémités sont dégradés.



Pl. 29 – La sépulture 41 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).



Pl. 30 – Le mobilier de la sépulture 41 (fer) (dessin, cliché et DAO : D. Lusson, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur un axe NE-SO, la tête au nord-est. Il est allongé en décubitus sur le fond plat de la fosse. Le crâne est tourné vers la gauche. Les membres supérieurs sont symétriques et en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe archéologique* : masculin.
- *Observations sanitaires* : les dents sont peu usées et aucune carie n'est présente. Aucune perte *antemortem* n'est à signaler.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : quelques pierres éparées autour du squelette.

- *Analyse taphonomique* : le crâne semble reposer contre la paroi nord de la fosse. Il a subi un écrasement du côté latéral droit. La mandibule, bien qu'incomplète, est en connexion avec le crâne, en position fermée. Les clavicules sont en vue antérieure et en position légèrement verticale. Le membre supérieur droit est en extension le long du corps ; l'humérus présente sa face latérale ; le radius très abîmé, est en vue indéterminée. Le membre supérieur gauche est également en extension le long du corps ; l'ulna est en vue latérale et le radius dégage sa face postérieure, en position de pronation. La ceinture pelvienne est très abîmée. Le membre inférieur droit présente un bon maintien, le fémur est en vue antéro-médiale comme le tibia. Le membre inférieur gauche est en ordre anatomique ; le fémur est en vue antérieure légèrement médiale ; le tibia est en vue antérieure.

- *Interprétation* : malgré la mauvaise conservation et représentation du squelette, quelques observations ont pu être faites. La position de la tête trop éloignée par rapport à l'axe général du corps et par rapport à l'écartement des épaules, permet de penser que le crâne se trouve en position secondaire. Cet indice suggère une décomposition en espace vide, mais cette hypothèse doit être nuancée par l'absence d'autres arguments taphonomiques en sa faveur.

On note un effet de délimitation linéaire à gauche, qui semble aligner le frontal, l'humérus et l'ulna qui sont restés en vue latérale. Cet alignement, ainsi que les grandes dimensions de la fosse, pourraient laisser supposer que l'individu a été inhumé dans un contenant rigide, en matériau périssable, de type coffre en bois. Mais l'absence de place au niveau des pieds et la position de l'épée appuyée sur le bord de fosse, ne permettent pas d'envisager la présence d'une planche latérale à droite et d'une planche au niveau des pieds. Le coffre en bois ne paraît donc pas être le contenant de cet individu.

Deux hypothèses peuvent alors être émises. La première verrait la création d'un espace vide par la combinaison d'une planche latérale à gauche et d'une planche en couverture de fosse. Une position primaire de l'épée sur le couvercle complèterait cette hypothèse. La dégradation du couvercle aurait entraîné un affaissement de l'épée et de son système de suspension accompagné du sédiment introduit lors de cette rupture. Dans la deuxième hypothèse l'espace vide serait la conséquence de la présence d'un bouclier en bois, sans éléments métalliques, posé sur l'individu. L'épée serait posée sur le côté droit de l'individu en position primaire. Le remblaiement de la fosse immédiatement après le dépôt de l'individu et de ces attributs expliquerait le maintien en équilibre de l'épée et son système de suspension.

Par ailleurs, l'épée est appuyée sur le bord de fosse et son système de suspension est en équilibre instable 15 cm au-dessus du fond de fosse. De plus, ce dernier semble épouser la forme de l'épée. La présence d'une enveloppe souple contraignante ou de liens en matière périssable maintenant le système de suspension contre le fourreau de l'épée peut être suggérée (Pl. 29). Aucun élément ne nous permet de dire s'il y avait une enveloppe souple autour du squelette. Il est donc assez difficile de déterminer le mode d'inhumation de cet individu.

MOBILIER (Pl. 30)

- Une épée dans son fourreau (inventaire 41-2) en fer ainsi que le système de suspension (inventaire 41-3 et 41-12) qui l'accompagne sont posés du côté droit de l'individu. Elle se situe le long du membre supérieur droit, la soie au niveau de l'épaule droite. L'épée dans son fourreau est pliée à 90°. Neuf rivets participent du système de poignée de l'épée (inventaire 41-4, 41-5, 41-6, 41-7, 41-8, 41-9, 41-10, 41-13 et 41-14). Un fer de lance est posé à plat pointe orientée vers les pieds, sur le côté gauche de l'individu au niveau du fémur (inventaire 41-2). Il est assez éloigné du squelette, le long de la paroi orientale de la fosse.

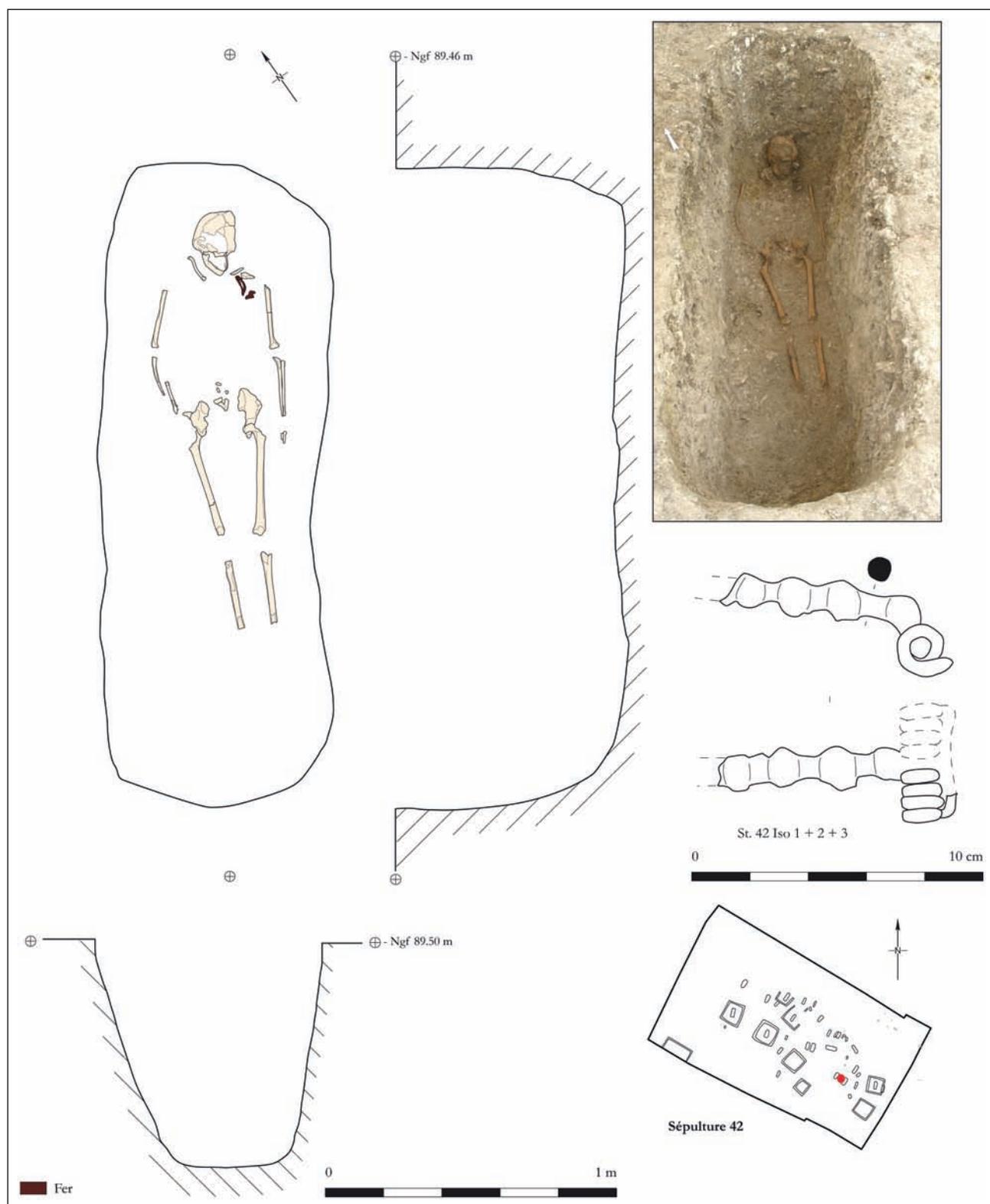
DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2.

– La sépulture 42 (Pl. 31)

FOSSE

- *Localisation* : elle se situe au sud-est de la nécropole, au centre du trinôme qu'elle forme avec les sépultures 41 et 43.
- *Description* : rectangulaire aux extrémités arrondies, limites nettes, parois obliques, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,20 m ; l : 0,80 m ; P : 0,80 m ; fond de fosse : 88,74 m NGF.



PI. 31 – La sépulture 42 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : mauvaises. Il ne reste du squelette que des fragments de crâne et de mandibule, des fragments des ceintures scapulaire et pelvienne, ainsi que les diaphyses des os longs.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur un axe NE-SO, la tête au nord-est. Il est allongé en décubitus sur le fond plat de la fosse. Le crâne, en vue supérieure, repose sur la paroi nord de la fosse. Les membres supérieurs sont asymétriques ; le droit est légèrement fléchi (inférieur à 45°), mais le long du corps ; le gauche en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe biologique* : masculin.
- *Observations sanitaires* : les dents sont peu usées et aucune carie n'est présente. Aucune perte *ante mortem* n'est à noter.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : le crâne repose contre la paroi nord de la fosse. Il présente sa vue supéro-latéro droite-antérieure. La mandibule, bien qu'incomplète, est en connexion avec le crâne, en position fermée. La ceinture scapulaire est disloquée à droite, car la clavicule est verticale et sort du volume du corps, mais elle garde un bon maintien anatomique à gauche. Les articulations du membre supérieur droit ne sont pas maintenues. L'humérus et l'ulna présentent leur face latérale. Le radius, en position de pronation, est postérieur. Le membre supérieur gauche est en extension le long du corps et conserve une bonne connexion du coude et du poignet. L'humérus et l'ulna sont antérieurs, le radius est en vue latérale. Deux phalanges, plaquées le long de la paroi, sont en vue dorsale. La ceinture pelvienne est en position ouverte. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension. Les fémurs sont en vue antérieure légèrement médiale et les tibias présentent leurs faces antéro-médiale.

• *Interprétation* : le radius droit est à 2 cm de l'ulna droite, ce qui suppose que les connexions du coude et du poignet droit sont disloquées, la ceinture pelvienne a perdu son volume initial et l'extrémité acromiale de la clavicule droite sort du volume du corps. Ces indices taphonomiques nous permettent de dire que la décomposition du cadavre s'est effectuée en espace vide. En revanche, aucun effet de délimitation linéaire n'est à noter et le membre supérieur droit (radius et main) ainsi que le bloc crânio-facial, se trouvent directement au contact de la paroi et ne laissent pas la place à des parois périssables rigides. De plus tous les ossements apparaissent à la même

altitude. La fermeture de la fosse à l'aide d'un couvercle en matière périssable (planche en bois) semble être l'hypothèse la plus probable ici.

Seule la présence d'une fibule en fer en position de port au niveau de l'épaule gauche, et l'absence de contrainte au niveau des membres inférieurs, nous permet d'émettre l'hypothèse de la présence d'une enveloppe souple de type vêtement.

MOBILIER

- Une fibule en fer est posée à plat en position verticale au niveau de l'épaule gauche (inventaire 42-4). Trois éléments d'une seconde fibule massive sont également présents autour du haut du corps de l'individu (inventaire 42-1, 42-2 et 42-3).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

– **La sépulture 43** (Pl. 32, 33 et 34)**FOSSE**

- *Localisation* : elle se situe au sud-est de la nécropole, à l'est dans le trinôme qu'elle forme avec les sépultures 41 et 42.
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, limites nettes, parois obliques, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,15 m ; l : 1,10 m ; P : 0,38 m ; fond de fosse : 89,14 m NGF.

SQUELETTE

• *Représentation et conservation* : la conservation de la matière osseuse est très mauvaise et la représentation du squelette est mauvaise également. Le crâne et la mandibule, les ceintures scapulaire et pelvienne, le gril costal, le rachis et les extrémités sont très dégradés. Les fibulas, les mains et les pieds ont totalement disparu.

• *Position du corps* : l'individu est inhumé sur un axe NE-SO, la tête au nord-est. Le sujet est allongé sur le dos et sur le fond plat de la fosse. Le crâne, en vue antéro-supérieure. Les membres supérieurs sont symétriques et en extension le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension et les genoux légèrement rapprochés.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

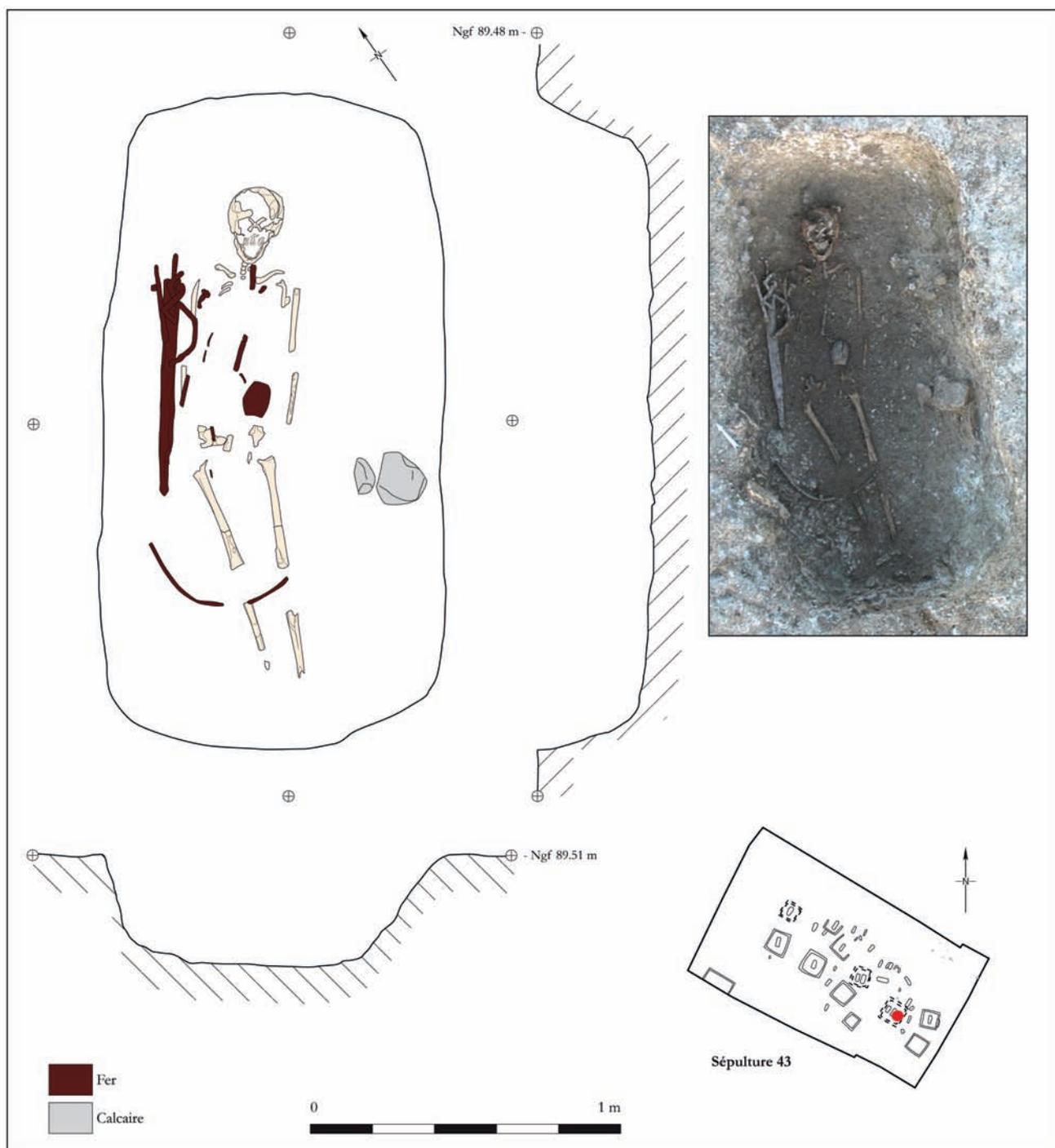
- *Âge au décès* : adulte
- *Sexe archéologique* : masculin.
- *Observations sanitaires* : les dents sont usées et très dégradées, mais aucune carie n'est présente. L'occlusion des alvéoles a commencé au niveau des molaires mandibulaires mais aucune perte *ante mortem* n'est à noter.

MODE D'INHUMATION

• *Éléments architecturaux conservés* : on note la présence de deux pierres, posées de chant contre la paroi est, correspondant probablement à un calage.

• *Analyse taphonomique* : le crâne présente sa face antéro-supérieure. La mandibule, en connexion lâche avec le crâne, est ouverte, le menton reposant sur les cervicales. La ceinture scapulaire conserve un bon maintien anatomique général : à droite la clavicle

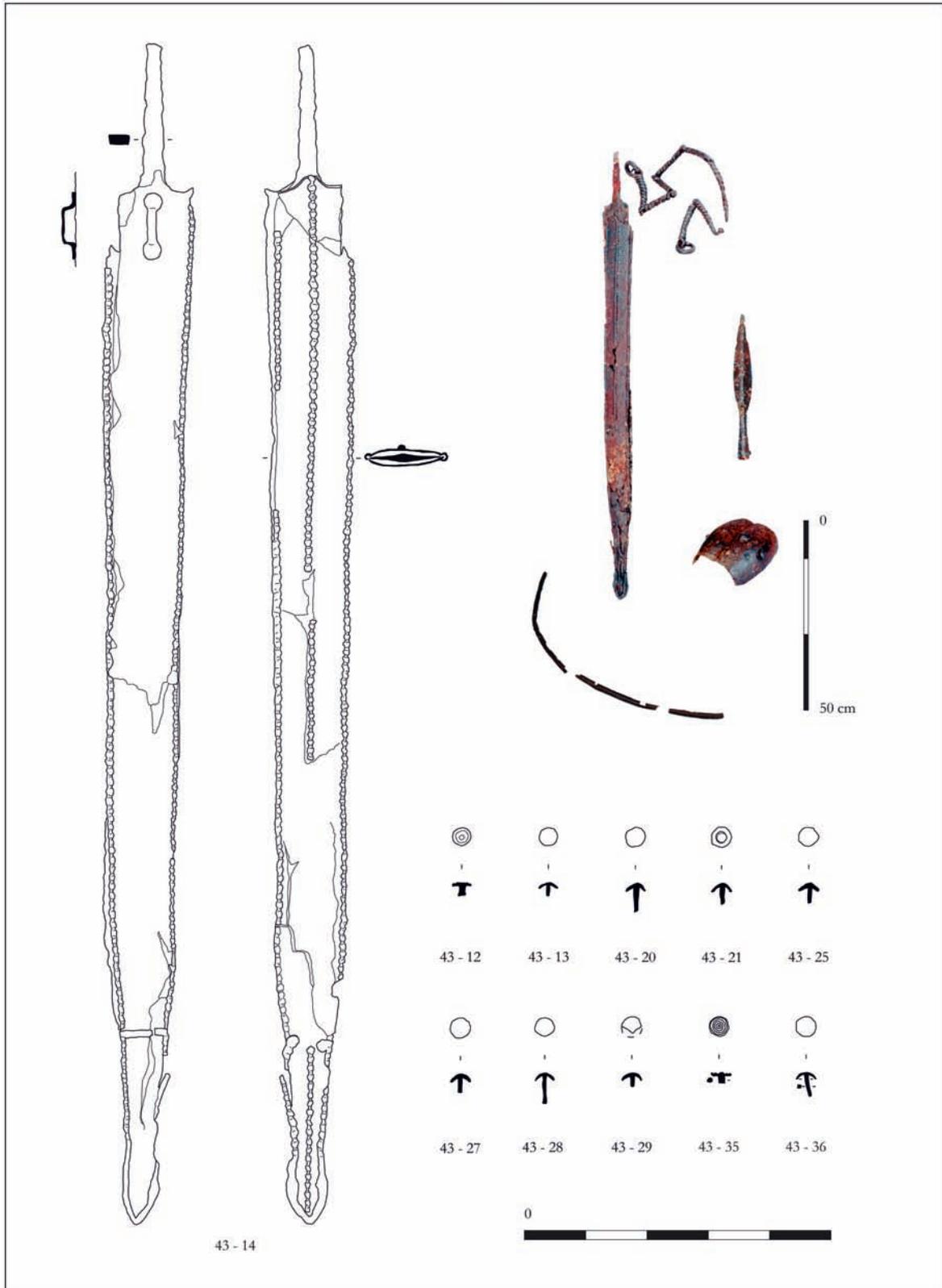
présente un pendage et se trouve en équilibre sur les côtes, à gauche elle est totalement mise à plat. Le membre supérieur droit est en extension et se trouve sous l'épée. L'humérus présente sa face antéro-latérale. Le radius et l'ulna sont trop dégradés pour déterminer leur position. Le membre supérieur gauche est en extension le long du corps. L'humérus présente sa face antéro-latérale, mais l'avant-bras est trop dégradé pour pouvoir faire des observations. La ceinture



Pl. 32 – La sépulture 43 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

pelvienne a subi un léger affaissement et se trouve ouverte, coxaux en vue médiale. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension. Le membre

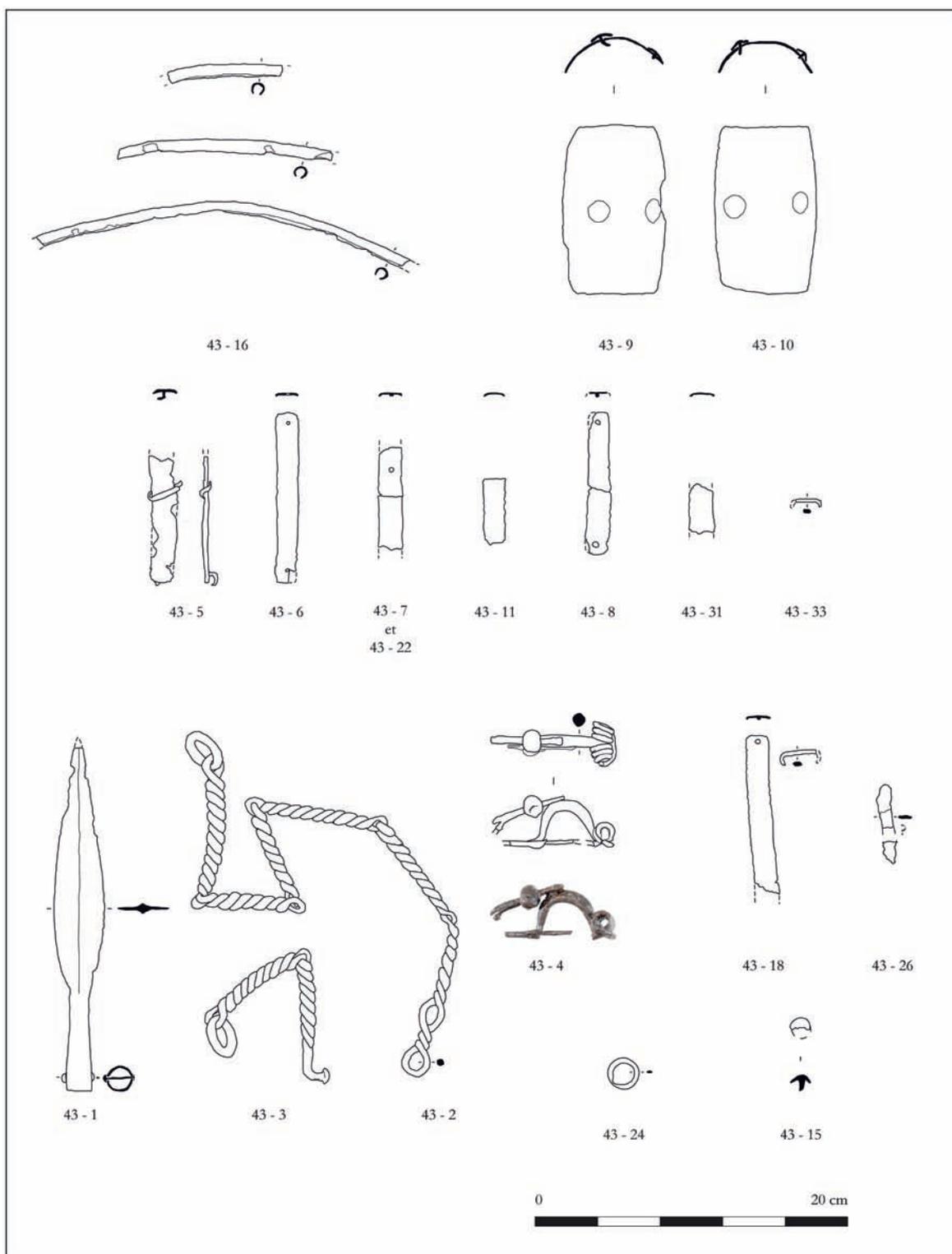
droit présente un fémur en vue antéro-médiale et un tibia en vue antérieure. Le membre gauche montre un fémur en vue antérieure et un tibia en vue médiale.



Pl. 33 – Le mobilier de la sépulture 43 (dessin, cliché et DAO : D. Lusson, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

• *Interprétation* : la mandibule a basculé sur les cervicales et se trouve en position ouverte. Les ceintures scapulaires sont mises à plat et les clavicles horizontales. La ceinture pelvienne est ouverte et son volume n'est pas conservé. Le tibia gauche a basculé en vue médiale. Ces différentes observations

taphonomiques semblent suggérer un colmatage différé mais aucune sortie hors du volume initial du corps ne permet d'affirmer une décomposition en espace vide. Par ailleurs, seule la présence d'une fibule en fer permet de supposer la présence d'un contenant souple, de type textile enveloppant le sujet.



Pl. 34 – Le mobilier de la sépulture 43, suite (dessin, cliché et DAO : D. Lusson, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

La position en équilibre et le pendage de l'orle du bouclier (son extrémité ouest, en appui sur la paroi de la fosse, à une altitude plus haute que celle à l'est) et l'apparente dislocation des différents éléments qui composent ce bouclier, semblent suggérer une position primaire posée en équilibre sur l'individu.

Il faut également noter que l'épée et son système de suspension ainsi que le fer de lance, ne reposent pas sur le fond de fosse contrairement au reste du squelette. De plus, le fer de lance, de chant, est en position d'équilibre instable. Ceci pourrait s'expliquer par une position primaire de ces éléments sur le bouclier suivi d'un colmatage rapide de la fosse. Cet individu semble donc avoir été inhumé avec son équipement militaire déposé sur lui et non en contexte de port.

MOBILIER (Pl. 33 et 34)

- Une épée dans son fourreau (inventaire 43-14, 43-2 et 43-22) et son système de suspension (inventaire 43-2 et 43-3) se trouvent du côté latéral droit de l'individu à hauteur du membre supérieur. Un fer de lance (inventaire 43-1), pointe orientée vers la tête du défunt, est placé au-dessus de l'épée. La position des restes d'un bouclier indique un dépôt par-dessus l'individu (*umbo* : inventaire 43-9 et 43-10, orle : inventaire 43-16 et appliques : inventaire 43-5, 43-6, 43-7, 43-8, 43-11, 43-31, 43-32, et 43-33). Une fibule en fer (inventaire 43-4) est également présente sur la partie haute du gril costal droit, entre l'humérus et la scapula.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

– La sépulture 46 (Pl. 35)

FOSSE

- *Localisation* : elle est isolée et se situe dans la partie nord-est de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire aux extrémités arrondies, limites nettes, parois incurvées, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,50 m ; l : 0,80 m ; P : 0,40 m ; fond de fosse : 89,03 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : mauvaise et très mauvaise. Le crâne et la mandibule, les ceintures scapulaire et pelvienne et les extrémités sont très dégradés.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé en décubitus sur le fond plat de la fosse, la tête au sud-est. Les membres supérieurs sont symétriques et en

extension le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : sujet adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux sont très dégradés.
- *Observations sanitaires* : les dents sont usées et une carie est présente sur la première molaire inférieure droite.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : on note la présence de deux pierres, posées de chant contre la paroi est, correspondant probablement à un calage.

- *Analyse taphonomique* : le crâne est écrasé et trop mal conservé pour définir sa position. La mandibule est en vue supérieure et en position ouverte. La ceinture scapulaire n'est représentée que par sa clavicule gauche, en vue supéro-antérieure. Celle-ci est totalement verticale et sort du volume du corps. Le membre supérieur droit est en extension le long du corps et a conservé un bon maintien anatomique. L'humérus présente sa face antérieure légèrement latérale. L'ulna est latérale et le radius est en position de pronation. Le membre supérieur gauche est en extension le long du corps. L'humérus présente sa face latérale, mais l'avant-bras est quasiment inexistant et trop dégradé pour déterminer son organisation. La ceinture pelvienne est ouverte. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension et en vue antéro-médiale.

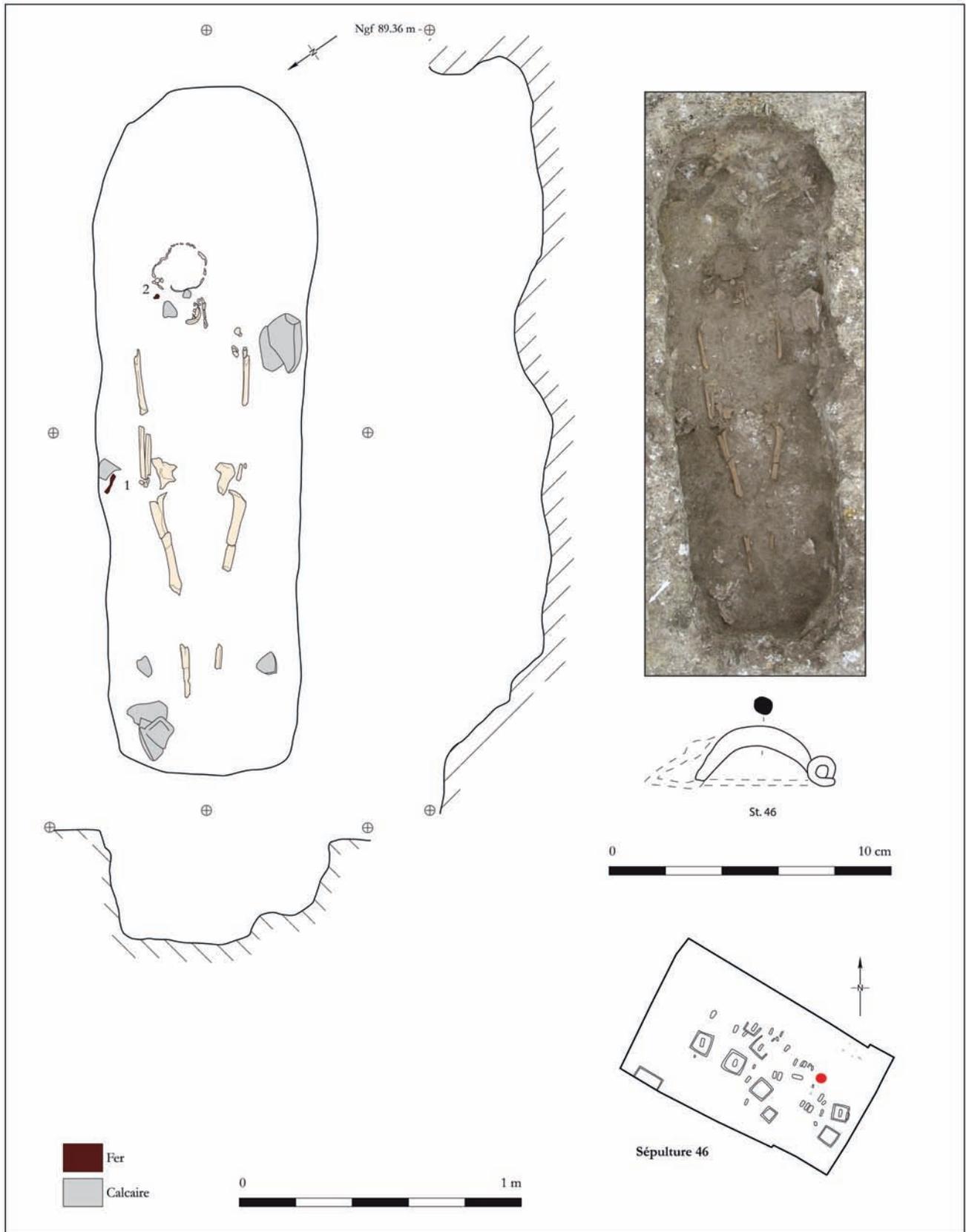
- *Interprétation* : l'ouverture de la mandibule et de la ceinture pelvienne ainsi que la sortie du volume initial du corps de la clavicule gauche supposent une décomposition en espace vide. Un effet de délimitation linéaire paraît affecter tout le membre supérieur droit. De plus, l'humérus gauche, maintenu en position latérale, semble être en appui contre une paroi disparue. Ces éléments et la présence de pierres de calage suggèrent l'existence d'un contenant en matière périssable rigide de type coffrage en bois. La mauvaise représentation du squelette ne nous permet pas de faire d'autres observations quant à la présence ou non d'une enveloppe souple autour de l'individu. Mais la fibule en fer le long du corps pourrait être l'élément de fermeture d'un linceul.

MOBILIER

- Une fibule (inventaire 46-1) est présente le long du corps, au niveau du poignet droit. Un fragment informe indéterminé (inventaire 46-2) a été retrouvé entre l'épaule droite et le crâne.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2.



Pl. 35 – La sépulture 46 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

– **La sépulture 47** (Pl. 36)

FOSSE

- *Localisation* : elle se situe dans la partie est de la nécropole, au nord-est du trinôme 41-42-43.
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, limites nettes, parois obliques, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 2,38 m ; l : 0,90 m ; P : 0,40 m ; fond de fosse : 89,05 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Il ne reste du squelette que le crâne et la mandibule, les clavicules, les humérus, un fragment de l'os coxal droit et les membres inférieurs.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé allongé sur le dos, sur le fond plat de la fosse, la tête au nord-est. Le crâne est tourné vers la gauche. Les humérus sont symétriques, les membres inférieurs sont en extension et les genoux légèrement rapprochés.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : adulte entre vingt et trente ans.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Observations sanitaires* : les dents sont usées mais aucune carie n'est visible. L'occlusion alvéolaire a débuté au niveau des prémolaires mandibulaires. Il faut noter la présence d'une pathologie au niveau du fémur droit. Celui-ci est déformé, hypertrophié et présente un fort épaississement de sa corticale. Il s'agit peut-être ici des signes d'une ostéomyélite ou de la maladie de Paget.

MODE D'INHUMATION

• *Éléments architecturaux conservés* : la fosse est couverte par plusieurs gros blocs calcaires présentant un pendage centripète. Elle est également aménagée à l'intérieur à l'aide des grosses dalles de pierres posées, le long des parois. Cette sépulture présente donc un système de coffrage en pierre complet.

• *Analyse taphonomique* : le crâne repose contre les blocs de coffrage. Il est tourné vers la gauche. La mandibule est fermée et en connexion déplacée avec le crâne. Les ceintures scapulaires ne sont représentées que par leur clavicule en position légèrement verticale; la droite en vue antéro-supérieure et la gauche en vue supérieure. Un fragment indéterminé d'humérus est le seul reste du membre supérieur droit. L'humérus gauche est en vue antérieure. La ceinture pelvienne quasiment inexistante ne permet pas de savoir si son volume initial est conservé. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension. Le fémur droit présentant une pathologie est en vue antéro-latérale, le gauche en vue antéro-médiale. Les tibias sont trop abîmés pour permettre des observations.

• *Interprétation* : la très mauvaise conservation du squelette ne nous permet pas de définir le mode de dépôt de cet individu. En revanche, les dalles de surface qui recouvraient la sépulture présentaient un pendage centripète. Elles semblent s'être effondrées. L'hypothèse de la fermeture de la fosse par un couvercle en matière périssable peut alors être posée. En effet, lors de la décomposition du couvercle, certains blocs se sont alors effondrés, entraînant avec eux un apport de sédiment. Par ailleurs, la proximité des os (crâne, humérus gauche) avec les pierres posées de chant le long des parois de la fosse ne permet pas la présence d'une paroi latérale. Un coffrage en bois peut donc être exclu. L'individu semble alors avoir été inhumé dans une fosse avec coffrage en pierre et fermée par un couvercle en matière périssable ralentissant le colmatage de la sépulture.

Par ailleurs, la fibule en fer en position de port suggère la présence d'un contenant souple de type vêtement. Mais la dégradation de la matière osseuse et la disparition de nombreux segments anatomiques ne permettent pas de confirmer cette hypothèse.

MOBILIER

- Une fibule en fer est présente au niveau de l'épaule droite (47-1).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B1a.

– **La sépulture 49** (Pl. 37)

FOSSE

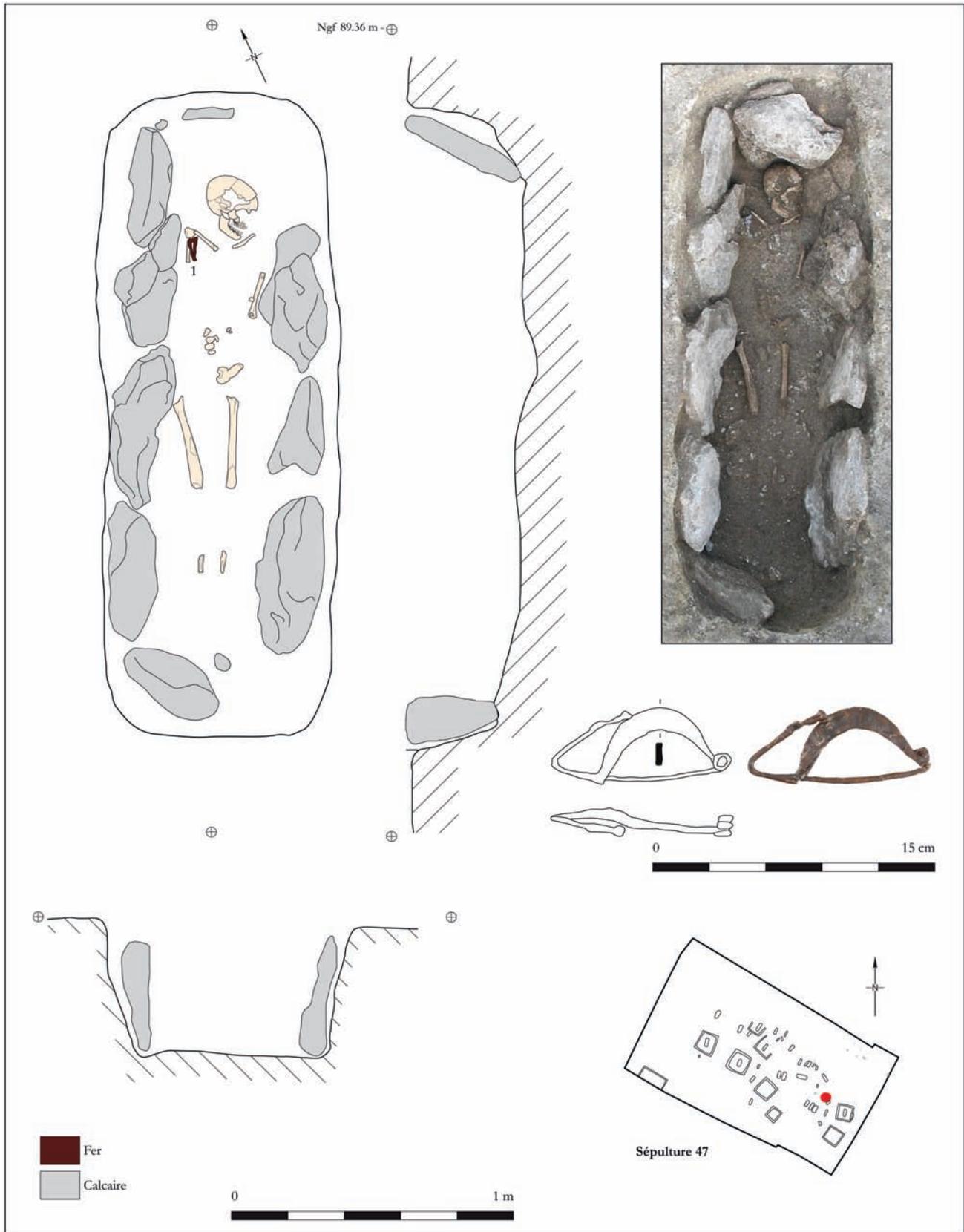
- *Localisation* : elle se situe dans la partie est de la nécropole, entre la sépulture 43 et l'enclos 53.
- *Description* : rectangulaire avec une extrémité arrondie, limites nettes et irrégulières, profil en cuvette, fond plat.
- *Orientation* : NNE-SSO, tête au NNE.
- *Dimensions* : L : 2,20 m ; l : 0,55 m ; P : 0,28 m ; fond de fosse : 89,22 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Il ne reste du squelette que des fragments de crâne et de mandibule et des fragments diaphysaires des humérus et des fémurs.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur un axe NNE-SSO, la tête au NNE. Il est allongé en décubitus sur le fond de la fosse. Les restes des membres sont disposés de manière symétrique.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les coxaux ont totalement disparu.



Pl. 36 – La sépulture 47 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lusson, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

- *Observations sanitaires* : les dents sont usées et des caries sont visibles au niveau des molaires. La mandibule et le crâne sont trop mal conservés pour voir si l'occlusion alvéolaire a commencé.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : la très mauvaise conservation du crâne ne permet pas de définir sa position. La mandibule est représentée par un fragment gauche du corps, les dents sont en vue occlusale. L'humérus droit semble être en vue antérieure. Un fragment indéterminé d'humérus est le seul reste du membre supérieur gauche. Les fémurs sont légèrement rapprochés au niveau des genoux. Ils se

présentent en vue antérieure, légèrement médiale pour le gauche.

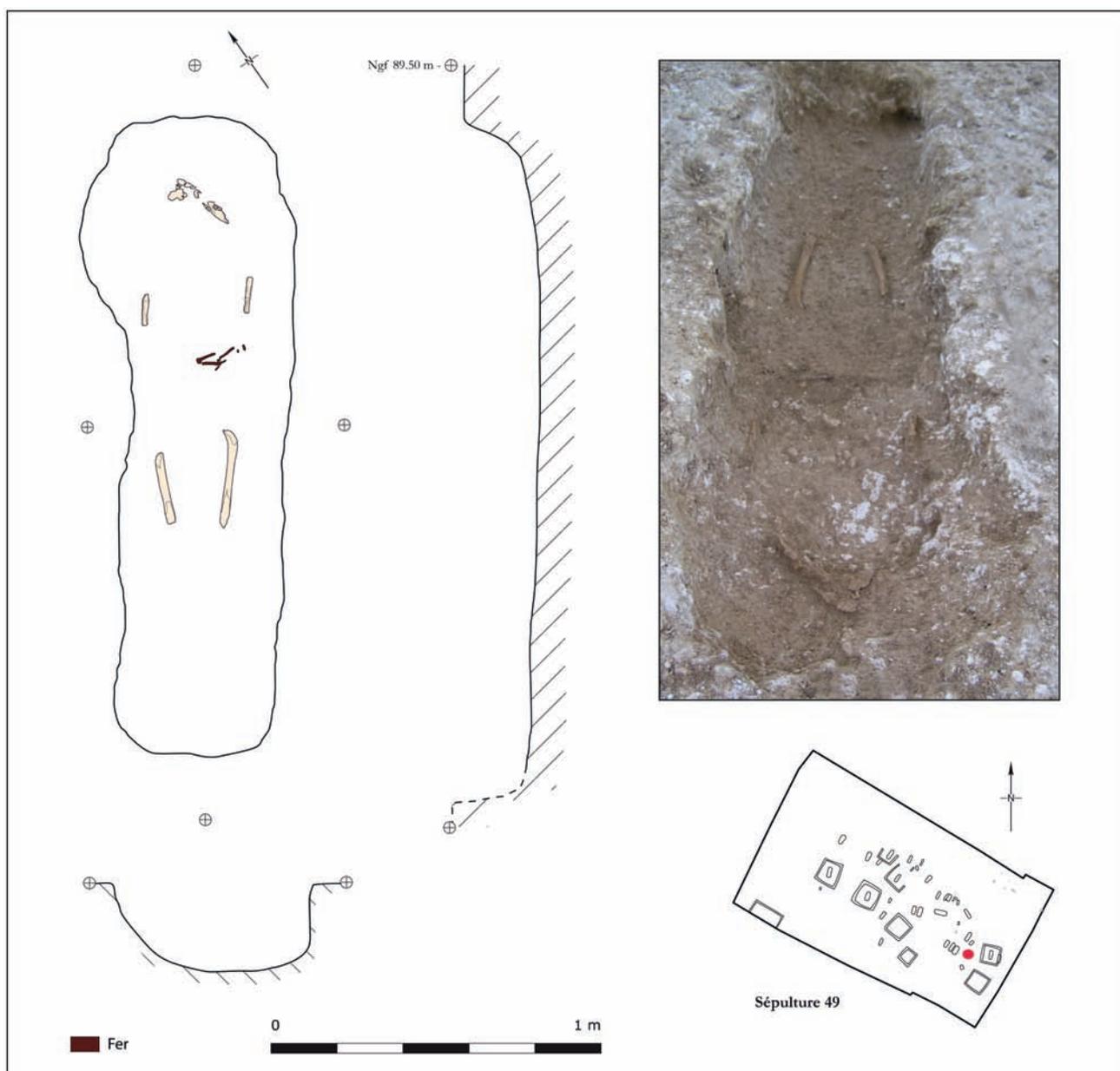
- *Interprétation* : les très mauvaises conservations et représentation du squelette nous empêchent de définir le milieu de décomposition du défunt. Seule la fibule en fer en position non portée suggère la présence d'une enveloppe souple en matière périssable. Mais aucun indice taphonomique ne peut confirmer ou infirmer cette hypothèse.

MOBILIER

- Une fibule en fer est présente dans la partie inférieure du gril costal (49-1).

DATATION PROPOSÉE

- La Tène C1.



Pl. 37 – La sépulture 49 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

– *La sépulture 50* (Pl. 38)

FOSSE

- *Localisation* : elle se situe dans la partie sud-est de la nécropole.
- *Description* : rectangulaire aux angles arrondis, limites irrégulières et nettes, parois droites, fond plat.

- *Orientation* : NE-SO

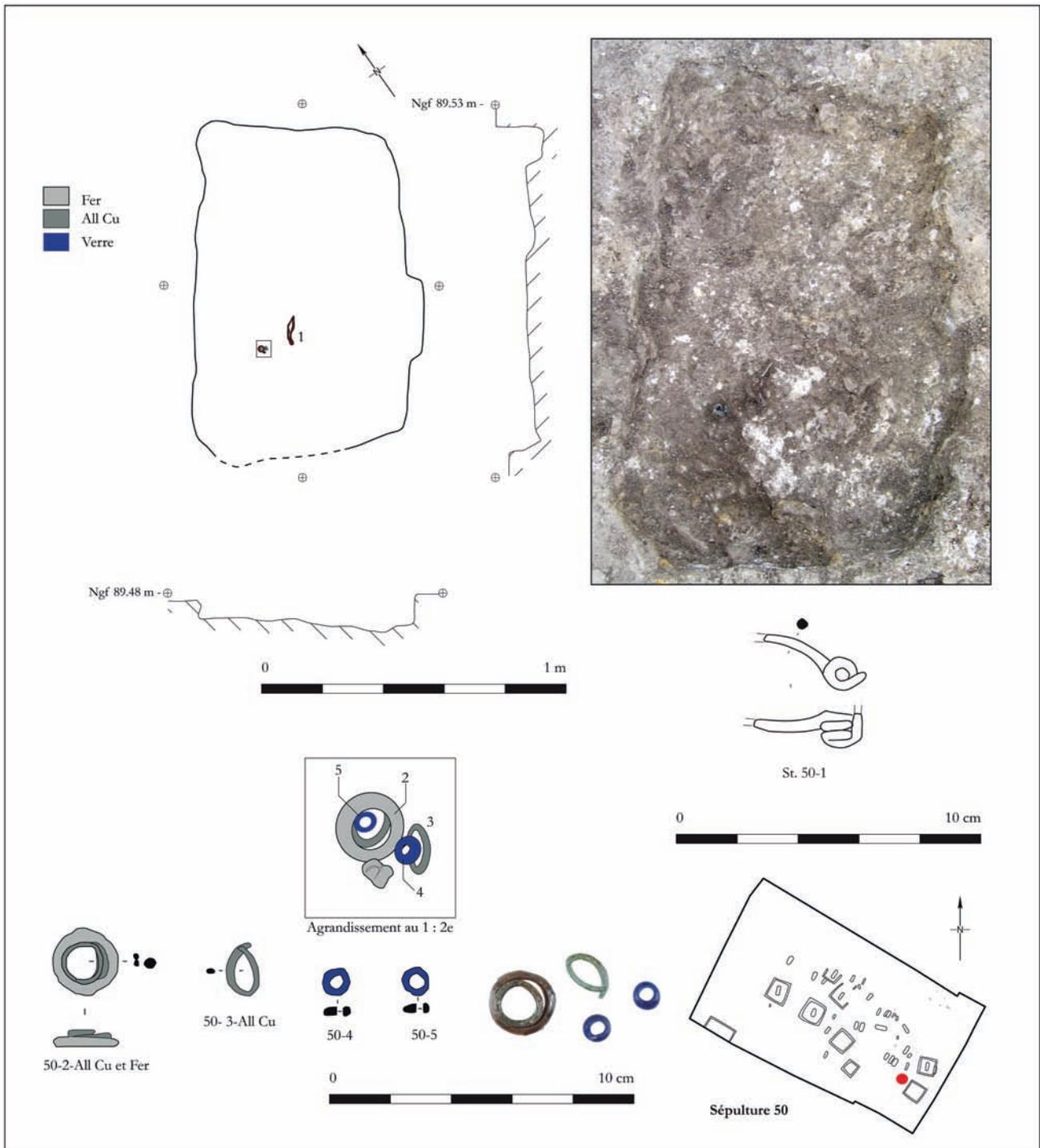
- *Dimensions* : L : 1,08 m ; l : 0,73 m ; P : 0,08 m.

SQUELETTE

Aucun.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : immature (âge archéologique)



Pl. 38 – La sépulture 50 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, D. Lussion, L. de Cargouët, H. Herment, Inrap).

- *Sexe* : indéterminé.
- *Observations sanitaires* : aucune.

MODE D'INHUMATION

- Indéterminé.

MOBILIER

• Une fibule (inventaire 50-1) et un ensemble composé d'un petit anneau ovale en bronze (inventaire 50-3), deux petits anneaux circulaires en fer et en bronze (inventaire 50-2) et de deux perles en verre (inventaire 50-4 et 50-5) se situent dans le quart sud-ouest de la fosse.

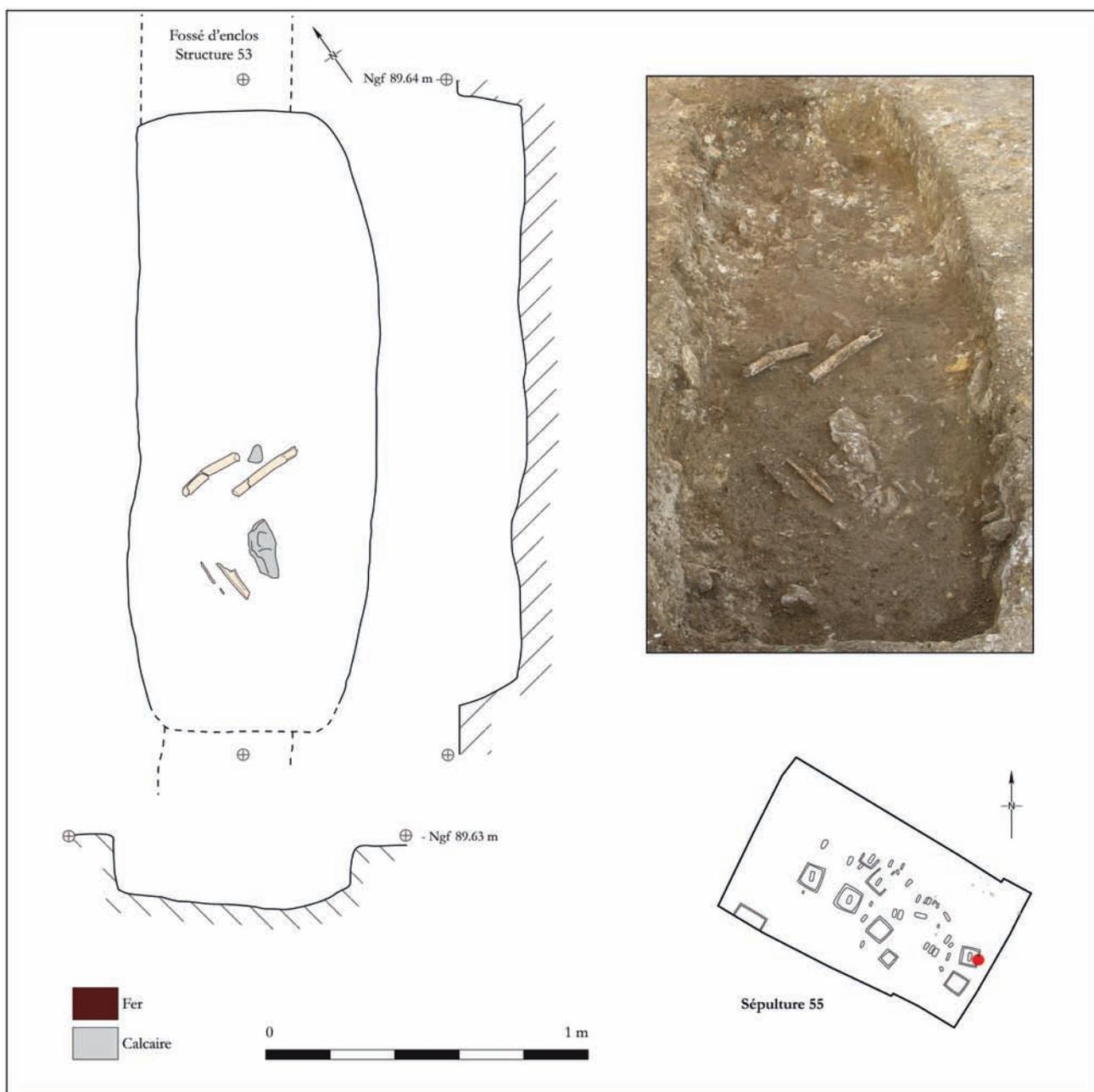
DATATION PROPOSÉE

- La Tène indéterminée.

– La sépulture 55 (Pl. 39)

FOSSE

- *Localisation* : elle se situe dans la partie est de la nécropole et elle recoupe le côté est de l'enclos 53.
- *Description* : rectangulaire, limites nettes, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : NNE-SSO.



Pl. 39 – La sépulture 55 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).

- *Dimensions* : L : 1,90 m ; l : 0,75 m ; P : 0,20 m ; fond de fosse : 84,40 m NGF.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Seuls des fragments diaphysaires des fémurs et des tibias sont encore présents dans la fosse.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé sur un axe NNE-SSO, la tête au NNE. Il était probablement allongé sur son flanc droit car les membres inférieurs sont parallèles et en flexion.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : indéterminé.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Observations sanitaires* : aucune.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : le membre inférieur droit est en flexion et présente sa face médiale. Le membre inférieur gauche, en flexion, est en vue latérale.
- *Interprétation* : les très mauvaises conservation et représentation du squelette ne nous permettent pas de définir le mode de dépôt du défunt.

MOBILIER

- Aucun.

DATATION PROPOSÉE

- Indéterminée.

– La sépulture 67 (Pl. 40 et 41)

Cette sépulture a été fouillée lors du diagnostic en avril 2006. Les données de fouille proviennent du rapport et des photos (CREUSILLET *et al.* 2006).

FOSSE

- *Localisation* : au centre de la nécropole entre la sépulture 11 et l'enclos 19.
- *Description* : oblongue, limites nettes, parois droites, fond plat.
- *Orientation* : NE-SO.
- *Dimensions* : L : 2,20 m ; l : 0,95 m ; P : 0,37 m

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : mauvaises. Dégradation du cranium, des extrémités, des ceintures scapulaire et pelvienne. Les pieds, les patellas, le rachis et le grill costal sont totalement absents.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé en décubitus, tête au nord-est. Les membres supérieurs sont symétriques et en hyper-flexion mais pas croisés,

les mains sur les épaules. Les membres inférieurs sont symétriques et en extension, les genoux légèrement rapprochés.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux sont trop dégradés.
- *Observations sanitaires* : aucune.

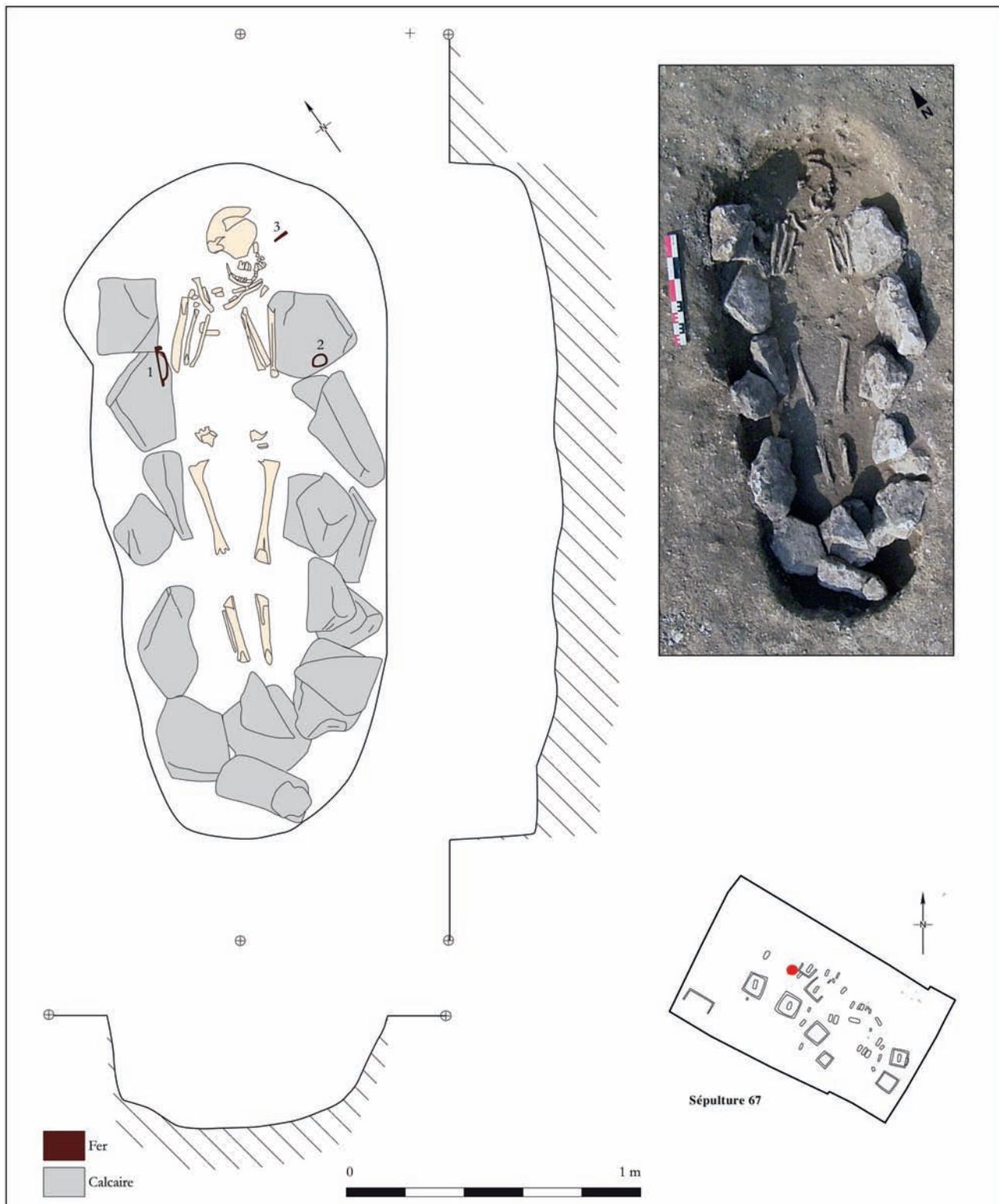
MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : des gros blocs de pierre, posés de chant, tapissent les bords de la fosse, sauf autour de la tête de l'individu.
- *Analyse taphonomique* : le crâne apparaît par sa face interne. Il est tourné vers la gauche, d'environ 30°. La mandibule, ouverte, présente la même orientation. Comme dans les cas précédents, en l'absence des vertèbres, aucun élément ne permet de déterminer si cette position est primaire ou secondaire. L'épaule gauche semble en place, avec la clavicule, légèrement "verticalisée", et la scapula en vue antérieure. L'articulation de l'épaule droite ne semble pas maintenue. La clavicule, en position verticale, sort du volume du corps. Les membres supérieurs se présentent hyper-fléchis, avec un angle bras/avant-bras de 135° environ. Les humérus apparaissent par leur face antérieure, pratiquement symétriques l'un avec l'autre. Le gauche et l'extrémité distale du droit (le coude droit) reposent sur les blocs calcaires. Ils sont également surélevés par rapport aux os de l'avant-bras. Malgré l'absence des épiphyses des trois os longs des membres supérieurs, les coudes semblent être en connexion étroite. Les avant-bras sont donc ramenés sur la poitrine mais ne sont pas croisés. Des restes de métacarpes et de phalanges ont été retrouvés, en vrac, sur la clavicule gauche. La position (parallèle) des radius et des ulnas (l'ulna gauche s'est un peu déplacée, son extrémité distale passant sous celle du radius) et leur face d'apparition indiquent que les mains étaient posées paume sur le corps. Mais le poignet droit semble disloqué. La ceinture pelvienne est trop dégradée pour savoir si son volume était conservé. Les membres inférieurs se présentent de façon symétrique, en extension. Bien abîmés, les os apparaissent par leur face antérieure.
- *Interprétation* : l'ensemble du squelette est en bonne connexion. L'ouverture de la mandibule, la dislocation du poignet droit et la sortie du volume du corps de l'extrémité sternale de la clavicule droite, témoignent d'une décomposition en espace vide. On note l'absence de délimitation linéaire. De plus, la proximité des membres inférieurs avec les blocs posés de chant ne laisse pas la place à un coffrage en bois. La fosse semble donc avoir été fermée à l'aide d'un couvercle en matière périssable. Par ailleurs, le maintien des membres supérieurs en

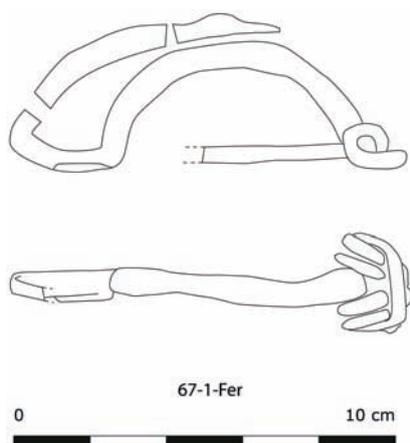
position non anatomique, la position rapprochée des genoux, ainsi que la fibule en fer au niveau de l'humérus droit, suggèrent la présence d'une enveloppe souple contraignante de type linceul autour du squelette.

MOBILIER (Pl. 41)

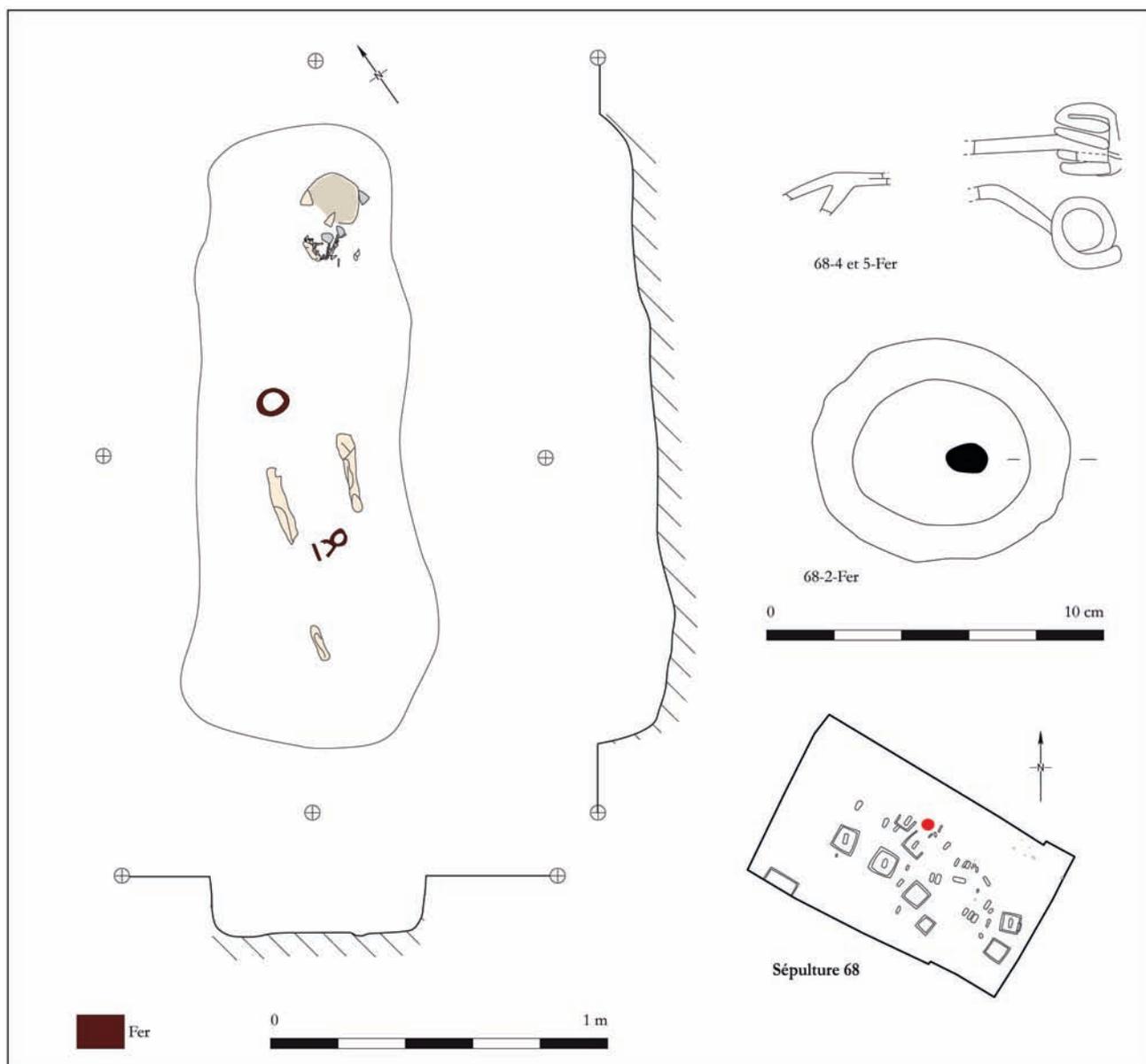
- Une fibule (inventaire 67-1) se situe sur l'un des blocs disposés sur le pourtour de la fosse, près de l'extrémité distale de l'humérus droit. La position de la seconde fibule au sein de la fosse n'est pas spécifiée.



Pl. 40 – La sépulture 67 (dessin, cliché et DAO : C. Colonna, H. Herment, Inrap).



PI. 41 – Le mobilier de la sépulture 67 (fer)
(dessin et DAO : D. Lusson, H. Herment, Inrap).



PI. 42 – La sépulture 68 (dessin et DAO : C. Colonna, D. Lusson, H. Herment, Inrap).

(inventaire 67-3). Un anneau en fer a été retrouvé du côté gauche, mais à une altitude plus élevée que les ossements (inventaire 67-2). Un second anneau est situé à droite du crâne (inventaire 67-4). De par leur position, les anneaux ne sont pas directement associables au corps.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène B2/C1.

– La sépulture 68 (Pl. 42)

Cette sépulture a été fouillée lors du diagnostic en avril 2006. Les données de fouille proviennent du rapport et des photos (CREUSILLET *et al.* 2006).

FOSSE

- *Localisation* : au centre-nord de la zone 2, à proximité des enclos 19 et 21.
- *Description* : rectangulaire aux angles arrondis, limites nettes, parois droites, fond irrégulier mais plat.
- *Orientation* : NE-SO, tête au nord-est.
- *Dimensions* : L : 1,79 m ; l : 0,57 m ; P : 0,20 m.

SQUELETTE

- *Représentation et conservation* : très mauvaises. Ne reste du squelette qu'une partie du cranium, les diaphyses des fémurs et celle du tibia droit.
- *Position du corps* : l'individu est inhumé en décubitus, tête au nord-est. Les fémurs sont symétriques, le membre supérieur droit en extension.

INFORMATIONS BIOLOGIQUES

- *Âge au décès* : adulte.
- *Sexe* : indéterminé car les os coxaux ont totalement disparu.
- *Observations sanitaires* : aucune.

MODE D'INHUMATION

- *Éléments architecturaux conservés* : aucun.
- *Analyse taphonomique* : le crâne apparaît par sa face interne, toute la partie antérieure (face et frontal) est manquante. La tête est légèrement tournée vers la gauche. La mandibule se positionne de façon cohérente avec le crâne : elle est légèrement ouverte et tournée. Sa branche montante gauche est cependant écrasée médialement, formant un angle avec le corps de la mandibule. Les positions primaires de ces éléments ne sont donc pas définies. Les vertèbres comme les autres parties anatomiques infra-crâniennes n'ont pas subsisté, mis à part quelques fragments des membres inférieurs : c'est-à-dire les diaphyses des deux fémurs, apparaissant face antérieure, et du tibia droit, toutes très abîmées.

- *Interprétation* : le squelette est trop lacunaire pour permettre un raisonnement taphonomique. Seule la présence de la fibule en fer et de l'anneau suggère la présence d'une enveloppe souple.

MOBILIER

- Avec les vestiges osseux, un anneau (inventaire 68-2) placé au niveau de ce qui serait la hanche, et peut-être lié au poignet droit ainsi qu'un fragment de fibule (inventaire 68-1), entre les jambes, ont été mis au jour.

DATATION PROPOSÉE

- La Tène C1.

3. LES SÉPULTURES SUPPOSÉES

Au cours de la fouille, neuf fosses de formes similaires aux fosses sépulcrales avérées ont été découvertes. Elles sont vides de tout matériel archéologique (Pl. 43).

La couleur du sédiment permet d'identifier nettement leurs limites en surface et elles présentent toutes des formes et orientations identiques à celles rencontrées parmi les sépultures présentes sur le site. Vu le très mauvais état de conservation général des sépultures, ces fosses pourraient être des sépultures dont la totalité des ossements a disparu.

Huit d'entre elles ont une longueur ne dépassant pas les 1,40 m. Comparativement, une seule des 26 sépultures présente une longueur inférieure à 1,30 m (St. 50). Celle-ci est d'ailleurs vide d'ossements mais contient du mobilier archéologique. En outre, tous les squelettes encore présents s'avèrent être des individus adultes. On peut donc émettre l'hypothèse selon laquelle ces fosses de petites dimensions (St. 14, 23, 24, 27, 37, 38, 45, 48) seraient des sépultures d'immaturs dont les os ont totalement disparu.

Par ailleurs, la St. 17 se trouve au centre de l'enclos 16. Bien que vide d'ossements, il est difficile de penser que cette fosse ne soit pas une sépulture, sachant que toutes les autres fosses se trouvant au centre d'un enclos en étaient. De plus, on peut noter la présence de pierres de calage le long des parois de la fosse comme d'autres sépultures dans la nécropole.

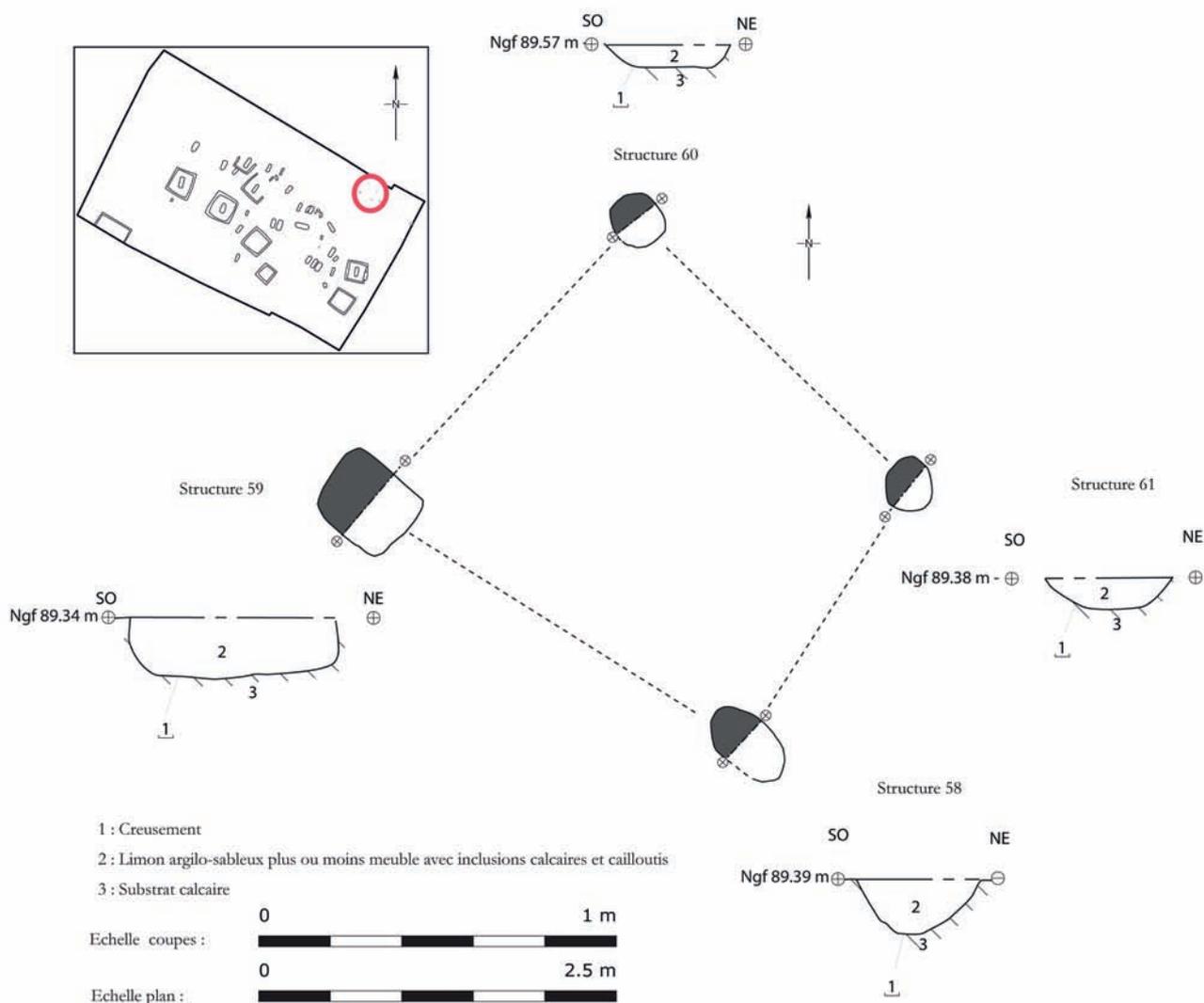
Enfin, seules deux de ces fosses vides ont une profondeur ne dépassant pas les 0,10 m. On peut donc dire pour les autres fosses que l'arasement n'est pas le facteur principal qui entre en jeu. D'ailleurs, trois de ces fosses dépassent les 0,25 m de profondeur. La localisation de ces fosses dans l'aire sépulcrale, leurs formes et leurs orientations identiques aux autres sépultures, semblent donc indiquer leur vocation funéraire. Elles seront alors considérées comme des sépultures à part entière dans la suite de l'étude.

N° de St	Situation	Forme	Long. en m	Larg. en m	Prof en m	Orientation
14	isolée au SO de l'enclos 12	Rectangulaire aux extrémités arrondies, parois droites, fond plat	0,70	0,40	0,15	NE-SO
23	au NE de l'enclos 21, avec les St 68, 25 et 24	Oblongue irrégulière, arasée	1,19	0,36	0,08	NE-SO
24	au NE de l'enclos 21, avec les St 68, 25 et 23	Oblongue, en cuvette, fond plat, arasée	1,24	0,50	0,13	N-S
27	isolée à l'E de l'enclos 16	Oblongue, parois droites, fond plat	1,22	0,52	0,35	NE-SO
37	au NE de la sep 39, avec les St 34, 35 et 38	Rectangulaire aux extrémités arrondies, parois droites, fond plat	0,70	0,50	0,17	NE-SO
38	Zone 2, au NE de la sep 39, avec les St 34, 35 et 37	Oblongue irrégulière, arasée	1,30	0,45	0,10	NNE-SSO
45	isolée au NE de la sep 41	Oblongue irrégulière, parois droites, fond plat	0,85	0,45	0,19	NE-SO
48	au NO de l'enclos 53 avec la sep 47	Rectangulaire avec une extrémité arrondie, parois droites, fond plat	1,34	0,68	0,26	NE-SO

Pl. 43 – Inventaire des sépultures vides de tout mobilier archéologique (C. Colonna, Inrap).

N° de St.	type	situation	forme, profil	remplissage	Long ou diam	Larg	Prof
36	Fosse	À proximité des sépultures 34 et 35	Rectangulaire à fond plat, recoupé par le TP 63	US 1 : limon brun roux meuble et homogène ; US 2 : limon argileux brun avec des nodules calcaires	68	58	19
63	TP	Recoupe la fosse 36	Ovale, fond irrégulier, parois verticaux	US 1 limon calcaire blanc ; US 2 limon brun clair très meuble ; US 3 limon argileux brun foncé avec des nodules calcaires	50	46	24
44	TP	À proximité de trinôme 41, 42, 43	Circulaire, profil en cuvette à fond plat	US 1 limon argilo sableux brun à brun clair avec des nodules et pierres calcaires	68		20
52	Fosse	Près de l'angle nord-est de l'enclos 51	Ovoïde, profil en cuvette	US 1 limon argilo sableux brun avec des cailloutis calcaires	56	35	10
56	Fosse	Dans l'angle nord-est du décapage	Ovoïde, profil en cuvette à fond plat	US 1 limon argileux brun clair avec inclusions de nodules calcaires, très meuble	100	70	14
57	Fosse	Dans l'angle nord-est du décapage	Complexe, profil en cuvette à fond plat, peu profonde	US 1 Limon argileux brun assez compact avec des nodules calcaires et quelques charbons de bois	145	25 à 53	10
58	TP	Dans l'angle nord-est du décapage	Ovale, profil en cuvette avec un petit fond plat	US 1 Limon argilo sableux, meuble avec des inclusions calcaires	60	34	14
59	TP	Dans l'angle nord-est du décapage	Rectangulaire, fond plat et parois verticales	US 1 Limon argilo sableux, meuble avec des inclusions calcaires	70	57	16
60	TP	Dans l'angle nord-est du décapage	Ovale, profil en cuvette à fond plat	US 1 Limon argilo sableux, meuble avec des inclusions calcaires	38	33	5
61	TP	Dans l'angle nord-est du décapage	Circulaire, profil en cuvette à fond plat	US 1 Limon argilo sableux, meuble avec des inclusions calcaires	32		8

Pl. 44 – Inventaire des fosses et trous de poteau (D. Lusson, Inrap).



Pl. 45 – Le bâtiment 1 (DAO : D. Lusson, H. Herment, Inrap).

4. LES AUTRES STRUCTURES

Il s'agit de dix structures, quatre fosses et six trous de poteau, mises au jour dans la partie est du site, à l'écart des sépultures dans l'angle nord-est du décapage. Les caractéristiques morphologiques ainsi que les dimensions des fosses permettent d'exclure la possibilité de fosses sépulcrales (Pl. 44). Une seule fosse (St. 36) a livré un tesson de céramique commune sombre gallo-romaine attribué au Haut-Empire. Les

autres structures ne sont pas datées. Quatre poteaux, St. 58, 59, 60, 61, formaient un petit bâtiment de 4 × 4 m à faible ancrage au sol (Pl. 44 et 45). Cet ensemble non daté pourrait avoir fonctionné avec la nécropole du v^e-III^e s. av. J.-C. ou bien avec la zone d'habitat de La Tène finale/gallo-romain situé à environ 500 m à l'est du décapage au lieu-dit “les Caves” sur la commune de Treilles-en-Gâtinais (CREUSILLET *et al.* 2006 : 137).

